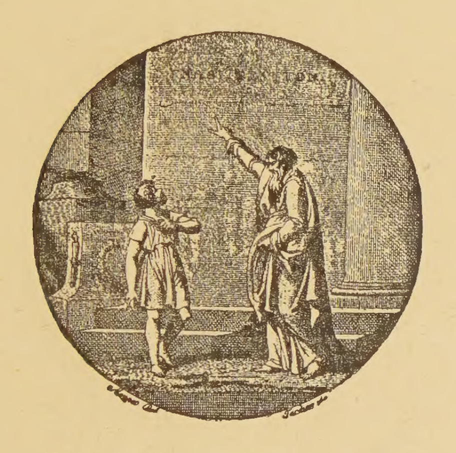
Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE
UBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

ORGANE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS



CINQUANTIÈME ANNÉE. — 1940

294 PAGES, AVEC 83 PLANCHES OU FIGURES

LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY
J. THIÉBAUD, Succr
62, RUE DES ECOLES, PARIS-Ve

CINQUANTIÈME ANNÉE Nos 1-3 JANVIER-MARS 1940

Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE
PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

ORGANE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Dr H. BRIAND, *Directeur*



SOMMAIRE

George MONTANDON : pp. 125 137

LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY
J. THIÉBAUD, Succr
62, RUE DES ECOLES, PARIS-Ve

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

Directeur honoraire : Dr **H. Weisgerber** — Professeur honoraire : Dr **H. Vignes**

Directeur : **M. L. Marin** — Sous-directeur : **M. R. Anthony**

Chaires et Professeurs :

MM.	*Simon*	Anthropologie biologique.
	Briand	Hérédité.
Mlle	*Friant*	Anthropologie zoologique.
MM.	*Anthony*.	Anthropologie anatomique.
	Vayson de Pradenne.	Préhistoire.
	Montandon . . .	Ethnologie.
	Paul-Boncour . . .	Criminologie
	Louis Marin . . .	Ethnographie.
	Marcel Jousse . .	Anthropologie linguistique.

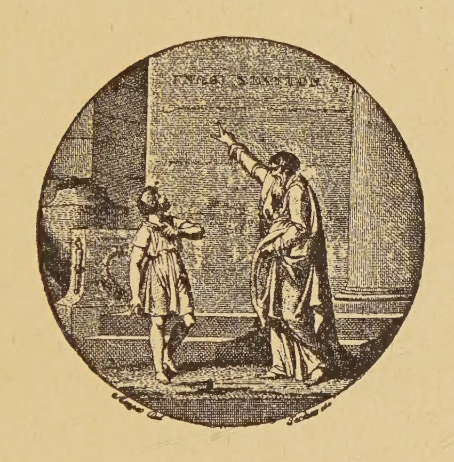
Revue anthropologique

Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE

**ORGANE DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS
ET DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE**

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS



CINQUANTIÈME ANNÉE
1940

LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY
J. THIÉBAUD, Succr
62, RUE DES ECOLES, PARIS-Ve

TACHE PIGMENTAIRE HÉRÉDITAIRE ET ORIGINES DES MALGACHES [1]

Par A. Rakoto RATSIMAMANGA

Docteur es sciences
Assistant à la Faculté de Médecine de Paris.

INTRODUCTION

Ce travail, entrepris sur le conseil du Professeur Lapicque, a pour but l'étude des races malgaches et nous conduit à admettre la possibilité de la parenté de toutes les races nègres : africaines et océaniennes.

Alors que les investigations antérieures se basaient uniquement sur quelques caractères raciaux envisagés isolément — anthropologiques, ou ethnographiques, linguistiques ou historiques — nous avons utilisé à la fois toutes ces données et, en particulier, la tache pigmentaire héréditaire (ou tache mongolique) qui permet de suivre les groupes ethniques dans leurs migrations et dans les mélanges de races.

Notre étude comporte deux parties :

1° l'une consacrée à la tache mongolique : répartition géographique, constatations histologiques, hypothèses émises sur sa signification ;

2° l'autre se rapportant à la nature et aux origines des populations de Madagascar.

Les résultats de nos recherches (portant sur plusieurs milliers de cas) confirment les hypothèses avancées depuis longtemps par les linguistes et les sociologues ; mais, de plus, ils apportent certaines précisions, d'ordre chronologique en particulier. On peut les résumer ainsi :

Les habitants de Madagascar sont issus pour la majeure partie

1. Laboratoire d'Histologie de la Faculté de Médecine de Paris.

de races qui, originaires de l'Asie et de l'Insulinde, ont émigré dans l'île bien avant l'ère chrétienne et à diverses époques ;

A. Les unes — d'origine austro-mélanésienne, mélanésienne — 10 siècles environ avant notre ère.
B. Les autres — d'origine malayo-hindoue — au début de l'ère boudhique primitive (2 siècles avant J.-C.).
C. D'autres encore — d'origine hindoue bantoue, arabe — à une époque relativement récente de notre ère.

La présence de la tache pigmentaire héréditaire, ainsi que la constatation d'autres caractères anthropologiques, viennent confirmer l'unité ethnique indo-océanienne des Malgaches — unité décelée déjà par la langue, la religion, les mœurs — et, par là même, la parenté de certaines tribus africaines avec celles de l'Océanie.

PREMIÈRE PARTIE

LA TACHE PIGMENTAIRE HÉRÉDITAIRE

Historique.

La tache mongolique est connue depuis longtemps — du moins dans le monde oriental — car Kagawa et Omaki ont signalé l'existence d'écrits chinois, vieux de 5.600 ans, qui en font mention.

Wagihara et Watanabe auraient également trouvé dans les livres sanscrits, des traités qui en ont parlé.

Mais les véritables études scientifiques sur cette question n'ont été faites que depuis un siècle et demi. L'honneur en revient aux savants japonais : Sigen Kagawa et Ransai Kagawa (1765) qui, les premiers, ont observé la présence de la tache mongolique chez les enfants de leur pays. Ils en ont précisé le siège et la couleur. Cinquante ans plus tard, Shiusei Omaki a remarqué le caractère purement transitoire de cette tache.

Au cours de la moitié du XIXe siècle, Hisao Yamada et Ritsuen Asada ont fait sur la question quelques publications sans apporter de faits nouveaux.

En revanche, les auteurs européens, dès le commencement du XIXe siècle, ont apporté des faits précis ; Saabye, en 1816, a signalé la présence de taches mongoliques chez les enfants groenlandais.

En 1873, Brucke a montré une préparation microscopique de tache mongolique.

L'étude histologique détaillée a été faite par un savant allemand, Baelz, qui signale en 1883 la présence du pigment dans le chorion. Il a précisé même que le pigment apparaît dès le 5e mois de la vie fœtale.

Un an plus tard, S. Hansen a signalé la présence de la tache mongolique chez les nouveau-nés groenlandais et sa disparition dès les premières années de la vie.

A la fin du XIXe siècle, des savants aussi bien européens que Japonais ont traité la question avec plus de détails et plus de précision qu'antérieurement. En effet, en 1887, Sekiba a observé la présence de la tache chez les adultes. En 1889, Haga a donné un dessin des cellules pigmentaires provenant d'une coupe histologique de la tache pigmentaire.

Okabe en 1890 ayant examiné les nouveau-nés des autres races océaniennes a constaté que le phénomène est constant chez les petits hawaïens. Hansen, la même année et Oka 3 ans plus tard ont fait la même remarque chez les Groenlandais.

La possibilité du rôle joué par l'atavisme a été entrevue par Hansen dès 1893. Les observations intéressantes de Koganai sur les métis sino-japonais ont mis au premier plan le rôle de l'hérédité et les conséquences des croisements de races.

En 1895, Grimm a publié un livre important très détaillé traitant non

seulement des questions histologiques mais aussi de la fréquence de la tache après croisement entre individus de différentes races. Bloch a signalé que le pigment est d'origine dermique. Entre temps, on a constaté la présence de la tache chez les nouveau-nés des Iles Phillipines.

Les études de Matignon sur les enfants chinois sont très instructives. Il a constaté que chez eux la tache est encore visible jusqu'à l'âge de 5 ans. Chemin l'a observée chez les Annamites et Fontoynont (1910) chez les Hova de Madagascar. Deniker a donné la répartition géographique des peuples présentant la tache.

Rivet l'a observée chez les Peaux-Rouges de l'Amérique du Sud (1907), Kohlbrugge sur les enfants malais, de Bulow sur les indigènes de Samoas et de nouveau Ten Kate sur les enfants de Hawaï.

Nous ne pouvons terminer cette partie historique sans mentionner le remarquable travail de Buntaro Adachi. Il a pu dire d'une façon précise et évidente que les cellules pigmentaires existent aussi bien chez les Blancs, du moins chez les Bruns, que chez les Jaunes. Ces dernières années les recherches de Mayerhofer, de Larsen et Godfrey montrent l'existence extrêmement fréquente de cette tache chez toutes les races même africaines.

Anatomie, histologie et évolution de la tache pigmentaire héréditaire.

La tache pigmentaire héréditaire appartient au système pigmentaire dont elle est une localisation sacro-coccygienne à la fois très spéciale et très intéressante à connaître.

Notions générales sur la cellule pigmentaire. On sait que la pigmentation générale de la peau des mammifères et de l'homme est complexe : elle peut comprendre des éléments épidermiques et même dermiques.

La pigmentation même de l'épiderme a été discutée pendant longtemps. Pour les uns, l'activité pigmentogène serait due uniquement aux cellules épidermiques (Retterer, Winkler, Grund, Bloch) ; pour les autres, comme Riehl, Nothnagel, Ehrmann et Rebbert, Del Rio Hortega, elle est du ressort des cellules mésenchymateuses. Verne croit que la faculté d'élaborer une mélanine est une propriété commune à des cellules pouvant avoir des origines très variées ; il pense que la cellule épidermique et la cellule mésenchymateuse peuvent élaborer du pigment.

Pour l'épiderme on a tendance à admettre actuellement que la pigmentation générale du tégument de l'homme est due à l'activité de certaines cellules sous-épidermiques qui peuvent s'introduire dans l'épiderme et qui pigmentent secondairement les cellules épidermiques proprement dites. Ces éléments, plus ou moins ramifiés, sont bien

connus sous le nom de *cellules de Langerhans* (fig. 5). On s'accorde actuellement à admettre que la pigmentation est secondaire et n'a lieu que quand les cellules épidermiques ont été touchées par les prolongements des cellules de Langerhans. L'exemple de la pigmentation des phanères chez les oiseaux en particulier (Champy et Demay) ne laisse aucun doute à cet égard.

Il peut exister aussi des pigments dermiques profonds plus ou moins généralisés. On connaît nombre d'exemples de pigments dermiques dans la série des vertébrés. Ils se présentent sous divers aspects ; ainsi, le pigment périvasculaire est connu chez les Amphibiens. On retrouve du pigment dermique en taches limitées chez divers Oiseaux ou Mammifères (tête de Pintade, Faisan, etc...). Il arrive chez divers mammifères, notamment chez le lapin, que l'on trouve des taches irrégulières de pigments dermiques visibles lorsqu'on regarde la peau par dessous et dont la répartition est sans rapport avec la couleur du pelage visible extérieurement (Champy). Elles se retrouvent également chez les singes (Adachi, Fiedenthal). Chez ces derniers, il existe une couche pigmentaire extrêmement étendue ou recouvrant parfois même tout le corps (Orang-outang, cynocéphale, hylobate). Des préparations microscopiques chez le cynocéphale nous ont révélé la présence de ces cellules pigmentaires dermiques. On rencontre chez l'homme un type de pigmentation dermique profond : *c'est la tache mongolique* ; elle est constituée de cellules pigmentaires dermiques bien caractéristiques : les cellules de la tache mongolique ou celles de Baelz (fig. 4).

Anatomie.

Aspect, siège, stade d'apparition et de disparition. — La couleur de la tache varie suivant les races et suivant l'intensité de la pigmentation de la peau. Plus la peau est foncée, moins elle est visible ; du bleu au brun chocolat, on a tout une gamme de teintes graduées variable suivant le pays et la race.

Bleuâtre chez les Japonais, elle est grisâtre et ardoisée chez les Chinois et les Annamites. Chez les Européens, la teinte varie de la couleur de l'ecchymose à celle du chocolat (Appert, Audebert, Schwabe). Elle peut n'être pas uniforme et présenter une zone centrale plus foncée ; gris noirâtre chez les nouveau-nés africains, elle est, d'après les observations de Rivet, de teinte verdâtre chez les Indiens de l'Amérique du Sud, ce qui lui a valu le nom de « Med-ala-Siki » ou « postérieur vert ». Chez les Hova de Madagascar,

nous avons pu constater une variation de couleur en rapport avec l'intensité de la pigmentation de la peau des parents (du bleu verdâtre au noir ardoisé).

Forme. — Généralement la tache mongolique est arrondie mais elle peut présenter des variations multiples. Wateff signale de véritables traînées pigmentaires des deux côtés de la colonne vertébrale.

A la région sacrée où elle siège souvent, elle peut être triangulaire, quadrangulaire, arrondie ou en forme de raquette. Nous avons vu chez des enfants malgaches des taches mongoliques en véritable tache d'encre à contours géographiques.

Signalons que la tache ne forme jamais de relief sur la peau et qu'il n'existe aucun trouble du revêtement cutané, tant au point de vue de la sensibilité que de la multiplication des poils. La pression ne fait pas disparaître la tache, au contraire elle peut être utile pour les démasquer ; Matignon met en évidence les taches peu visibles en comprimant la région soupçonnée qui, de ce fait, devient blanche et laisse voir par transparence une teinte jaune verdâtre.

Siège et nombre des taches. — Le siège *de prédilection* est la région sacro-coccygienne. Les études détaillées faites par Wateff ont permis de constater que la tache se rencontre plus fréquemment à gauche qu'à droite. On la trouve rarement sur le dos. Les observations détaillées de Kato sont très instructives. La tache est presque toujours sur la ligne médiane des fesses (89,4 %) ; elle est légèrement déviée de côté dans 10 %. Souvent unique, elle peut être multiple. Le nombre peut dans ce cas être variable mais les taches ou la tache la plus importante se trouvent toujours sur la région sacrée, les autres occupent des endroits variables.

Sur 600 enfants (313 garçons et 287 filles), 460 (245 garçons et 215 filles) portaient une seule tache.

Les 140 autres enfants en avaient plusieurs comme le montre le tableau suivant Kato :

Chez	56	garçons et	24	filles	....	2 taches
Chez	24	—	16	—	....	3 —
Chez	11	—	3	—	....	4 —
Chez	10	—	0	—	....	5 —
Chez	2	—	3	—	....	6 —
Chez	0	—	1	—	....	7 —

Chemin l'a vue au niveau de l'épaule ; on peut également la rencontrer au niveau des régions de la nuque et des extrémités (côté

extenseur). Son siège est plutôt du côté dorsal que du côté ventral. Nous en avons rencontré de nombreux cas au niveau de la région latérale du thorax, sur la figure, au niveau des bras chez les métis franco-malgaches. Baelz a trouvé deux taches au niveau de la région abdominale. Chevket-Aziz l'a trouvée, dans la proportion d'un cas sur trois, au niveau de la région dorsale. Sekiba, Adachi, Wateff et Appert ont signalé des cas de nouveau-nés présentant la tache mongolique



Fig. 1. — Tache pigmentaire héréditaire chez un nouveau-né malgache (Imérinien, *type négroïde* ; photo faite 48 heures après la naissance).

à la face (à la lèvre supérieure, au front et près de l'oreille). La tache du visage semble persister et aurait tendance à devenir permanente (Taschiro, Grimm et Adachi). Chez les Malgaches, nous avons constaté que les taches au visage sont fréquentes et persistantes. Gaupp signale que chez les Chinois et les Mandchous la pigmentation mongolique ne se présente pas toujours sous la forme d'une tache unique sur la région lombaire ; souvent on rencontre des enfants dont le corps tout entier est parsemé de petites taches bleues et cela jusqu'à l'âge de 3 ou 4 ans, et quelquefois même de 8 ou 9 ans. Le nom-

bre des taches est très variable, généralement deux à la région sacrée, mais exceptionnellement, on peut en trouver un grand nombre sur tout le corps. Le cas cité par Chemin chez un enfant de deux ans est très typique. Stecker a constaté la présence de cinq taches au niveau de la région lombaire des Esquimaux nouveau-nés.

Quant aux dimensions, elles varient depuis 2 millimètres jusqu'à 5 centimètres. Nous avons observé fréquemment des taches de 8 centimètres de long et de 10 centimètres de large à Madagascar. Les dimensions varient, d'après Kato, de 1 à 15 centimètres.

D'après nos observations chez les Malgaches, 96 % des taches sont lombo-sacrées ; celles qui siègent en dehors de cette région sont plus fréquentes chez les produits de croisements entre tribus. De plus, chez ces derniers elles ont même tendance à persister presque toute la vie. Voici d'après nos observations (88 cas) ces localisations par ordre de fréquence, la région lombo-sacrée mise à part :

Dos et épaule	44 %
Thorax, abdomen	27 %
Membres supérieurs	18 %
Membres inférieurs	16 %
Tête et cou	2,3 %
Sur tout le corps	0,7 %

D'après les observations de Carnot chez les races européennes, les enfants qui la présentent sont toujours bruns, ainsi que les parents, du moins l'un de ces derniers.

Histologie.

La tache mongolique est constituée par un amas de cellules pigmentaires dermiques, dites cellules de Baelz.

Leurs caractères ont été étudiés d'abord par Bartels, Baelz et Brueke.

Personnellement, nous avons pu nous procurer quelques pièces de nouveau-nés malgaches — de souches tout à fait diverses (Hova, Mahafaly) — sur lesquelles nous avons pu vérifier les données classiques et préciser un certain nombre de points.

Les cellules pigmentaires de la tache mongolique sont de très gros éléments. Atteignant de 80 à 110 μ de long et 8 à 20 μ d'épaisseur, elles sont de forme irrégulièrement étroite, avec un petit nombre de prolongements (6 à 7) trapus. Ces prolongements s'insinuent entre les fibres conjonctives en s'étalant horizontalement, de sorte que pour

bien voir leur forme, il faut recourir à des coupes tangentielles ; sur les coupes verticales, on ne voit qu'une partie de ces prolongements. Ces cellules pigmentaires sont réparties dans la zone profonde du derme (fig. 2, 3).

Elles n'existent pas dans les gaines de tissu conjonctif spécial qui entourent les glandes sudoripares.

Le protoplasme de leur corps cellulaire et de ses prolongements est

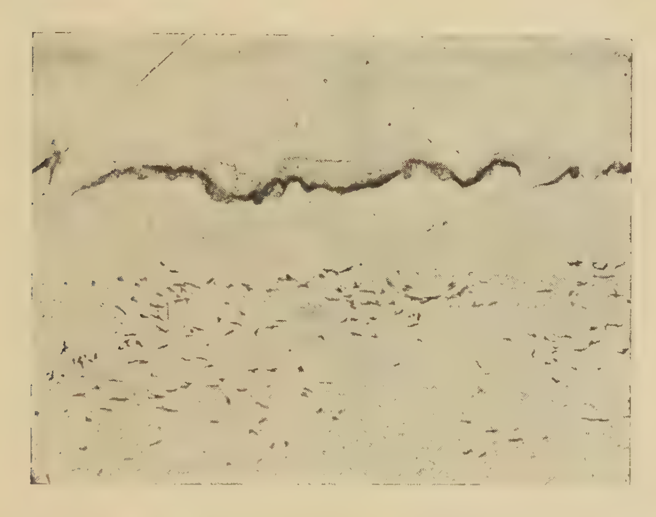


Fig. 2. — Coupe perpendiculaire de la peau au niveau de la tache pigmentaire (Hova), sans coloration ; microphotographie au faible grossissement. Les cellules pigmentaires siègent dans la couche profonde du derme.

bourré de granulations de pigment mélanique. Celles-ci sont très denses, remplissent complètement le corps cytoplasmique et viennent enserrer le noyau. Elles sont toutes à peu près de même taille, plus grosses et généralement plus sombres que les granulations de mélanine dans l'épiderme.

Ces cellules ne donnent pas la réaction du fer. Par contre, elles donnent les réactions des mélanines. En particulier, elles sont argentaffines ; elles se colorent en effet facilement par la méthode de Masson à l'oxyde d'argent ammoniacal. De même, elles réduisent la solution de nitrate d'argent à 1/2 et 1 %, méthode qu'a utilisée Bahrawy. Cette réaction est due au pouvoir réducteur propre de la mélanine. Ces cellules pigmentaires ne sont pas de simples mélanophores — c'est-à-dire des cellules fixant le pigment, — mais de véritables méla-

noblastes, c'est-à-dire des cellules qui fabriquent elles-mêmes de la mélanine. Elles ne réduisent pas le réactif de Giroud et Leblond (nitrate d'argent acide à 1 %).

Elles donnent, comme Bloch et Bahrawy l'ont vu, une doparéaction positive : ce qui prouverait l'existence dans la cellule d'un ferment spécial assurant la mélanisation : la *dopaoxydase*. On sait que cette



Fig. 3. — Coupe tangentielle de la même tache pigmentaire, microphotographie sans coloration. Les cellules de Baelz ont généralement une forme étoilée, sont cantonnées dans le stroma conjonctif séparant les glandes sudoripares ; elles ne se rencontrent pas dans le tissu conjonctif juxtaglandulaire.

doparéaction de Bloch consiste dans la propriété de déterminer la transformation en mélanine de certaines substances pigmentables, comme la dioxyphénylanine (Bloch).

Cette cellule pigmentaire se retrouve, avec ses caractères fondamentaux, dans toutes les taches mongoliques : elle se superpose bien morphologiquement aux cellules pigmentaires dermiques trouvées chez les singes, comme nous l'avons pu constater nous-même (fig. 6).

De plus, elle se retrouve dans la région sacrococcygienne même en l'absence de tache mongolique constatable anatomiquement et la



Fig. 4. — Microphotographie sans coloration et au fort grossissement montrant les cellules de Baelz du derme, leurs prolongements trapus e t leurs grosses granulations pigmentaires.

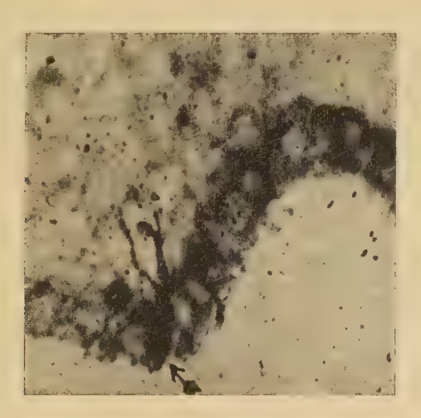


Fig. 5. — Même préparation que les figures précédentes. Microphotographie au fort grossissement Méthode de Fontana : cellule de Langerhans (indiquée par une flèche), envoyant des prolongements dans l'épiderme.

La comparaison des figures 4 et 5 montre la grande différence entre la cellule de Langerhans et la cellule de Baelz.

présence de la cellule de Baelz est constante à un moment donné du développement comme l'a constaté Adachi. Cet auteur l'aurait trouvée dans 40 % des cas chez les enfants d'Européens dont les parents étaient bruns. De même Bahrawy et Bloch, recherchant ces cellules pigmentaires chez de nombreux fœtus et nouveau-nés européens, ont pu les retrouver dans 100 % des cas (méthode argentique et méthode

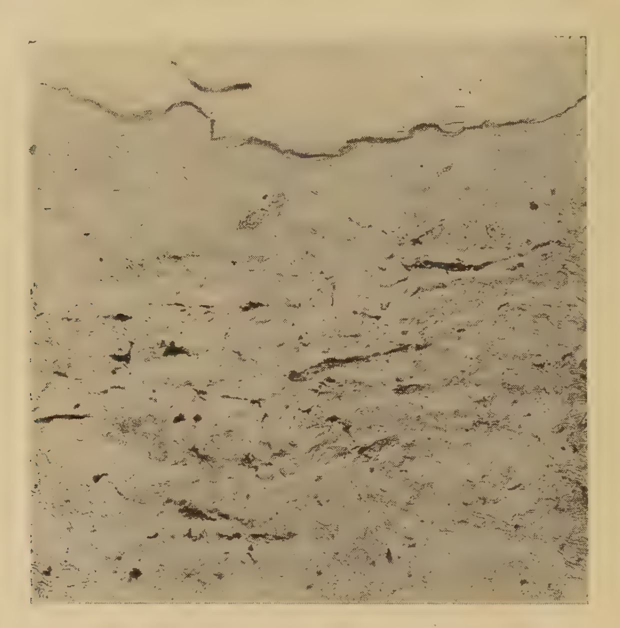


Fig. 6. — Microphotographie au faible grossissement. Coloration d'une coupe de la peau d'un cynocéphale au niveau d'une tache bleue de la région thoracique. On voit dans la couche profonde du derme, des cellules pigmentaires du type de Baelz comme chez l'homme.

de la dopa). Ces recherches montrent que les cellules pigmentaires existent toujours, mais ce sont les facteurs qui permettent l'achèvement de la pigmentation qui sont absents.

Dans ces cas, bien entendu, elles ne sont ni assez nombreuses ni importantes pour constituer une véritable tache mongolique visible à l'œil nu. Mais il n'en reste pas moins qu'il y a là un fait très important qui révèle la constitution fondamentale de divers types humains.

Signalons, enfin, qu'il y aurait peut-être lieu de rapprocher ces cellules pigmentaires de celles qui constituent certains noevi caractérisés par leur persistance : les noevi bleus (rares) qui ne seraient peut-être qu'une déviation d'une tache mongolique (A. Giroud).

Kato a pu étudier l'évolution des cellules pigmentaires. Primitivement localisées dans la couche profonde du derme, elles passent ensuite dans sa couche moyenne (au tiers supérieur) en diminuant de nombre pour finalement disparaître chez l'adulte.

Préformée chez le fœtus, étalée chez le nouveau-né, la cellule de Baelz se présente chez l'adulte comme une cellule étoilée à prolongements minces et de contour net, dans laquelle le noyau apparaît comme un centre plus clair. D'après Kato, lorsque cette cellule pigmentaire entre en dégénérescence le corps cellulaire et, secondairement le noyau sont détruits pendant que les pigments sont fixés par d'autres cellules qui donnent alors la réaction du fer, fait que ne donne pas la cellule de Baelz.

Interprétations : Les relations des cellules pigmentaires dermiques avec le pigment épidermique ont été discutées. Les uns avaient pensé qu'elles évoluaient vers l'épiderme pour y dégénérer ; mais c'était une simple hypothèse. Les autres avaient émis l'idée inverse, c'est-à-dire que les cellules épidermiques évoluaient en profondeur ; ce qui n'est pas davantage appuyé par l'observation.

L'indépendance du pigment de la tache avec le pigment épidermique est évidente chez les races colorées où la pigmentation épidermique se fait aussi bien au niveau de la tache qu'en dehors d'elle. Nous avons dit que, d'après l'idée généralement admise aujourd'hui, le pigment épidermique est d'origine dermique, qu'il se forme aux dépens d'éléments spéciaux : les cellules de Langerhans. Or, les cellules pigmentaires de la tache mongolique ont un aspect tout différent des éléments du réseau de Langerhans : de plus, elles sont topographiquement complètement indépendantes.

Les cellules de Langerhans sont plus ou moins aplaties, présentent de nombreuses ramifications irrégulières, à grains pigmentaires fins. Il n'en est pas de même de la cellule de la tache pigmentaire congénitale de la même préparation : en effet, celle-ci est beaucoup plus grosse, les ramifications sont beaucoup plus régulières et moins nombreuses et leurs grains de pigment plus gros (fig. 4 et 5).

Cette tache est extrêmement variable quant à son étendue et à l'intensité de sa coloration. On a vu que, par les méthodes histologiques, ses éléments fondamentaux peuvent toujours être retrouvés à un moment donné, même chez les Européens. Sous sa forme histologique (cellules mongoliques), elle est donc générale ; mais elle ne prend un développement important et ne devient un véritable élément anatomique — « *la tache mongolique* » — que dans des cas définis ou

dans des races déterminées. *Dans ces cas*, *elle prend* TOUTE SA SIGNIFICATION AU POINT DE VUE ANTHROPOLOGIQUE.

Evolution de la tache mongolique (développement et régression).

La tache mongolique n'est pas un élément stable. Elle a, au contraire, une évolution d'assez courte durée. En général, elle est surtout développée dans les premières années qui suivent la naissance.

Elle est déjà présente au 5e mois de la vie fœtale d'après Baelz ; à peine visible chez le nouveau-né, elle n'apparaît nettement qu'une semaine après la naissance. Elle s'affaiblit progressivement jusqu'à l'âge de 40 ans. A cet âge elle se raréfie (6 %).

La disparition se fait généralement vers l'âge de 7 ans chez les jaunes. Chez les Japonais, elle persiste jusqu'à l'âge de 13 ans. Chevket Aziz a constaté sa persistance chez un enfant turc jusqu'à l'âge de 6 ans. Selon F. Stecker, elle disparaît à l'âge de 3 ans chez les Esquimaux de l'Alaska.

Chez les races à teint très foncé, comme chez les Bambarras (Rivet), elle est vite masquée au bout de quelques jours par la couleur de la peau. Chez les Hova, d'après nos observations, elle dure jusqu'au 30e mois, en moyenne ; mais elle peut être perceptible jusqu'à l'âge de 13 ans.

Histologiquement, les cellules pigmentaires qui la constituent se déplaceraient progressivement de la profondeur vers la surface du derme et, à un moment donné, elles dégénéreraient comme on l'a décrit plus haut.

Si l'évolution de la tache mongolique (apparition et régression) est manifeste, son explication est loin d'être éclaircie. Les phénomènes sont complexes et la réunion de divers facteurs est nécessaire comme dans toute pigmentogénèse. Aussi l'absence de l'un de ceux-ci peut-il suffire à empêcher la production ou déterminer la régression de ce pigment. Il est possible d'envisager que la disparition de la tache pigmentaire résulte des insuffisances portant sur ce substrat et sur les ferments qui en assurent la transformation en pigment. A cet égard les observations de Bloch et de Bahrawy, qui ont utilisé la dopa-réaction pour révéler des cellules de Baelz peu évidentes, laissent penser que ce n'est peut-être pas la dopaoxydase qui fait défaut.

Quoiqu'il en soit du mécanisme intime, l'intervention de facteurs divers — qui peuvent être d'origines différentes — est certaine. Il faut en effet remarquer que cette tache présente une durée d'évolution plus courte dans les cas de métissage chez lesquels on note déjà

une diminution de son pourcentage. Il semble donc qu'il y ait un conflit de facteurs dont l'équilibre devient de plus en plus temporaire et que, par suite, la durée des processus de la pigmentogénèse devient de plus en plus limitée.

Toujours est-il que la durée de la présence anatomique de la tache mongolique est limitée et, par suite, variable avec le temps.

Pour un groupe humain défini, le pourcentage de la présence de cette tache varie avec l'âge des individus examinés et il diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la naissance.

Il est donc nécessaire de faire cette étude dans des limites d'âge déterminées ; les plus favorables correspondent à la période où la fréquence est maxima. Pour comparer les divers groupements humains, il ne faut pas oublier que la durée moyenne de la tache varie de race à race. Bien des auteurs se sont contentés de faire des études statistiques chez des enfants sans tenir compte de leur âge ; ce qui enlève beaucoup de valeur à leurs résultats. Pour nos recherches, nous nous sommes attaché à n'étudier comparativement que des enfants de 0-1 an, c'est-à-dire pendant la période où la fréquence de la tache est au maximum.

Hérédité et signification de la tache pigmentaire héréditaire.

1° Hérédité.

La tache mongolique se transmet héréditairement. Cette transmissibilité est d'ailleurs un de ses caractères importants et souvent on la désigne sous le nom de « tache pigmentaire héréditaire ».

Comment se comporte-t-elle donc au point de vue hérédité ?

D'après différents auteurs, il semble que la tache pigmentaire héréditaire suit les lois du mendélisme et il s'agirait d'un caractère dominant ; c'est ce que laissait supposer le résultat de certains croisements. Cependant les faits sont complexes. Buelow a fait la constatation suivante : un enfant né de l'union d'un blanc et d'une indigène Samoa n'a pas de tache, alors qu'un autre né d'un indigène et d'une femme euro-samoa la présente.

Herrmann fait remarquer aussi que l'enfant maya présente presque toujours la tache mongolique, tandis que les métis blanc-maya n'en ont pas. Il en tire la conclusion suivante : les conditions qui favorisent l'apparition de la tache dépendent de la prédominance du sang samoa chez le nouveau-né. Il en est de même chez les métis

franco-annamites qui présentent moins souvent la tache mongolique.

Des études détaillées faites par Muraz, il résulte qu'en Indochine dans des milieux où le métissage est très fréquent, le pourcentage des taches mongoliques se trouve abaissé, alors que chez les Japonais, on observe le phénomène inverse. Chez les Annamites de Saïgon, par exemple, qui sont relativement métissés, la proportion est de 76 % d'après Champion (proportion assez faible par rapport à d'autres populations moins métissées 89 %).

A Madagascar, d'après nos observations et les renseignements que nous avons demandés à Randria Robinson, la tache n'apparaît que dans la proportion de 5% chez les enfants nés d'un mariage entre blancs et hova. Par contre, le métissage entre Chinois ou Indiens et Malgaches fait augmenter la proportion au delà du taux que l'on observe généralement chez les enfants d'une tribu donnée. Le métissage entre tribus différentes à Madagascar nous a donné le pourcentage suivant :

Alors que chez les petits Hova d'un mois à un an, la proportion est de 56 %, chez les Betsileo et les Sihanaka elle est de 80 % ; chez les enfants produits de croisements issus de ces différentes tribus (Hova × Betsileo ou Hova × Sihanaka) elle est de 65 %.

On peut nous objecter les observations de Fontoynont et de Champion. En effet, le premier, sur 56 hovavao (anciens esclaves de race très métissée, où le sang nègre prédomine) a trouvé la proportion de 40 % seulement au lieu de 70 % comme chez les Hova purs ; une vingtaine d'années plus tard Champion retrouve à peu près le même résultat.

Mais ici, les examens de Fontoynont ont été faits sur des enfants de 4 ans et il est fort possible que le teint foncé des enfants hovavao cache tout simplement la tache pigmentaire héréditaire sous-jacente. Champion n'a pas précisé dans quelles conditions ont été faites les observations qu'on lui a communiquées.

Signalons le fait suivant — que nous n'avons pas trouvé jusqu'ici dans la littérature — à savoir que dans plusieurs cas d'enfants jumeaux malgaches de même sexe issus de parents de même origine raciale, l'un des jumeaux présentait la tache, l'autre n'avait rien. Malheureusement, nous ne pouvons préciser s'il s'agit de jumeaux univitellins ou bivitellins.

Ajoutons que selon Wateff, le sexe ne joue aucun rôle et l'on ne constate qu'une différence minime entre les filles et les garçons (enfants turcs 6 % pour les filles, 5,3 % pour les garçons). Par contre chez les Malgaches d'après nos observations, elle serait plus fréquente chez les filles que chez les garçons.

Larsen et Godfrey (1927) ont étudié, dans l'Ile Hawaï, l'hérédité de la tache mongolique. Selon eux, on peut admettre l'intervention de deux paires de facteurs. Si *P* est le facteur de la formation du pigment du chorion dans la région sacro-coccygienne, le facteur récessif *p* correspond à l'absence de la tache mongolique. Mais pour l'apparition du pigment dans la région sacro-coccygienne, il faut encore un deuxième facteur d'activité : le facteur *O*, qui est inhibiteur de la tache mongolique, tandis que le facteur récessif *o* la laisserait apparaître.

Les individus porteurs de tache sacro-coccygienne doivent être par conséquent *PPoo* ou *Ppoo* et tout au moins le facteur *P* doit être présent.

Ces auteurs avancent que les races de couleur répondent au type *PPoo*, les races blanches *ppOo*, tandis que les Portugais, métissés depuis le XVIIe siècle, auraient pour formule *PpOo*.

Ils ont établi cette hypothèse en se basant sur les résultats de divers types de croisements portant sur 693 enfants.

TABLEAU DE PRÉSENCE DE TACHE MONGOLIQUE.

Croisement	Nombre cas examiné	Nombre trouvé	Nombre prévu par les auteurs
Indigène et indigène	217	213 (99 %)	217
Blanc et blanche..............	67	0 (0 %)	0
Portugais et Portugaise.......	90	19 (20 %)	17
Indigène et blanche	68	34 (50 %)	34
Indigène et Portugaise	17	10 (58 %)	8,5
Blanc et Portugaise...........	22	3 (30 %)	2,75

Il y a donc concordance entre les résultats trouvés et le nombre prévu (in R. Ruggles Gates).

Cependant on peut affirmer que la formule de la tache sacro-coccygienne n'est pas sûre. Peut-être y a-t-il encore d'autres facteurs à considérer et s'agit-il d'un caractère héréditaire homomère (Mayerhofer).

Quoiqu'il en soit, voici les observations que nous avons faites sur les résultats de métissage à Madagascar :

	Pourcentage de tache mongolique
Européen × Européen	0,1 %
Hova × Hova	56 %
Européen × Hova	5 %
Betsileo × Betsileo	80 %
Sihanaka × Sihanaka	80 %
Hova × Betsileo	65 %
Hova × Sihanaka	65 %

Nous pouvons constater d'après ces résultats que les indigènes de Madagascar ne se comportent pas comme des races pures. Cependant ce sont les populations comme les Betsileo, Sihanaka, Mahafaly présentant 80 % de tache mongolique qui se rapprochent le plus des Océaniens (99 %). Ils sont donc relativement peu mélangés à d'autres races. Il n'en est pas de même des Hova que l'on a pris jusqu'ici pour de purs malais ; là nous n'avons que 56 % et, dès qu'il y a apport de sang blanc, le taux tombe à 5 % : ce qui laisserait supposer dans l'hypothèse génétique précédente, une forte proportion du facteur inhibiteur, ou encore l'absence du facteur qui permet l'achèvement de la pigmentation.

De plus, comme nous verrons plus loin, la tache chez les Hova est assez fugace. Elle disparaît déjà au bout de deux ans au lieu de 6 ans comme chez les véritables malais. C'est ce qui se produit chez les individus métissés (d'après les observations de Larsen et Godfrey) où la tache est moins étendue et disparaît plus vite que chez la race qui en est normalement porteuse.

La disparition de la tache mongolique — comme son apparition — pose ainsi un problème à résoudre.

Pour expliquer la disparition normale de la tache pigmentaire il faudrait admettre au cours du développement une différence de valeur des gènes qui lui ont permis d'apparaître. Cette variation pourrait être due à une modification de l'ensemble des conditions internes pendant la croissance.

D'après Larsen et Godfrey, après le métissage entre blancs et colorées, la tache s'observe, mais elle est moins étendue et disparaît plus vite.

On aurait pu envisager qu'il ne s'agit là que d'une simple apparence, la tache devient invisible du fait de la couche cutanée qui la revêt. Il semble bien cependant, qu'en réalité, le fait fondamental soit la régression du pigment des cellules dermiques.

Tout ceci laisse voir que les faits sont complexes, qu'en plus des

facteurs de formation de pigment il doit y avoir d'autres éléments qui régissent la durée de la tache mongolique. Ces facteurs accélèreraient ou retarderaient la disparition des cellules pigmentaires.

2° Signification de la tache pigmentaire héréditaire.

De nombreuses théories ont été avancées pour expliquer la présence de la tache pigmentaire héréditaire. Nous allons rapidement les passer en revue.

a) *Théorie du croisement des races.* — Un certain nombre d'auteurs expliquent la tache mongolique par le croisement des races. En fait cette théorie vise moins à expliquer l'origine fondamentale et la signification même de la tache mongolique qu'à expliquer sa répartition dans les divers groupes ethniques. Elle se base surtout sur des faits historiques.

Dans cette conception, l'apparition de la tache mongolique, chez des races autres que les Indonésiens et les Jaunes, résulterait de croisements avec ces races.

Chez les races blanches, l'existence de la tache mongolique s'expliquerait, par les différentes invasions mongoles en Europe, depuis la période préhistorique.

On sait par exemple que les Mongols s'avancèrent jusqu'en Moravie en 1241, mais ils furent repoussés près d'Olmutz. Chose curieuse, d'après Fujisawa, le père du premier enfant européen (allemand) connu présentant une tache mongolique est précisément originaire d'Olmutz.

Les Huns auraient été des Mongols ; leur invasion au ve siècle en Europe peut se considérer comme à l'origine de ce croisement. Legendre a démontré pourtant que les Huns étaient de race blanche : ... « La majeure partie des armées d'Attila se composait de Turcs, d'Iraniens, d'Ousouns aux yeux bleus... »

L'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Provence et l'Aquitaine ont été envahies au xe siècle par les ougriens ouigours qui étaient des Huns, des Avars et des Magyars.

Il n'est donc pas étonnant de rencontrer dans différentes régions (Bretagne, Morvan, Ardèche, Auvergne, Savoie, Belgique) des types vraiment mongoliques à pommettes saillantes, à peau jaune : les études faites par Hervé, Gouy, Papillault sont démonstratives. Ces auteurs ont trouvé chez les Bigoudens de Quimper et en Hainaut (Belgique) des noyaux d'individus répondant aux types mongoliques.

Signalons que l'Europe orientale a été envahie au XVIIIe siècle par les Mongols (Bulgarie), ce qui expliquerait la présence de la tache chez les Bulgares, les Turcs et les Hongrois, dont l'origine asiatique semble indiscutable. Sur les bords de la Volga et de la mer Caspienne, vivent les descendants des Mongols qui envahirent l'Europe orientale au XIIIe siècle.

b) *Théorie atavique.* — Certains auteurs ont considéré que la tache mongolique était d'ordre atavique, c'est-à-dire correspondant à la réapparition d'un caractère ayant appartenu à des ancêtres disparus depuis de nombreuses générations. C'est ce point de vue que soutenaient Carnot (1910) Bruch (1924). Selon le premier auteur « l'homme primitif, l'ancêtre commun de toutes les races humaines était nègre ou négroïde. Il a légué divers stigmates (tache pigmentaire héréditaire, tache de la conjonctive, etc...) aux races actuelles ».

De fait, l'extension de la race noire a été extrêmement grande. On a trouvé en Europe des crânes préhistoriques dont l'aspect négroïde est manifeste (race de Grimaldi). Au Groenland, dans les îles centrales (fjord), on trouve des types à peau très foncée (Soeren, Hansen). De plus, au milieu des polynésiens à type caucasoïde, Bloch a remarqué la présence de négroïdes ; si l'on en croit Gilbert d'Hercourt, les Arabes eux-mêmes portent des traces de stigmates négroïdes (liseré noir des paupières).

Le Japon et la Chine orientale auraient été peuplés primitivement par des Négritos (Prichard et de Quatrefages).

Bloch croit lui aussi qu'il s'agit d'un caractère légué par des ancêtres négroïdes à leurs descendants dont l'extension a été importante du moins à une certaine période de la préhistoire.

En remontant plus loin, la tache mongolique serait le reste atavique d'une pigmentation mésodermo-cutanée des ancêtres anthropoïdes de l'homme (Adachi, Bahrawi, Toldt).

En tout cas la présence de pigments dermiques chez les singes (orang-outang, cynocéphale, hylobate) est un fait bien établi, nous avons pu la constater nous-même microscopiquement (fig. 6).

Si l'on cherche à éclaircir ce qui se cache sous la notion mystérieuse d'atavisme, il semble bien que l'on doive y retrouver les mécanismes aujourd'hui entrevus de l'hérédité d'une mutation complexe.

c) *Théorie de la mutation.* — On a envisagé à propos de la tache mongolique une autre explication en la rattachant aux groupes de mutations.

C'est ce qui a depuis longtemps été entrevu par Appert et Audebert.

En effet, après examen des faits observés par nos prédécesseurs, il semble qu'elle apparaîtrait comme un de ces caractères raciaux dus à une mutation fortuite et sans aucune adaptation précise.

Pour comprendre sa signification, on peut rechercher ses équivalents dans la série animale et tâcher de trouver dans quelles conditions ces pigmentations apparaissent.

Chez beaucoup d'animaux, ce pigment dermique peut exister soit diffus (chevaux), soit périvasculaire, soit encore localisé à des zones à contours irréguliers. Ces taches peuvent coïncider avec des taches noires de l'épiderme et du pelage (cobaye) ou être réparties sans relation aucune avec la coloration de l'épiderme et des phanères (certains lapins, pintades : Champy).

Il existe, en effet, dans diverses espèces des mutations constituant des races à pigmentation dermique accompagnée généralement d'une dépigmentation de l'épiderme et des phanères.

Ainsi d'après Champy, le coq nègre-soie n'a plus de pigment épidermique phanérien alors que son tissu conjonctif est bourré de pigments non seulement dans le derme, mais aussi dans les organes profonds.

Le même phénomène paraît exister aussi chez certains chevaux blancs avec pigmentation uniquement dermique. Beaucoup d'espèces naturelles présentent des taches dermiques irrégulières qui seraient visibles si elles n'étaient pas dissimulées par des poils ou des plumes.

La transmission de certaines taches dermo-épidermiques est relativement bien connue. Cuénot indique qu'il faut distinguer deux types fondamentaux de facteurs :

1° un ou des facteurs de pigmentation qui se transmettent suivant les régles mendéliennes ;
2° des facteurs de localisation réglant la forme et l'étendue de la tache qui sont des fluctuations non fixables.

La question « pigmentation » est en effet très complexe et dépend surtout des facteurs internes. Outre le facteur de répartition du pigment, on a été amené à distinguer un facteur de pigmentation, un facteur conditionnel et un ou des facteurs d'intensité.

Les faits histologiques correspondent aux notions génétiques : on peut reconnaître et identifier des zones pigmentables même lorsqu'elles sont sans pigmentation. Ainsi chez des rats panachés albinos, on peut reconnaître d'après l'épaisseur du pelage les aires où auraient dû apparaître les taches panachées. Il en est ainsi pour nombre de races animales de couleur blanche où l'on retrouve les chromatophores caractéristiques, mais avec des grains blancs (pintade par

exemple : Champy). Il y a donc ici des grains prépigmentaires de localisation définie, il manque seulement le facteur ou les facteurs qui en assurent la transformation en pigment définitif. Les études de M. Prenant sur les cellules pigmentaires des Lamellimbranches sont significatives à cet égard.

Certains faits de pigmentation de la tache mongolique peuvent y être rattachés.

Croyances autochtones se rattachant à la tache pigmentaire congénitale.

Les diverses populations chez lesquelles se rencontre la tache mongolique ont cherché à expliquer sa présence et son origine.

Chez les Japonais, la tache mongolique est regardée comme un don des Dieux. Mais d'autre part, dans le même pays, on a cherché à lui donner des explications pathologiques : on l'a attribuée à l'impureté du sang, au coït pendant la grossesse. D'après Kato, en effet, les anciens médecins japonais considéraient la tache bleue comme un phénomène pathologique dont ils cherchaient à expliquer la formation par l'afflux du sang dans certaines parties du corps pendant la vie fœtale. D'autres pensaient que cette tache est le résultat d'une pression du placenta sur la peau du fœtus.

Les Annamites désignent la tache mongolique simplement par le vocable : « *Bot* » (qui veut dire tache) et ils l'attribuent aux gestes de la mère qui, pendant la grossesse, aurait essuyé sur ses reins, ses doigts maculés de suie en vaquant à ses occupations culinaires (Muraz).

On donne également une autre explication : une mère annamite ayant perdu son enfant marque le cadavre d'un signe à l'encre de Chine ; si elle donne naissance par la suite à un autre enfant portant cette tache elle croit au retour du défunt ; s'il en est autrement, c'est que celui-ci est allé au Ciel ou en Enfer.

Les Chinois en donnent des explications mythiques, pour activer la métamorphose ; Dieu (ou le diable) aurait administré des coups au futur être humain et celui-ci en porte encore la trace sous forme de tache ; plus l'être est indocile, plus il est frappé, et plus il portera de taches. Pour d'autres au contraire, la tache mongolique est la marque primitive de l'esprit belliqueux des Mongols, ce qui admet implicitement l'origine héréditaire de la tache. Du reste, ils la désignent par le vocable : « Hât-nap-chi » ou tache congénitale noirâtre.

Quelles sont les légendes et croyances des Malgaches sur la tache mongolique ? Nous allons en rapporter quelques-unes :

A Madagascar on la connaît sous le nom de « anana » qui veut dire brèdes (1) et qui lui vient de sa couleur verte, pareille à celle des feuilles.

1. Avec le riz, le poisson et la viande, les feuilles vertes de différentes plantes appelées brèdes (solanées, crucifères composées) forment la base de l'alimentation indigène.

D'après Maurice Rasamoely, membre de l'Académie Malgache et versé dans l'étude du folklore, le nom aussi bien que les causes de cette tache varient suivant sa couleur. On l'attribue généralement aux envies des femmes pendant la grossesse.

Quand elle est noire, on dit que c'est de la « peau d'anguille ». Si elle est violette, on pense que la mère a mangé des mûres violettes. Enfin, si elle est verte, c'est à cause des feuilles de brèdes qu'elle a consommées.

La légende veut que si une femme enceinte sort au coucher du soleil chercher des brèdes pour sa cuisine, et qu'elle les porte dans un pan de son lamba (toge blanche drapée à la manière hindoue que portent les indigènes (voir discussion plus loin), l'enfant qui naîtra aura des taches vertes dites « anana ».

Voici une explication toute différente : Les Malgaches croient que les aliments ingérés par la mère passent à l'enfant par l'intermédiaire du placenta — qu'on appelle « herbe » (ahitra) — et circulent dans le sang de ce dernier. Quand une femme enceinte a envie de manger certaines choses et qu'après les avoir consommées elle presse sur le corps du fœtus, la circulation de celui-ci se trouve momentanément arrêtée et, par suite, à la naissance on trouve la marque bleue à l'endroit touché.

Comme chez les Annamites, les Betsimisaraka (tribu de la côte Est malgache) croient qu'il s'agit d'une tache ayant comme origine la suie du fond de la marmite (vodi-vilany = fond de marmite en contact avec le feu).

Nous avons demandé à notre ami Rajonson Michael de faire quelques enquêtes à ce sujet. Il nous a transmis la légende fort curieuse qui suit et dont nous donnons une traduction littérale.

« Dans un temps très reculé, cette terre de nos ancêtres était habitée par les Vazimba dont nous descendons. L'un d'entre eux, appelé Andriantsiliva, habitait l'Ankaratra ; seul, non marié, il avait coutume de se promener avec ses esclaves, à travers champs et vallées. Au cours d'une de ses promenades, une feuille verte tomba du ciel devant lui ; son odeur était si agréable qu'il la garda ; mais bien que l'ayant enfermée dans un coffret elle embaumait toute sa maison. Le lendemain matin, sa surprise fut grande en ouvrant le coffret, car la feuille s'était métamorphosée en une jolie jeune femme, de forme harmonieuse avec de longs cheveux plats à reflets bleuâtres et de beaux yeux noirs sous des sourcils épais. Andriantsiliva l'épousa et ils eurent un enfant qui fut appelé Andriandranolava ; il habitait Anerinerina.

Quelques années plus tard, la femme d'Andriantsiliva quitta son mari sans motif. Ce dernier se résignait à son abandon ; mais un jour pendant qu'il rendait visite à son fils Andriandranolava à Anerinerina, il trouva sa femme à côté de lui. Sa colère fut apaisée ; il ramena sa femme chez lui et lui demanda des explications sur sa fuite. « J'étais obligée de partir, disait-elle, parce que vous vous êtes permis de manger des feuilles de solila (menthe indigène) après notre mariage. Ne savez-vous pas que la feuille verte odorante qui m'a donné naissance est une feuille de solila envoyée du ciel par Zanahari pour vous (le mot « Zanahari » vient du mot sanscrit « Hari »). Vous n'avez donc ni respect, ni égards pour moi envoyée spécialement par Dieu pour vous et vous vous permettez de goûter à d'autres feuilles de solila ? Donc, chaque fois que vous goûterez à des feuilles de

solila, nos enfants porteront tous une marque bleue, signe de la légèreté de l'homme. » Et depuis lors, dit-on, cette tache se retrouve chez les enfants malgaches ; on l'appelle « anana ».

Répartition générale de la tache pigmentaire dans les diverses races humaines.

La répartition de la tache mongolique est très différente suivant les races. Nous allons successivement examiner les grandes lignes de cette distribution.

Races blanches.

La tache pigmentaire héréditaire visible à l'œil nu est assez rare chez les Européens, sauf chez les enfants nés dans le bassin de la Méditerranée. Adachi et Fujisawa ont constaté la présence de la tache mongolique chez des Européens à Munich (1902). Tugendreich l'aurait trouvée chez les Allemands dans la proportion de 2 ‰. Les observations de Zarfl (1926) confirment ce fait. Epstein a signalé que 5 ‰ des enfants tchèques présentent la même tache ; la proportion serait de 2 % à Budapest. Des cas ont été observés à Vienne (Spuck, Sperck) ; en Italie, Menabouini (1907) et au Portugal, Da Costa Ferrera. La proportion de la tache peut atteindre jusqu'à 20 % chez les Portugais (Larsen et Godfrey) (1927). Elle est de 1 à 2 % en Italie (5 % en Sicile, 2 à 4 % en Sardaigne). On la rencontre également en Suisse, mais d'une façon très rare (Perrier, 1925).

D'après les recherches de Wateff, 5 ‰ des enfants bulgares sont porteurs de la dite tache, et même la proportion peut monter jusqu'à 1,5 % à Sofia.

En France, de nombreuses observations ont été faites, dont les premières furent les 2 cas de Appert (1909).

Quelques années plus tard, Comby et Schreiber ont signalé le cas d'un enfant dont les parents n'avaient aucune apparence asiatique. Comby a remarqué aussi la présence de cette tache chez les enfants juifs. De même Fruzinsholz l'a découverte chez un enfant de père espagnol et d'une mère lorraine. En 1920, Fiedenthal l'a observée chez des tziganes. D'après Rivet, elle est relativement fréquente chez les populations indoeuropéennes de la Méditerranée, jusqu'à une proportion de 16 % environ à Cagliana et à Porto. Elle est très fréquente chez les races sémitiques : d'après Rivet, les Arabo-berbères de Tunisie la présentent dans une proportion de 54,8 % et ceux de

l'Algérie 26 %. Les juifs algériens en offrent 33 %. Au Caire, elle est de 51 %. En résumé, Gautier estime que 0,1-2 % d'enfants européens présentent la tache visible, cette proportion ne remonterait pas au delà de 5 % pour Fiedenthal.

Races extrême-orientales.

Nous avons déjà amplement signalé dans la partie historique la prédominance de la tache pigmentaire chez les races jaunes. On a même cru qu'elle était spécifique de ces races.

Japon. — Ce sont les auteurs japonais qui ont attiré l'attention sur son extrême fréquence dans leur pays (90 % d'après Adachi et Vupsa Naout).

Voici les chiffres donnés par Kato, d'après Morton :

1 an	99,5 %
2 ans	98 %
3 ans	96 %
4 ans	86 %
5 ans	62 %
6 ans	45 %
7 ans	29 %
8 ans	15 %
9 ans	10 %
10 ans	6 %
11 ans	5 %
13 ans	3 %

Corée. — De nombreux auteurs ont affirmé sa présence dans une proportion de 89 % chez les Coréens (Chemin).

Chine. — En Chine, Matignon a trouvé une proportion de 98 % jusqu'à l'âge de 2 ans et demi, mais de 10 % seulement à 4 ans. Les nouveau-nés chinois de Hao ne le présenteraient que dans une proportion de 83 %, par suite du métissage.

Indochine. — Les études détaillées de Chemin chez les Annamites ont permis de constater que 89 % des nouveau-nés annamites sont porteurs de la tache mongolique ; il a pu déterminer également la proportion : 71 % de 2 à 3 ans, 19 % de 3 à 8 ans ; après 8 ans, il semble qu'elle disparaît complètement.

Voici d'après Muraz et Kato le pourcentage suivant l'âge chez les Annamites.

	Muraz	Kato
	—	—
1 mois	62 %	61,5 %
5 mois	50 %	
11 mois	33 %	68 %
2 ans	18 %	61 %
3 ans		48 %
4 ans		29 %
8 ans	16 %	
12 ans	20 %	
14 ans	10 %	

Tout dernièrement, Bigot l'a rencontrée dans la proportion de 94,8 % chez les enfants annamites (âgés d'un an) du delta Tonkinois.

Siam. — Au Siam la proportion serait de 89 %, d'après les observations de nombreux auteurs.

Hindoustan. — Aux Indes, d'après Rivet, on retrouve la tache chez les Cingalais et les Tamouls. Nous l'avons rencontrée chez les hindous immigrés récemment à Madagascar.

Ruggles Gates signale qu'on l'observe dans 22 % des cas ; même jusqu'à 45 % à Burmési (Indes).

Tout dernièrement, Boulnois (1938) constate que presque tous les nouveau-nés hindous sont porteurs de la tache.

Malaisie. — On peut avancer que tous les enfants indonésiens, c'est-à-dire tous ceux qui peuvent se rattacher à l'Indonésie, présentent sans exception cette tache. Cette constatation a une importance capitale dans la question des migrations des peuples qui ont une parenté, de près ou de loin, avec les Indonésiens ; en effet la plupart des auteurs la considèrent comme une empreinte indonésienne (Deniker (1906), Muraz (1936)). Les Javanais, d'après Baumgarten, présentent la tache pigmentaire héréditaire dans la proportion de 99 %.

Fiedenthal (1926) a signalé, chez les Malais, la présence, chez presque tous les nouveau-nés, d'une ou de plusieurs taches bleues sur la région lombaire.

Iles de la côte asiatique se rattachant à l'Indonésie. — J. G. Riedel (1901) signale la présence des taches mongoliques chez les enfants des îles Célèbes et indonésiques.

Océanie. — D'après les observations faites par Collignen, les indigènes des îles Philippines la présentent fréquemment ; les enfants

hawaïens ont tous sans exception la tache mongolique, au dire de Okabe et de Ten Kate. Presque tous les indigènes polynésiens des îles Tahiti, Hawaï, Marquises, et les Maoris de la Nouvelle-Zélande l'ont d'après Baumgarten. Chez les indigènes Samoas, elle est considérée comme une marque de pureté raciale. On peut dire que presque tous les enfants océaniens la présentent à la naissance.

Races amerindiennes (indiennes de l'Amérique).

Les enfants des races primitives de l'Amérique ne font pas exception. Les études de Rivet, qui soutient que certains Indiens de l'Amérique sont vraisemblablement d'origine malayo-polynésienne, ont permis de préciser la présence de la tache mongolique chez différentes tribus indiennes de l'Amérique du Sud. Mais le premier signalement de la tache mongolique chez les Esquimaux a été fait par Holboell Holm ; Mme Tucher en 1887 l'a également observée chez les Esquimaux de l'Est du Groenland occidental. Déjà en 1901, Baelz — d'après Bartels — a rencontré des taches pigmentaires chez un enfant Peau-rouge. Houstan, Hansen et Saabye l'ont trouvée chez les Indiens du Nord de l'Amérique, chez les Groenlandais et les indigènes de l'Alaska.

W. Lehmann (1908) signale avoir constaté chez un Indien « Chinpo » de 2 ans des taches mongoliques très nettes.

Hermann rapporte une observation de Starr sur la présence des taches mongoliques chez les enfants des Indiens Maya de la presqu'île du Yucatan. Elles sont rouges ou bleues. Elles semblent être moins persistantes que chez les Japonais et les Esquimaux. D'après certains de ces auteurs, les autres tribus de l'Amérique centrale seraient dépourvues de ces taches ; pourtant Starr déclare en avoir trouvé dans certaines régions du même pays. Il les a constatées également en Colombie, en Californie et au Mexique. La tache pigmentaire héréditaire existe chez les Patagons, les Colombins, les Péruviens et les Brésiliens et la proportion peut aller jusqu'à 87 % (Sekamann, Nietsche, Rivet, Appert). Les recherches de Fiedenthal (1936) confirment l'existence de ces différents faits.

Races proche-orientales.

Turquie. — Les recherches de Chevket Aziz (1912) ont montré l'existence de la tache mongolique sur 5,6 % des enfants turcs des deux sexes (300 cas : naissance - 13 ans).

Races nègres.

Longtemps considérée comme l'apanage de la race jaune, la tache mongolique a été observée chez toutes les races de couleur et particulièrement chez les négroïdes orientaux et, tout récemment, chez les nègres d'Afrique.

Nègres orientaux. — En effet, on l'a observée d'abord chez les races de souche noire ayant un contact avec les jaunes : il s'agit des négritos indonésiens. Déjà, en 1901, Riedel a signalé la présence de la tache mongolique chez une fillette papoue. Elle a été constatée chez les négroïdes des îles indonésiennes (Nouvelles Hébrides, Nouvelle Calédonie, îles Fidji et Samoa) issus d'un mélange de sang noir et malayo-polynésien.

Nègres africains. — De nombreux auteurs ont pu constater chez les nouveau-nés nègres africains la présence de la tache pigmentaire héréditaire (Brunner, Bay, Schweinfurth, von Hellwald) ; on ne l'observe pourtant que pendant les 3 premiers jours de la naissance, période pendant laquelle la couleur de l'enfant nègre est aussi claire que celle de l'enfant jaune ou blanc. Pourtant Appert, s'appuyant sur le texte original de Schiller Tertz, nie l'existence de cette tache ou l'explique par la façon spéciale dont se pigmente la peau du nègre. Les nègres de Sao Paolo (Brésil) la présentent dans une proportion de 65 %.

Brennemann a constaté en Amérique une forte proportion d'enfants noirs présentant la tache mongolique, mais là encore on pourrait invoquer la présence de sang indien. Chez les Africains on la rencontre très souvent. En Afrique occidentale française, on la trouve aussi bien chez les Bambaras de Segou (85 %) les Haoussas de Niamey (55 %) les Wolofs de Saint-Louis (40 %) que chez les Dahoméens (63 %). Elle est très fréquente au Cameroun (Yaoundé : 67 %) et au Togo (48%) d'après Noël. Pales l'a observée chez les nègres de l'Afrique équatoriale (46 % à Brazzaville). On l'observe dans la proportion de 60 % chez les Banda de l'Oubanghi-Chari et de 75 % chez les Sara de la région de Tchad. Signalons également les observations de Cipriani qui l'a vue chez les indigènes de la rive gauche du Zambèze (Rhodésie). On la rencontre aussi chez les Danakyls.

Répartition de la tache mongolique à Madagascar.

La coloration plus ou moins intense de la peau rend difficile souvent l'examen de la tache mongolique et risque d'entraîner des erreurs. Pour que les résultats aient une véritable signification, il faut que l'examen soit fait pendant une période déterminée, dans les 48 heures après la naissance (Rivet).

Nous avons, dans ce but, établi nos pourcentages non pas d'une façon globale, mais à divers âges, ce qui, entre autres, nous donne des indications intéressantes sur la vitesse de sa disparition. C'est en effet, semble-t-il un élément important dans certains métissages : la tache non seulement diminue de pourcentage, mais aussi d'intensité.

Nous avons retenu en première ligne les chiffres qui correspondent de 0 à 1 an pour nos interprétations, ce qui permet une comparaison facile et sûre.

De plus, nous avons évité de tomber dans quelques erreurs commises au cours de certaines enquêtes. Nous avons pris des précautions pour qu'il n'y ait pas de confusion possible de la tache mongolique avec d'autres taches cutanées. En effet, dans certaines enquêtes effectuées à Madagascar, par exemple, on a englobé sous le nom de tache mongolique les taches les plus diverses, ce qui a entraîné forcément une proportion beaucoup plus forte qu'elle ne l'est en réalité. D'un autre côté, il était utile de préciser le nom sous lequel est communément désignée la tache mongolique :

Les mots : *Tandra*, *Hamatra*, *Hati-Kena*, désignent des taches de noevi et toutes les colorations de la peau qui n'ont rien à voir avec la tache mongolique. Seuls les mots : *Anaaa* et son dérivé *Ranon' anana* ainsi que les mots *Hodritr'amalona* et *Vodi-Vilany* correspondent à la tache mongolique.

L'étude de cette répartition ne peut se faire en bloc à Madagascar du fait même de l'existence de plusieurs tribus qui ne sont pas comparables.

En effet, Madagascar dont la superficie représente celle de la France et des Pays-Bas réunis (627.300 km²) s'étend du 11° au 25° de latitude sud. Elle est comprise dans la zone tropicale sauf dans sa partie méridionale qui descend au-dessous du tropique du Capricorne et de ce fait se trouve dans la zone tempérée. Sa

population est de 3.750.000 habitants environ ; elle est divisée en une quinzaine de tribus principales qui occupent des régions déterminées.

La Côte Ouest est occupée par des Sakalava et les différentes sous-tribus qui en dérivent. La Côte Est est habitée au sud par les Betsimisaraka, au Nord par les Antakarana. La partie Sud de l'Ile est peuplée par plusieurs tribus : Antandroy, Antaifasy, Mahafaly, Vezo, Tanala, Antaimorona, Bara et Betsileo.

Les Hova oul meriniens et les Vakinankaratra — qui sont les plus nombreux — occupent le centre de l'Ile. Les Sihanaka et les Tsimihety occupent la région qui se trouve entre le pays des Imeriniens et celui des Antakarana.

Les Makoa sont éparpillés un petit peu partout, mais habitent surtout la région ouest entre les Sakalava et les Hova.

Voici, par ordre numérique, les différentes tribus et sous-tribus malgaches. Nos chiffres ont été puisés dans les rapports officiels adressés au Ministère des Colonies.

I.	Imeriniens ou Hova (avec la sous-tribu des Vakinankaratra comprise)	1.250.000
II.	Betsileo	507.749
III.	Betsimisaraka	480.314
IV.	Sakalava	220.319
V.	Tsimihety	207.135
VI.	Antaisaka	177.000
VII.	Antaimorona	170.626
VIII.	Antandroy	169.285
IX.	Bara	160.000
X.	Tanala	150.000
XI.	Antanosy	85.000
XII.	Makoa	55.984
XIII.	Masikoro (sous-tribu sakalava)	48.100
XIV.	Mahafaly	45.000
XV.	Bezanozano	28.000
XVI.	Antaifasy	18.995
XVII.	Antakarana	17.000
XVIII.	Vezo (sous-tribu sakalava)	17.000

La tache mongolique à Madagascar a déjà été étudiée surtout chez les imeriniens ou Hova qui ont attiré l'attention des chercheurs à cause de leur parenté avec les Malais : en effet Chemin l'a signalée

dès 1899. Dix ans plus tard, Fontoynont l'a étudiée d'une façon détaillée toujours chez les Hova purs ou métissés avec les négroïdes africains et a obtenu les résultats suivants :

Hova ou Imerinien.

10 andriana (caste noble)	70 %
43 hova (caste libre)	60,40 %
55 anciens esclaves (négroïdes)	40 %
30 métis (Hova × esclaves)	56 %

Au moment où nous préparions cette thèse, Champion (1937) dans un mémoire à la Société des Africanistes — ayant utilisé les documents demandés par Rivet, en vue d'une enquête mondiale — a constaté que, pour l'ensemble de l'Ile, 33 % des enfants au-dessous de 10 ans sont porteurs de la tache.

Voici les résultats obtenus par cet auteur chez les différentes tribus :

Sihanaka	48 %	Tanala	10 %
Andriana	77 %	Antanosy	52 %
Hova	53 %	Antandroy	64 %
Hovavao	35 %	Sakalava	36 %
Betsileo	44 %	Makoa	38 %
Antakarana	33 %	Tsimihety	40 %
Bezanozano	24 %	Comoriens	26 %
Betsimisaraka	68 %	Metis	56 %
Antaimorona	28 %		

Dans les détails, nous avons obtenu des résultats un petit peu différents. Ceci tient en partie à ce que les enquêteurs de Champion ont englobé dans la tache pigmentaire congénitale d'autres taches à cellules pigmentaires, en particulier des nœvi extrêmement fréquents chez les Malgaches (1).

Nos recherches ont porté sur 2.094 cas répartis dans les diverses tribus.

1. C'est ce qu'il a fait remarquer lui-même que parmi ses résultats se trouvent englobés les Hamatra, Tandra, etc..., noms désignant toutes colorations anormales de la peau n'ayant rien à voir avec la tache pigmentaire héréditaire.



Fig. 7. — Tache pigmentaire héréditaire chez une fillette de 2 ans (Rabakonirina) ; caste hova, sous-caste tsimahafotsy.



Fig. 8. — La même fillette, vue de face. (Photo Raoely James).

Imeriniens ou Hova.

Age	Sexe	Nombre	Tache pigmentaire héréditaire		
			porteur	non porteur	pourcentage
48 h.	M.	157	101	56	60 %
	F.	112	59	53	
1 mois	M.	10	5	5	61 %
	F.	11	8	3	
6 mois	M.	18	10	8	60 %
	F.	34	21	13	
6 mois à 1 an...	M.	43	13	30	47 %
	F.	21	17	4	
1-2 ans	M.	44	17	27	45 %
	F.	39	21	18	
2-3 ans	M.	20	12	8	60 %
	F.	8	4	4	
3-4 ans	M.	26	5	21	22 %
	F.	19	5	14	
4-5 ans	M.	13	4	9	33 %
	F.	8	3	5	
5-6 ans	M.	23	6	17	23 %
	F.	19	4	15	
		625	315	310	de 0-1 an 56 %

Inversement à ce que l'on croyait jusqu'ici, la proportion de la tache mongolique est donc relativement faible chez les Hova par rapport aux tribus voisines. Dans les 48 heures qui suivent la naissance, 60 % seulement portent la tache et la première année 56 %.

Nous avons également pensé, comme nous le verrons plus loin au cours de la discussion, qu'il serait plus intéressant d'étudier par castes :

325 cas observés........................	0-1 an
Caste Andriana (caste noble)	56 %
Caste Hova (caste libre)..................	40 %
Caste Andevo (esclaves) :	
a) importés d'Afrique................	50 %
b) Tsierondahy (se rapprochant des nègres océaniens)	80 %

Ici, nos résultats semblent opposés à ceux de Fontoynont et de Champion. Ceci proviendrait du fait que les examens de ces auteurs n'ont pas été tous faits au cours de la première année, et que la tache a été recouverte par la pigmentation épidermique.

Betsileo.

Age	Sexe	Nombre	Tache pigmentaire héréditaire		
			porteur	non porteur	pourcentage
48 h..........	M. F.	36 30	28 21	8 9	74 %
1 mois	M. F.	5 10	5 9	0 1	93 %
1 an...........	M. F.	26 26	18 23	8 3	78 %
2 ans	M. F.	12 11	8 8	4 3	70 %
3 ans	M. F.	5 6	3 3	2 3	54 %
4 ans	M. F.	1 3	1 1	0 2	60 %
		171	128	43	Porteur de 0-1 an 78 %

Antaimorona.

Age	Sexe	Nombre	Tache pigmentaire héréditaire		
			porteur	non porteur	pourcentage
48 h.	M. F.	5 7	4 5	1 2	75 %
1 mois	M. F.	9 5	5 2	4 3	50 %
1 an...........	M. F.	24 6	17 4	7 2	70 %
2 ans	M. F.	3 3	1 1	2 2	33 %
3 ans	M. F.	5 4	3 0	2 4	33 %
4 ans	M. F.	4 2	1 0	3 2	25 %
6 ans	M. F.	9 3	3 1	6 2	33 %
		89	47	42	Porteur de 0-1 an 66 %

ANTANDROY.

Age	Sexe	Nombre	Tache pigmentaire héréditaire		
			porteur	non porteur	pourcentage
48 h.	H. F.	20 26	18 16	2 10	73 %
1 mois	H. F.	52 16	38 16	14 0	79 %
1 an...........	H. F.	6 2	6 2	0 0	100 %
		122	96	26	Porteur de 0-1 an 78 %

SIHANAKA.

Age	Sexe	Nombre	Tache pigmentaire héréditaire		
			porteur	non porteur	pourcentage
48 h.	H. F.	6 8	6 8	0 0	100 %
1 mois	H. F.	6 22	6 22	0 0	100 %
1 an...........	H. F.	36 38	28 26	8 12	73 %
2 ans	H. F.	12 10	4 4	8 6	36 %
3 ans	H. F.	12 16	0 8	12 8	29 %
4 ans	H. F.	20 10	2 0	18 10	6,6 %
5 ans	H. F.	16 16	0 4	16 12	12,5 %
6 ans	H. F.	12 14	0 4	12 10	15 %
		234	102	132	Porteur de 0-1 an 85,5 %

MAKOA.

Age	Sexe	Nombre	Tache pigmentaire héréditaire		
			porteur	non porteur	pourcentage
48 h.	H. F.	3 8	2 3	1 5	45 %
1 an...........	H. F.	6 9	4 4	2 5	53 %
2 ans	H. F.	6 7	1 3	5 4	30 %
3 ans	H. F.	4 4	0 1	4 3	12 %
4 ans	H. F.	9 7	1 1	8 6	12 %
5 ans	H. F.	5 3	0 0	5 3	0 %
6 ans	H. F.	5 4	1 1	4 3	22 %
7 ans	H.	10	2	8	20 %
		96	25	71	Porteur de 0-1 an 50 %

SAKALAVA.

Age	Sexe	Nombre	Tache pigmentaire héréditaire		
			porteur	non porteur	pourcentage
48 h.	H. F.	12 6	2 4	10 2	33 %
1 an...........	H. F.	4 2	2 2	2 0	66 %
2 ans	H. F.	0 2	0 0	0 2	0 %
3 ans	H.	2	0	2	0 %
		28	10	18	Porteur de 0-1 an 41,6 %

Tsimihety.

Age	Sexe	Nombre	Tache pigmentaire héréditaire		
			porteur	non porteur	pourcentage
48 h.	H. F.	7 8	4 5	3 5	60 %
1 an...........	H. F.	40 38	29 20	11 18	62 %
2 ans	H. F.	14 20	9 6	5 14	44 %
3 ans	H. F.	22 20	5 4	17 16	21 %
4 ans	H. F.	26 7	6 1	20 6	21 %
5 ans	H. F.	23 6	3 0	20 6	10 %
6 ans	H. F.	10 18	2 2	8 16	14 %
7 ans	H. F.	24 22	1 1	23 21	4,3 %
		310	101	209	Porteur de 0-1 an 62 %

Masikoro.

Age	Sexe	Nombre	Tache pigmentaire héréditaire		
			porteur	non porteur	pourcentage
48 h.	H. F.	16 8	14 6	2 2	83 %
1 mois.........	H. F.	2 12	2 12	0 0	100 %
1 an...........	H. F.	10 10	6 8	4 2	70 %
2 ans	H. F.	12 12	0 0	12 12	0 %
7 ans	H. F.	4 8	0 0	4 8	0 %
		94	48	46	Porteur de 0-1 an 82,7 %

En l'établissant d'après son pourcentage à l'âge de un an, la répartition de la tache mongolique à Madagascar permet de classer ses tribus en deux catégories :

1° dans l'une, celles qui présentent une forte proportion de tache mongolique (autour de 80 %), c'est-à-dire la majorité de leurs sujets Betsileo, Sihanaka, Masikoro — (sous-tribu sakalava) — Antandroy, Betsimisaraka, Antaimorona et peut-être Mahafaly et Bara.

2° dans l'autre, celles qui ont un taux autour de 50 % : Hova, Makoa, Sakalava de la Côte et Tsimihety.

Si, réellement la tache pigmentaire héréditaire est une marque d'empreinte indo-océanienne, presque toutes les tribus malgaches ont donc reçu des apports indo-océaniens.

Cette conclusion va être, dans la 2e partie de ce travail, corroborée par d'autres données anthropologiques et ethnographiques.

Importance de la tache pigmentaire héréditaire en ethnographie.

De toutes ces données générales nous relevons les faits suivants :

La tache mongolique (tout au moins dans sa forme anatomique) présente une fréquence et une répartition très différente selon les races. Elle constitue un caractère anthropologique important. Elle est donc pour nous un élément précieux d'appréciation, à condition qu'elle soit complétée par d'autres arguments anthropologiques ou ethnographiques. Ce qui est en effet remarquable, c'est la prédominance de cette tache pigmentaire chez les peuples comme les indo-océaniens dont la pigmentation épidermique est plus ou moins importante et qui habitent le littoral baigné par l'Océan Indien ou chez ceux qui ont eu des rapports plus ou moins éloignés avec eux.

En effet, la tache est visible macroscopiquement, dans la proportion de 99 %, chez les malais et les océaniens. Elle atteint une proportion moins forte chez les Japonais métissés d'europoïdes, porteurs de facteurs inhibiteurs. Le fait est encore plus net chez les Aïnos qui vivent, parmi les Japonais, dans les îles Yesco et Sakhalines. Ils ne présentent que dans une proportion faible (18 %) la tache mongolique (Sekoba) : ce sont des Europoïdes. Ils ont une peau plus claire, un système pileux plus fourni et une taille beaucoup plus élevée que les Japonais. En un mot, ils se rapprochent des Européens et on les considère comme appartenant à la race caucasienne ; chez

eux le facteur inhibiteur de la pigmentation prédomine, ou bien le facteur d'achèvement est absent. Par contre, les peuples à pigmentation cutanée assez prononcée, se rattachant plus ou moins directement aux Océaniens ou de même origine que ces derniers, présentent cette tache dans une proportion très forte. C'est le cas des Indiens de l'Amérique et des indigènes de Madagascar. En effet, pour les Indiens d'Amérique, la plupart des auteurs semblent accepter, avec Hollmann et Blasutti, leur pluralité d'origines.

Kroeber affirme que seuls les esquimaux sont de véritables asiatiques. Après la découverte de l'Australopithecus (1925) Correa a adopté la théorie de l'arc anthropophylétique indien, théorie qui veut que les peuples du continent américain aient pour origine le bassin de l'Océan Indien. Correa pense que le berceau de l'Humanité se trouve dans le bassin de l'océan Indien, dans le Nord de l'Inde. Selon lui, les ancêtres des Indiens d'Amérique auraient emprunté la voie Australie-Tasmanie-Antarctique.

Si l'on accepte cette théorie, il n'est pas téméraire d'avancer que les ancêtres d'une partie des Malgaches auraient emprunté la même voie jusqu'en Tasmanie et, favorisés par les courants marins, ils auraient pris le chemin opposé en contournant l'Australie.

Les études anthropologiques faites par Lapicque aux Indes et les observations de Rivet sur le mode de vie des Indiens d'Amérique ne font que confirmer cette hypothèse. La présence de la tache pigmentaire héréditaire sur de nombreuses tribus nègres d'Afrique laisse supposer qu'elles auraient les mêmes ancêtres que les négroïdes orientaux (hypothèse soutenue déjà depuis 1905 par Lapicque).

Rivet et Mauss par des études comparatives des arts et des techniques établissent également — avec des arguments fort suggestifs — la parenté entre différents groupes américains et océaniens.

En ce qui concerne Madagascar, nous retenons de ces considérations générales les points suivants :

1° La prédominance de la tache pigmentaire héréditaire chez les peuples d'origine indo-océanienne, et d'autre part sa forte proportion chez la plupart des tribus malgaches.

2° La possibilité de tirer des conclusions intéressantes sur les origines des Malgaches, à condition que l'on étudie la fréquence de la tache d'une façon précise, à un âge déterminé, et en connexion avec d'autres caractères anthropologiques et ethnographiques.

3° La possibilité d'envisager une communauté d'origine pour

certaines peuplades d'Afrique et certaines tribus de Madagascar qui seraient toutes parties de l'Insulinde.

4° L'étude du problème malgache avec d'autres faits ethnographiques permettrait ainsi d'établir la communauté d'origine de tous les nègres.

... « *A la mémoire de P. Ramanase et du Rév. J. F. Radley.* »

DEUXIÈME PARTIE

ORIGINES DES MALGACHES

Aperçu sur les origines des populations malgaches d'après les divers auteurs.

Avant d'exposer les résultats de nos investigations, il nous paraît nécessaire de donner, d'après les divers auteurs, un aperçu rapide sur les origines des Malgaches.

L'île de Madagascar aurait été connue depuis la plus haute antiquité. *Ptolémée* l'aurait placée dans la région du Cap Prasum : « les Isles de Mosambic sont situées à 15° d'élévation australe », et l'aurait désignée sous le nom de *Menuthias* et Pline sous celui de *Cerne.*

La dénomination de *Madagascar* remonte à *Marco-Polo*, 1298, qui écrit indifféremment : Madeigascar, Mogelasio ou Magas.

Entre le xe et le xvie siècle, elle fut visitée par les Arabes (d'après El Edrizi) et appelée sous divers noms (Djafouné, xe siècle ; Chezbezat, 1153 ; El Komr (1), Comorbina, 1502 ; Alisa, 1506 ; Camarocada, 1508). Les navigateurs européens à partir du xvie siècle l'ont baptisée : île Saint-Laurent (1500) ; île Saint-Georges (1540), Pacras (1575) et île Dauphine (1665).

C'est à partir du xviie siècle que les voyageurs se rendant aux Indes Orientales ont adopté l'appellation de Madagascar (2).

Quant à la nature et aux origines des habitants, elles ont été longuement discutées et les avis des auteurs étaient partagés, jusqu'au moment où Grandidier a commencé à publier ses ouvrages.

Nacquart (1550) signale qu'il y a deux types d'habitants à Madagascar ; les uns noirs à cheveux foncés, originaires du pays, les autres blancs à cheveux longs, venus du côté de la Perse il y a 500 ans.

Luiz Mariano (1613) prétend que les ancêtres des Malgaches viennent de Malacca, de la Cafrerie, des Maures, de l'Inde et de l'Arabie.

1. Ou plutôt « Dzezaïr-el-Qomor » (les îles de la lune). Madagascar étant alors la grande Qomor par opposition aux petites îles environnantes ; alors que la Grande Comore actuelle était connue par les géographes et par les indigènes mêmes sous le nom d'Angazidza.

2. Le mot lui-même aurait comme racine le mot malgache : Malagasy ; qui proviendrait d'un autre mot : Malacca (les originaires de Malacca).

Il distingue trois types de Malgaches : ceux qui sont noirs comme les Cafres de Mozambique et ont des cheveux crépus ; ceux qui sont noirs avec des cheveux lisses ; enfin, ceux qui sont de teint clair appartenant au Royaume des Hova.

De Beaulieu (1620) a constaté que les habitants de la Baie Saint-Augustin ne sont nullement camus ni lippus.

En 1642, Pyrard de Laval a constaté chez certains habitants de Madagascar « quelque chose de chinois ».

De Flacourt (1658) pense que les premiers émigrants malgaches étaient des sémites, provenant des premières transmigrations de Juifs issus, soit des anciennes familles israélites d'avant la Captivité de Babylone, soit de ceux qui pouvaient être restés en Egypte.

(Cet argument est réfuté par plusieurs auteurs, entre autres Guillain et surtout Bloch, qui croient que les Juifs n'ont pu se multiplier à Madagascar.) De plus, de Flacourt pense qu'il y a eu diverses autres invasions et, plus particulièrement, celles des Arabes.

En 1797, J. Lasalle a remarqué que seuls les Hova ont le teint blafard et les cheveux plats.

Billard, en 1817, a remarqué que l'angle facial des Malgaches est presque aussi droit que celui des Européens.

Grandidier (1872) a pu dégager les relations entre les Malgaches et les habitants de l'Indo-Océanie ; ses remarquables travaux constituent un monument de l'histoire ethnographique de Madagascar. Il croit que le fond de la population malgache est indo-mélanésienne. Mais, avant l'arrivée des Indo-Mélanésiens, Madagascar aurait été habité d'abord par une population inconnue à civilisation assez avancée et ensuite, peut-être, par des nègres africains. Après les Indo-Mélanésiens seraient venus des immigrants de races sémitiques, mongoliques ou caucasiques. Les immigrants de race sémitique qui s'imposèrent aux Indo-Mélanésiens leur fournirent des chefs. Plus récemment, vers la fin du XVIe siècle, des Javanais naufragés seraient arrivés et auraient institué les castes à Madagascar. Les travaux de Grandidier ont servi de base à toutes les recherches qui ont été effectuées plus tard.

De Quatrefages (1875) pense que les premiers habitants de Madagascar étaient océaniens : des Papous. C'est seulement plus tard que les Africains, les Arabes et les Juifs seraient venus.

Dahle (1878) se basant sur les études de Hildebrandt — qui avait effectué des recherches anthropologiques sur des crânes malgaches — et sur l'existence de mots bantous dans la langue malgache, tend à assimiler les Malgaches aux Africains.

Staniland Wake (1881) en étudiant comparativement les caractères physiques et moraux ainsi que la linguistique des Malgaches et des Siamois, croit à l'existence d'affinités étroites des premiers avec la race mongoloïde qui habite la région de l'Indo-Chine.

J. Cameroun (1884), se basant sur la ressemblance des coutumes, rattache au peuple d'Israël les premiers habitants de Madagascar qui auraient été les Hova.

Laillet (1884) présume qu'à des époques indéterminées, une colonie serait d'abord venue d'Afrique en traversant le canal du Mozambique, et se serait fixée à Madagascar ; une autre, d'origine malaise, serait venue ensuite de l'Archipel Indien.

D'Escamp (1884) pense que les premiers habitants de Madagascar étaient originaires d'Afrique. Les migrations arabes et extrême-orientales ne se seraient faites que plus tard.

Paisant (1889) croit que la presque totalité des immigrés qui peuplaient primitivement l'île provenait de l'archipel océanien.

Jully (1897) en étudiant les différents textes de ses prédécesseurs et plus particulièrement l'Histoire du Royaume Hova de Callet, adopte la même conception, mais affirme que les Andriana (Nobles) sont d'origine arabe.

Elisée Reclus d'une part, et Gautier d'autre part, croient que le peuplement de Madagascar s'est fait de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire du côté de l'Océan Indien vers le canal de Mozambique. Les migrations des ancêtres des Malgaches par l'Océan Indien pour arriver à Madagascar auraient été favorisées par des courants marins venant de l'Asie ; l'existence de ces courants a été prouvée par la présence des laves volcaniques du Karakatoa recueillies sur la côte Est de Madagascar.

D'après Elisée Reclus, il n'y a pas de races pures dans la Grande Ile : la Côte occidentale est habitée par des nègres, le centre du pays par des Malais et les deux extrémités de l'île par des Arabes.

Gautier (1890-1900) pense que Madagascar a reçu des Arabes, des Persans et des Hindous.

Hamy (1895) a fait des études comparatives intéressantes qui lui ont permis d'établir la parenté entre les Malgaches et les habitants océaniens ; il pense qu'il y a eu plusieurs migrations successives.

Déjà en 1897, Zoborwski, émit l'hypothèse que les Hova sont issus de mélanges d'Hindous et de Malais. Il retrouve chez les Hova des traits de Javanais, de Battaks, de Moïs et de Dayaks.

G. Gravier (1904) pense qu'à une époque très éloignée l'Indo-Mélanésie a peuplé Madagascar de nègres. Les tribus actuelles pro-

viendraient des croisements de cette race avec des navigateurs venus postérieurement échouer à Madagascar et d'une manière successive : Juifs, Arabes, Persans, Indiens, Javanais, Chinois et Japonais.

Belloy Rodriguez (1909) a étudié le fémur et le tibia des Malgaches et a constaté que ceux des Hova se rapprochent morphologiquement de ceux des Malais ; tandis que ceux des autres tribus se rapprochent de ceux des Nègres.

Rouquette (1914) a signalé que par beaucoup de caractères (crâne, pied) l'Antandroy s'éloigne du type arabe, comme on a tendance de le croire jusqu'ici, mais se rapproche du néo-calédonien.

Les travaux de Malzac (1912) ont trait spécialement à l'Histoire du Royaume Hova ; cet auteur, grâce à la découverte de pièces de monnaie dans des tombeaux royaux, a pu établir l'arbre généalogique des monarques Hova et soutient que les Hova-Ambaniandro — dont on prétend que la présence est considérée comme relativement récente dans l'île — ont formé et forment encore la population primitive de Madagascar, connue sous le nom de Vazimba ; d'après lui les Hova sont donc les descendants des Vazimba.

Rasamimanana (Ambohimalaza), dans un travail intéressant présenté à l'Académie Malgache, semble confirmer cette thèse en insistant sur l'existence, même à l'heure actuelle, de descendants des Vazimba en la personne des anciens seigneurs féodaux du pays.

Une des thèses les plus importantes qui aient été publiées depuis l'ouvrage de Grandidier est celle de G. Ferrand (1905-1922).

En effet, depuis 30 ans, l'auteur étudie comparativement les langues malaise, africaine en fonction du malgache et compulse de vieux documents extrême-orientaux. Il pense que les migrations se sont faites par périodes successives ; dans son hypothèse les premiers habitants sont inconnus, puis, sont venus avant l'ère chrétienne, des bantous ; vers le IVe siècle, un groupe très important d'indonésiens hindouisés venant de Sumatra se sont installés en maîtres. Vers le IXe siècle, des Arabes ont islamisé Madagascar. Une seconde immigration indonésienne a lieu vers le Xe siècle et, après mariage avec les Vazimba, elle aurait donné naissance aux ascendants des Hova actuels.

Depuis il y aurait eu des immigrations persanes et arabes.

Après Ferrand, un des chercheurs les plus intéressants est Razafintsalama (1920) ; il a pu établir, grâce à sa connaissance du sanscrit — qui a été déjà étudié par Thomas — et du bouddhisme que, non seulement la langue malgache contient quelques centaines de racines sanscrites, mais aussi que ces mots se rapportent au bouddhisme

mahayaniste. Il pense que Madagascar a été primitivement habité par des Mélanésiens et que c'est seulement vers le début du xe siècle que des immigrants malais, accompagnés de missionnaires bouddhistes, ont pris pied dans l'île.

Il nous reste à parler, pour terminer cette revue des grandes hypothèses classiques, de celle de Dubois qui est basée sur les travaux de ses prédécesseurs. Cet auteur a fait une sorte de synthèse de la question malgache. Aux premiers âges de l'Humanité, Madagascar aurait reçu une migration des négrilles originaires de la région méridionale de l'Asie. Une vague de Nègres repoussant les premiers vers l'intérieur aurait formé la seconde migration. Il y aurait eu une troisième vague négroïde à prédominance malaise, quelques siècles avant l'ère chrétienne. Plus tard, il y aurait eu des apports mêlés de Sémites, d'Hindous, d'Arabes, de Malais qui se seraient succédé pendant des siècles et auraient fini par prédominer au point de vue civilisation.

En dehors de ces recherches, signalons l'existence d'autres travaux qui ne font que confirmer ces différentes hypothèses : Dandouau, Rusillon, Julien, Birkeli, Ardant du Picq, etc...

Notons cependant que Julien pense que les Africains auraient précédé tous les autres immigrés et Birkeli croit que la langue bantoue a été introduite à Madagascar par les Arabes nègres de Zanzibar. Rusillon insiste sur les origines des Vazimba et les migrations des Israélites.

La revue de ces différentes thèses nous montre que, dans l'ensemble, les auteurs admettent l'existence de plusieurs races à Madagascar. Ils sont d'autre part d'accord pour affirmer qu'au cours de l'histoire ces races se sont plus ou moins mélangées.

Mais quel est le degré de ces mélanges ? Quels sont les éléments dominants et leurs rapports avec les populations indo-océaniennes ? Vers quelles dates ont-ils quitté leurs pays d'origine ?

Telles sont les questions que nous voulons étudier maintenant.

* * *

L'étude de la distribution de la tache mongolique nous permet de supposer que la majeure partie des tribus malgaches est *d'origine indo-océanienne ou de même origine que les Océaniens.* Nous allons voir si cette constatation cadre avec les faits anthropologiques et ethnographiques.

En effet, l'étude de la tache mongolique seule ne permet pas de tirer des conclusions définitives ; mais, jointe aux autres données

anthropologiques, elle présente une grande valeur. Ainsi, dire que les enfants Hova présentent cette tache mongolique dans la proportion de 56 % environ ne permet que de soupçonner leur origine indonésienne ; mais quand on sait par ailleurs qu'ils ont les cheveux plats, le teint bronzé, le nez à peine épaté et sont brachycéphales, on peut les séparer aisément des autres tribus comme les Makoa (Africains) caractérisés par des cheveux crépus, une peau très noire, un nez épaté, ou les Antaimorona qui sont plutôt dolichocéphales et qui présentent pourtant à peu près la même proportion de tache mongolique.

Pour cela, nous avons complété nos recherches par quelques caractères anthropologiques et des études comparatives ethnographiques et linguistiques.

Etudes anthropologiques.

Des études anthropologiques ont été faites par plusieurs auteurs (Grandidier, Hildebrandt, Bouchereau, Verneau, etc...) et ceux-ci ont conclu que les Imériniens (Hova) sont brachycéphales, tandis que les autres tribus se rapprochent des négroïdes océaniens et sud-africains (Grandidier, etc.) ; ces derniers sont dolichocéphales ou sous-dolichocéphales.

Nous avons nous-même étudié quelques caractères anthropologiques élémentaires concernant les cheveux et la peau et nous les avons complétés par des données déjà acquises. Au point de vue peau et cheveux, nous avons utilisé pour le classement des individus les trois types admis par les auteurs :

Peau : Type I : peau claire : du blanc-jaune pâle (européens, type chinois).
Type II : peau bronzée : jaune foncé (type malais).
Type III : peau foncée : olivâtre-noir (type négroïde).

Cheveux (classification de P. Martin) :
Type I : lissotriche (cheveux droits)
Type II : kymatotriche (cheveux ondulés, en boucles).
Type III : ulotriche (cheveux frisés, crêpus, très crêpus).

Les renseignements sur les différents indices ont été puisés dans les travaux de nos prédécesseurs (Deniker, Montandon, Grandidier, Bouchereau, Mac Auliffe, etc...). Nos recherches ont porté sur plus de 5.000 cas.

Hova ou Imériniens.

Nombre : 1.250.000 (Ce nombre comprend les Vakinankaratra qui, au point de vue ethnique, diffèrent fort peu des Hova.)

C'est le groupe le plus important et le plus nombreux. Il occupe une partie du Haut-Plateau de Madagascar : « l'Imerina ». C'est sur lui qu'ont porté la plupart des travaux.

D'après certains auteurs, cette tribu est issue d'un mélange de Vazimba (autochtones) avec des Javanais et des Malais ; la présence dans l'île de ces derniers serait relativement récente (Grandidier). Pour d'autres, les ancêtres des Hova étaient les Vazimba eux-mêmes (Malzac, Rasamimanana). Razafintsalama pense qu'il y a eu une influence hindoue importante.

Caractéristiques. — Tête brachycéphale avec tendance vers le type dolichocéphale : figure plate et ovale (Grandidier). Cheveux plats, barbe peu fournie, teint olivâtre, yeux bridés, corpulence médiocre, formes plutôt élégantes qu'athlétiques, taille avantageuse (P. Abinal).

Dubois a remarqué la présence de types nettement négroïdes même dans les castes supérieures.

Voici les résultats de nos investigations sur 1.608 cas.

Taille	Indice céphalique	Cheveux			Peau			Tache pigmentaire héréditaire
		I	II	III	1		3	
164	81	1.281	105	222	559	837	312	0-1 an
	brachycéphale	79 %	6,5 %	13,8%	34,76	52 %	13,1%	56 %

Contrairement à ce que l'on croyait jusqu'ici, la fréquence de la tache mongolique est donc relativement faible chez les Hova par rapport aux tribus voisines. Au cours de la première année, on ne l'observe que dans 56 % des cas.

Au point de vue des cheveux, 79 % des individus observés les ont lisses, 6,5 % ondulés et 13,80 % crêpus.

Sur 100 cas, 34,76 ont la peau claire ; 52 le teint intermédiaire et 13,1 très foncé.

C'est le type à cheveux lisses, à teint bronzé qui prédomine donc dans cette tribu.

Etant donné que l'on admet chez les Hova l'existence d'une prédominance malaise, il nous a paru nécessaire de savoir ce qui se passe chez les types dont la constitution physique se rapproche le plus du malais : cheveux lisses, brachycéphalie, teint bronzé, etc... Malgré leur ressemblance avec le type malais, sur les 157 cas que l'on a observés, la fréquence de la tache mongolique ne s'élève qu'à 79 % — au lieu de 98 % comme chez les Malais de Malaisie — et elle disparaît déjà au bout de deux ans. Cette disparition rapide de la tache serait l'indice d'un métissage, comme l'ont constaté Larsen et Godfrey chez les Hawaïens.

Ce comportement des Hova correspond d'ailleurs aux observations faites au point de vue coloration de la peau ; en effet dans la majeure partie des cas le mariage entre Hova pur et Européen donne aux descendants le teint d'un méditerranéen (au lieu du teint café au lait dû au métissage Blanc X Sénégalaise).

Nous avons pensé en outre qu'il serait plus intéressant d'étudier le Hova par castes. On sait que l'on désigne communément par le mot « Hova » (1) l'habitant de l'Imerina. Cette expression est défectueuse, car les indigènes n'entendent par « Hova » que la « classe libre » (bourgeoisie) des habitants de l'Imerina. On devrait plutôt désigner sous le nom d'Ineriniens les habitants de l'Imerina, qui se divisent en 3 grandes castes : les Andriana ou nobles, les Hova ou hommes libres (les plus nombreux), enfin les Mpanompo (serviteurs) ou Andevo (esclaves). Les castes sont subdivisées en sous-castes avec leurs hiérarchies. Signalons tout simplement, en ce qui concerne les Andevo, qu'il y a deux catégories d'esclaves : les premiers, importés récemment d'Afrique, répondent au type Makoa ; les seconds, qui forment les Tsierondahy et les Manaisotra, sont plutôt Mélanésiens, mais présentent également quelques ressemblances avec les Betsileo et les Sihanaka (2).

Nous avons donc cherché le pourcentage de la tache pigmentaire dans les différentes castes. Nos observations ont porté sur 325 cas.

1. Le mot « Hova » aurait comme origine le mot polynésien « Houa » qui veut dire « Chef » aux îles Tonga.

2. Sous l'ancien régime, ces derniers remplissaient le rôle de « serfs attachés à la caste royale et servaient de gardes de corps.

	Tache pigmentaire héréditaire	Peau			Cheveux		
		1	2	3	1	2	3
		%	%	%	%	%	%
1. Caste Andriana (noblesse) 0-1 an..........	56 %	15	75	5	90	5	5
2. Caste Hova (bourgeoisie)................	40 %	20	70	16	85	5	10
3. Caste « Andevo » ou Mpanompo (esclaves).							
a) esclaves importés d'Afrique............	50 %			100			100
b) Tsierondahy et Manaisotra (type océanien).	80 %	1	80	19	10	50	40

Notons que, dans l'ensemble, c'est la caste Hova qui s'éloigne le plus du type négroïde (africain ou océanien) et se rapproche du type indonésien. Ces faits se trouvent confirmés par des mesures anthropologiques ; en effet, nous avons étudié comparativement, en ajou



Fig. 8 *bis*. — Femme balinaise (type indo-malais) (Cliché Encyclopédie française).



Fig. *8 ter*. — Femme hova : faciès se rapprochant du type indo-malais.

tant à nos chiffres les différentes mensurations faites par nos prédécesseurs (Belloy-Rodriguez) sur des crânes et des fémurs du type malgache se rapprochant de l'Indonésien ; nous avons obtenu les résultats suivants :

	Indonésien	Malgache se rapprochant du type indonésien (Haut-Plateau)
Peau	clair	clair
Cheveux	lisses	lisses
Taille	163	164
CRANE :		
Indice cranien	80-84,9	80,1-84,8
Indice nasal	81,92	84
Indice orbitaire	91,89	96
Indice facial	69,40	66,40
		20,07
FÉMUR :		12,55
Indice robusticité { Tête	20,32	-
Indice robusticité { Diaphyse	12,28	
Indice pilastrique	114,77	116,48
Indice platymérique	76,69	74,88
Indice de la tête	99,78	100
Longueur du col	15,54	16,05
Angle du col	129	124,8
Torsion du fémur	174	174
Indice tibio-fémoral	84,92	85,40
Indice radio-pelvien (Lapicque)	84	89
Tache mongolique (0-1 an)	98 %	79 %

On voit qu'à tous les points de vue l'Imérinien (caste Hova) se rapproche de l'Indonésien. Dans la caste noble, on trouve des individus correspondant au type hindou ; quelques-uns se rapprochent de certains polynésiens blancs, tandis que d'autres sont nettement négroïdes océaniens, comme l'a si bien remarqué Dubois.

Ces données se trouvent confirmées par les études de l'indice radio-pelvien. La caste Hova présente un indice radio-pelvien de 89, tandis que chez les Andriana à cheveux ondulés ou crêpus nous avons trouvé le chiffre 100 correspondant à celui du négroïde en général.

L'examen de ces différents résultats nous indique l'existence parmi les Imériniens de plusieurs races mêlées. On pourrait dire que les Tsierondahy et Manaisotra, chez qui l'on constate le plus fort pourcentage de la tache pigmentaire héréditaire, présentent à peu près les mêmes caractères typologiques que les Betsileo et les Sihanaka ; ils seraient de même origine que ces derniers et formeraient avec eux la base de la population malgache.

FIG. 9, 10, 11 et 12. — Divers types rencontrés dans la tribu imérinienne.



Fig. 9. — Type indochinois.

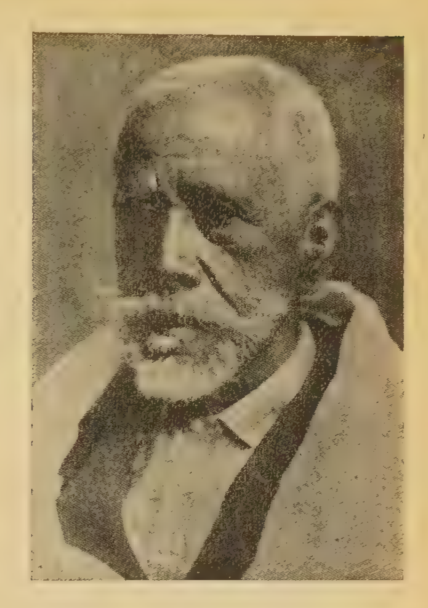


Fig. 10. — Type europoïde.



Fig. 11. — Type négroïde.



Fig. 12. — Type mongoloïde.

Nous avons trouvé que, contrairement aux observations de nos prédécesseurs, les Hova et les Andriana présentent plus rarement la tache pigmentaire héréditaire. Nous y reviendrons un peu plus tard, à propos des dates d'émigrations.

Betsileo.

(Nombre : 507.749.)

Les Betsileo occupent la partie sud du Haut-Plateau de Madagascar.

Les observations faites à leur sujet ont été très superficielles (à part celles de Dubois et de Rusillon). Toutes ont tendance à faire croire que les éléments négroïdes dominent. D'après certains auteurs, il y aurait eu plusieurs successions d'habitants dans le pays Betsileo (Ralambo, Ranjavola). Leur origine est obscure. D'après Elisée Reclus, l'élément noir l'emporte de beaucoup sur le type malais.

Caractéristiques. — Brachycéphale, nez non épaté, talon développé, orteils longs et séparés (Grandidier). Taille moyenne, front en trapèze, narines ouvertes, extrémités développées, cheveux crêpelés (Dubois).

Pour les uns, se sont des nègres africains ; pour les autres, des nègres océaniens. Cette conception n'a qu'une importance secondaire, car il semble que tous les nègres soient issus d'une même souche.

Pour Belloy-Rodriguez, le Betsileo représente, au point de vue anthropologique squelettique, le type intermédiaire entre le nègre et le Malais. Ce fait se trouve confirmé par notre étude sur l'indice radio-pelvien : en effet, le Betsileo présente un indice autour de 90, c'est-à-dire intermédiaire entre le négre et le Malais.

Voici les résultats observés sur 525 cas :

Taille	Indice céphalique	Cheveux			Peau			Tache pigmentaire héréditaire
		I	II	III	1	2		
1 m. 68	75.5 - 80 brachycéphale et sous-dolicocéphale	113	16	396	18	96	413	0 — 1 an
		22%	1%	77%	2%	18%	80%	74 %

Pendant la première année, 74 % des enfants portent la tache mongolique ; 22 ont des cheveux lisses et presque tous les autres ont des

cheveux crêpus (77 %). La grande majorité (80 %) est de teint foncé allant jusqu'au noir ; 18,3 % ont le teint intermédiaire, le type clair est rare.

On rencontre deux types : le premier, assez rare, à teint clair, nez à peine épaté, lèvres minces ; le second à teint foncé, nez aplati, lèvres épaisses.

L'examen de ces résultats permet de conclure à l'existence d'une



Fig. 13. — Malgache, tribu betsileo.



Fig. 14. — Moï (Cliché Encyclopédie française).



Fig. 15. — Malgache : tribu Vakinankaratra. (Photo-Hova : Razahtrimo)

Noter la ressemblance de ces 3 sujets.

certaine homogénéité dans cette tribu ; forte proportion de la tache mongolique allant de pair avec une homogénéité de coloration de la peau et de l'aspect des cheveux (presque exclusivement type 3).

Leurs aspects les rapprochent du Tsierondahy et du Manaisotra des Hauts-Plateaux. Leurs caractéristiques générales les rappro-

chent des indigènes qui forment le fond de la population de l'Extrême-Orient. Quelques-uns ressemblent aux Moïs d'Indochine (fig. 13, 14, 15).

Antaimorona.

(Nombre : 170.626.)

Les Antaimorona occupent une partie de la côte du Sud-Est de Madagascar, autour de Vohipéno — le mot Antaimorona signifie : « ceux des bords de l'eau » —. Ils seraient d'origine arabe et écrivent le malgache avec des caractères arabes. Les Tanala et les Antaifasy seraient des sous-tribus Antaimorona.

Caractéristiques. — Grandidier les classe parmi les types qui présentent une tête plutôt dolichocéphale ; figure allongée, presque orthognate ; front droit, menton pointu, peu de barbe et corps poilu. Taille assez grande.

Voici nos résultats sur 243 cas :

Taille	Indice céphalique	Cheveux			Peau			Tache pigmentaire héréditaire
		I	II	III		2	3	
1 m. 68	76	90	66	87	23	127	93	0-1 an
	dolicho-céphale	37 %	27 %	36 %	9,46	52,2	38,2	66 %

A 1 an, le pourcentage de la tache est de 66 % ; 37 % des cas ont des cheveux lisses ; 27 % ont des cheveux ondulés et 36 % sont nettement crépus. A peine 9,46 % ont la peau claire. Les individus à teint bronzé olivâtre prédominent (52,2 %) ; les autres sont noirs (38,2 %).

Il semble donc que c'est toujours le type négroïde qui prédomine. L'indice radio-pelvien de quelques individus Antaimorona d'aspect négroïde que nous avons rencontrés à Paris est au-dessus de 100.

C'est parmi les chefs que l'on retrouve le type arabe. Il s'agirait d'après nous, d'une population dont le fond est océanien, mais qui a subi l'influence de quelques Arabes ou de Bantous arabisés. On ne rencontre que rarement le type réellement arabe.

ANTANDROY, ANTAIFASY et TANALA.

(Nombre : 169.285, 18.995, 150.000.)

Ils occupent le Sud de Madagascar. D'après la plupart des auteurs, les Antandroy avec les Antaifasy et les Tanala, ne seraient que des sous-tribus des Antaimorona et seraient d'origine arabe. Il ne semble pas qu'il en soit ainsi, comme on le verra plus bas.

Pour Rouquette, ils se rapprochent du néo-calédonien (700 cas).

Dandouau pense que, d'après la tradition, il y aurait à l'origine deux tribus autochtones qui, vers la fin du xve siècle, auraient été soumises par d'autres tribus d'origine indienne.

Caractéristiques : Tête plutôt petite, tendant vers la dolichocéphalie ; figure plate et ovale (Grandidier). Taille grande ; nez épaté, lèvres épaisses, pommettes saillantes, barbe rare (Dandouau).

Résultats sur 384 cas :

Taille	Indice céphalique	Cheveux			Peau			Tache pigmentaire héréditaire
		I	II	III	1	2	3	
1 m. 63	77	192	122	69	100	77	207	0-1 an
	dolicho-céphale	50 %	32 %	18 %	26,2%	20 %	54 %	78 %

On voit que jusqu'à un an 78 % des enfants Antandroy portent la tache pigmentaire héréditaire. Sur 384 cas, 50 % portent des cheveux lisses ou à peine ondulés ; 32 % ont des cheveux nettement ondulés et 18 % seulement des cheveux crépus.

Quant à la couleur de la peau, 26,2 % ont la peau très claire, 20 % jaune épais et 54 % nettement noire.

Dans l'ensemble, les Antandroy répondent encore au type océanien et se rapprochent peut-être de la population négroïde résiduelle de l'Extrême-Orient (voir nos documents photographiques). Le type arabe ne se rencontre que très rarement. Il faut donc chercher leur origine très loin, parmi les habitants les plus anciens de Madagascar. Leur manière de vivre est rudimentaire et ne dénote aucune influence prépondérante arabe ; ils vivent presque à l'état de cueilleurs.

Sihanaka.

(Nombre : 64.403.)

Les Sihanaka occupent la région comprise entre l'Imerina et le pays Tsimihety. Ils seraient originaires des Indes, d'après A. Grandidier.

Ils seraient très mêlés aux Betsimisaraka (ceux-ci présentent des caractères malayo-polynésiens à prédominance négroïde), fortement



Fig. 16. — Jeune fille Todda de l'Inde (Gravure ancienne.)



Fig. 17. — Jeune fille malgache : tribu sihanaka.

Noter la ressemblance de ces deux sujets.

métissés de Hova (Rusillon) et ne différeraient pas non plus des Vazimba. Ces derniers seraient des Indochinois mêlés aux négroïdes orientaux de l'Océanie (Négritos et Papous).

Caractéristiques. — D'après Dubois, la plupart des auteurs se rallient à dire que les Sihanaka ont le teint noir, les cheveux crépus, le front bas, le nez épaté et une petite taille.

Voici nos résultats sur 680 :

Taille	Indice céphalique	Cheveux			Peau			Tache pigmentaire héréditaire
		I	II	III	1	2	3	
1 m. 66	77,5	61	550	69	13	217	450	0-1 an
	dolicho-céphale	9 %	81 %	10 %	2 %	32 %	66 %	79 %

Jusqu'à un an, la proportion de la tache mongolique est de 79 %.

Les cheveux sont du type II (81 %) ; les cheveux lisses ne se rencontrent que dans 9 % des cas et les cheveux nettement crépus ne forment que 10 % seulement.

Par contre en ce qui concerne la couleur de la peau, c'est le teint noir qui prédomine (66 %) suivi par le teint jaune épais (32 %) et, enfin, le teint clair (2,8 %). L'indice radio-pelvien serait autour de 100 (nos chiffres sont trop peu nombreux pour être formels).

L'ensemble de ces résultats (proportion de la tache mongolique, caractères des cheveux et de la peau) dénote une homogénéité de ce groupe avec prédominance du caractère océanien et confirme la thèse de Grandidier. Il y aurait même une certaine ressemblance entre les Sihanaka et les Toddas de l'Inde (fig. 16 et 17).

Tsimihety.

(Nombre : 207.135.)

D'origine très obscure, ils occupent la côte Nord-Ouest de l'île. Les Tsimihety ne seraient que les produits métissés de divers émigrants venus de tous les côtés, d'après Dandouau. Ils seraient apparentés aux Sakalava ; une partie serait originaire des pays Betsimisaraka (Côte Est) et formerait les Tanala (« ceux de la forêt »).

Une grande partie tirerait leur origine des Esclaves du Haut-Plateau.

Caractéristiques. — Dandouau signale qu'ils ont une taille moyenne, des traits réguliers, le teint brun ou foncé.

L'ensemble de ces observations laisse envisager une certaine hétérogénéité ; c'est ce que révèle le taux peu élevé de la tache pigmentaire héréditaire, le caractère des cheveux et la pigmentation cutanée comme nous le montre le tableau suivant.

Nos observations ont porté sur 820 cas :

Taille	Indice céphalique	Cheveux			Peau			Tache pigmentaire héréditaire
		I	II	III	1	2	3	
1 m. 69		41	246	533	8	270	542	0-1 an
		5 %	30 %	65 %	1 %	33 %	66 %	58 %

Dans la première année, 58 % des enfants seulement portent la tache pigmentaire héréditaire.

Les traits sont beaucoup moins négroïdes qu'on ne le pense jusqu'ici ; 65 % d'individus présentent des cheveux crépus.

Pour ce qui est de la peau, 1 % à peine présente le teint clair ; 33 % sont bronzés, tandis que la majorité est foncièrement noire.

Comme dans tous les cas où le métissage domine, on constate que le pourcentage de la tache baisse.

Il semble donc bien s'agir d'une tribu plus ou moins nomade issue d'un mélange de Mélanésiens, d'Africains et d'Indonésiens.

Makoa.

(Nombre : 55.984.)

C'est une des rares tribus dont on peut préciser l'origine avec assurance. Les Makoa occupent la côte Ouest de Madagascar et sont venus du Mozambique, par suite du trafic d'esclaves.

Ils sont nettement africains et originaires du Nord de Zambèze.

Voici nos résultats sur 246 cas :

Taille	Indice céphalique	Cheveux			Peau			Tache pigmentaire héréditaire
		I	II	III	1	2	3	
1 m. 65	78,99	0	15	237	0	9	237	0-1 an
	dolicho-céphale	0	6 %	94 %	0	4 %	96 %	45 %

A un an, la proportion de la tache mongolique est de 45 %. La peau est nettement noire et les cheveux crépus dans tous les cas que nous avons examinés.

Sakalava.

(Nombre : 220.319.)

On désigne sous le nom de Sakalava toutes les tribus qui occupent la majeure partie de la côte Ouest de Madagascar et on a tendance

à croire qu'elles sont toutes d'origine africaine bantoue : (D'Unienville, Mahon).

D'après Dandouau, les Sakalava seraient les descendants d'une race autochtone et de la sous-tribu Antaisaka qui est issue d'Arabes et d'Indiens.

Rusillon pense que les Sakalava seraient de souche indo-mélané-sienne greffée d'apports arabes et européens.

On a incorporé, parmi les Sakalava, les Vezo et les Masikoro ; mais, comme nous le verrons plus loin, ces derniers forment un groupe à part.

Nos recherches ont surtout porté sur les tribus pastorales de la région de Majunga et de la partie côtière.

La méfiance des sujets n'a pas permis de faire une large enquête et nos recherches ont été faites seulement sur une soixantaine de cas, ce qui ne nous permet pas de tirer une conclusion.

Dans les 48 heures après la naissance, 33 % seulement sont porteurs de la tache pigmentaire héréditaire ; à un an, on trouve un taux de 41 %. Presque tous ont les cheveux crépus. La peau est de couleur très foncée, se rapprochant du noir.

Les Sakalava sont dolichocéphales, d'après Bouchereau.

MASOKORO.

(sous-tribu Sakalava)
(Nombre : 12.976.)

Les Masokoro forment une des sous-tribus des Sakalava. Cultivateurs — au lieu d'être des pasteurs comme la majorité des Sakalava — ils occupent la partie de la côte Ouest située autour de Tuléar ; une partie de la tribu n'est pas foncièrement côtière et on les appelle même « Sakalava — atin-tany » (Sakalava qui habitent la terre ferme « plus au centre »). Les documents les concernant sont rares. Voici les résultats de nos investigations sur 340 cas.

Taille	Indice céphalique	Cheveux			Peau			Tache pigmentaire héréditaire
		I	II	III	1	2	3	
1 m. 66	76	51	211	78	21	64	255	0 — 1 an
	dolico-céphale	15 %	62 %	23 %	6 %	19 %	75%	82 %

A un an, la proportion de la tache mongolique est de 82 % ; elle atteint celle des Sihanaka et des Betsileo qui semblent être d'origine océanienne. Pour les cheveux, dans 15 % ils sont lissotriches, 62 % kymatotriches et 23 % ulotriches. Pour la pigmentation, c'est le teint noir (75) qui prédomine sur le teint clair (19 %). Il n'y a presque pas de type blanc (6 %).

Il ressort de ces observations que les Masokoro doivent être groupés parmi les tribus qui présentent une forte proportion de tache mongolique (Betsileo, etc...) et qui forment ainsi le fond de la population malgache.

* * *

Pour les tribus que nous n'avons pu étudier que d'une façon restreinte, nous donnons les avis des auteurs.

Betsimisaraka.

(Nombre : 480.314.)

Les Betsimisaraka habitent la côte Est de Madagascar : teint noir, front bas, nez aplati, cheveux tantôt lisses, tantôt crépés (Dandouau, Aujas). Nous avons eu l'occasion de parcourir les régions qu'ils habitent et nous avons constaté globalement que les types diffèrent d'un endroit à un autre.

Dans l'ensemble : tendance vers la dolichocéphalie (75,5), prédominance du teint noir (60 %), rareté des individus à teint clair (sauf région maritime). Pour les cheveux, presque tous les Betsimisaraka sont ulo ou kymatotriches.

En nous basant sur les résultats de Champion, nous avons constaté que 84 % des enfants Betsimisaraka (0-1 an) sont porteurs de la tache pigmentaire héréditaire.

Ces résultats (tache mongolique, teint et aspect des cheveux) permettent de classer les Betsimisaraka parmi les autres tribus formant le fond de la population malgache.

Bezanozano.

(Nombre : 28.000.)

Les Bezanozano occupent la région comprise entre les pays des Imériniens et des Sihanaka. Ils seraient d'origine africaine, pour les

uns ; pour les autres, ils dérivent des Betsimisaraka (Piolet). Ils sont dolicocéphales ; leur teint est brun jaunâtre, le front est droit, les yeux non bridés, les cheveux presque lisses. Jusqu'à un an, d'après les chiffres de Champion, le pourcentage de la tache mongolique est de 50 % ; mais le nombre restreint des résultats ne permet pas de tirer une conclusion nette.

Bara.

(Nombre : 160.000.)

Les Bara occupent la région au Sud du pays Betsileo. Pour les uns, ce sont des africains (Verneau) ; pour les autres, des Océaniens (Le Barbier). Ils sont dolichocéphales (76 %) avec stature haute et lèvres épaisses. La tache mongolique se rencontre chez eux (environ 50 %), mais le nombre restreint d'individus examinés ne nous permet pas de porter une conclusion.

Ils ressemblent d'une façon étonnante aux Néo-hébridais et aux Camerouniens (voir documents photographiques) ; ce caractère permet d'envisager, comme nous le verrons plus loin, la communauté d'origine de tous les nègres.

* * *

L'ensemble de ces résultats anthropologiques dénote une prédominance indo-océanienne. Nous allons les condenser sous forme de tableau (1).

Ce tableau nous permet de constater que l'on peut distinguer 4 types différents à Madagascar.

Le type le plus fréquent est le négroïde-océanien (52 %). Il englobe presque toutes les tribus existant à Madagascar.

Puis vient le type mongoloïde (37 %), qui prédomine dans la tribu imérinienne (Hova). Le type europoïde se rencontre aussi dans cette tribu imérinienne, mais seulement avec le pourcentage de 9 %.

Le type nègre africain (2 %) semble accidentel.

Il ressort également de l'examen plus détaillé de ces résultats que, chez toutes les tribus, on trouve plus ou moins les 4 types que nous venons d'étudier.

(1) Nous mettons intentionnellement dans le groupe mongoloïde les Malais comme l'a fait Deniker dans sa classification ; en effet, les Malais de Madagascar correspondent aux Proto Malais de l'Indonésie où prédomine encore le sang mongoloïde.

FRÉQUENCE DES DIFFÉRENTS TYPES ETHNIQUES DE MADAGASCAR.

Type	Aspect	Tribus	% du type dans les tribus	% du type de la population de Madagascar
Type européoïde Hindous, Polynésiens, Sémites, Persans (n'ayant aucun ascendant Européen depuis un siècle)	Peau claire. Cheveux plats ou bouclés, système pileux développé (barbes et moustaches). Dolichocéphalie. Tache pigmentaire héréditaire : 40 % (naissance à 1 an)	Imérinien (Hova Andriana)	80 %	9 %
		Antaimorona Masikoro Vezo Tsimihety Antandroy	20 %	
Type mongoloïde Malais, Javanais, Moïs, Chinois et Japonais	Peau jaune claire. Cheveux plats, système pileux peu développé. Brachycéphalie. Tache pigmentaire héréditaire : 60 % (naissance à 1 an)	Imérinien (Hova + Andriana) . .	90 %	37 %
		Vezo Betsileo Antaimorona Antandroy — Masikoro Sihanaka — Tsimihety	10 %	
Type négroïde-océanien	Peau foncée. Cheveux frisés et même crépus, système pileux plus ou moins développé. Sous-dolichocéphalie. Tache pigmentaire héréditaire : 80 % (naissance à 1 an)	Betsileo — Sihanaka Sakalava — Bara Betsimisaraka — Tsimihety Masikoro — Tanala Antandroy — Antaffasy Mahafaly — Antakarana Bezanozano	90 %	52 %
		Imérinien : Tsierondahy — Manaisotra Andriana — Hova	10 %	
Type africain	Peau noire. Cheveux crépus. Tache pigmentaire héréditaire : 30 % (naissance à 1 an)	Makoa : esclaves importés d'Afrique. Andriana Hova Sakalava		2 %

A ce sujet le tableau suivant est démonstratif :

Imerinien (Hova et Vakinankaratra 1.250.000 environ).

Type mongoloïde	60 %
Type europoïde	30 %
Type océanien-négroïde	8 %
Type africain	2 %

Betsileo (507.749).

Type océanien-négroïde	80,5 %
Type mongoloïde	19 %
Type europoïde	0,5 %

Antaimorona (170.626).

Type mongoloïde	50 %
Type océanien-négroïde	42 %
Type europoïde-sémitique	9 %

Antandroy. Antaifasy. Tanala.
169.285 18.995 189.808

Type océanien-négroïde	52 %
Type mongoloïde	19 %
Type plus ou moins europoïde	28 %

Sihanaka. (564.403)

Type océanien-négroïde	72 %
Type mongoloïde	20 %
Type plus ou moins europoïde	8 %

Tsimihety apparentés au *Betsimisarakas* et aux *Antakarana.*
(207.135) (480.314) (20.000)

Type océanien-négroïde	79 %
Type mongoloïde	20 %
Type plus ou moins europoïde	1 %

Makoa (55.984).

Type africain	100 %

Sakalava (220.319).

Type océanien-négroïde	10 %
Type africain (?) et négroïde-océanien	90 %

Masikoro (sous-tribu Sakalava) (12.976).

Type mongoloïde	74 %
Type océanien-négroïde	26 %

Sauf chez les Makoa — qui sont nettement des Africains — et les Imeriniens — chez lesquels on trouve une prédominance mongoloïde — on a l'impression que toutes les tribus de Madagascar ont un fond océanien sur lequel s'est greffée une minorité europo-mongoloïde.

Le fond océanien semble être à peu près le même dans toutes les tribus (fig. 34-40).

En effet, on voit nettement qu'ils ont une certaine ressemblance



Fig. 18. — Jeune fille malgache : tribu imérina. (Photo : Ranarison)



Fig. 19. — Jeune fille balinaise. (Encyclopédie Française).



Fig. 19 *bis*. — Jeune fille balinaise. (Encyclopédie Française).

Comparer et noter la ressemblance.

entre eux, mais aussi qu'ils diffèrent peu de certains types océaniens.

On peut donc avancer l'hypothèse d'une parenté anthropologique entre les Océaniens et la majorité des Malgaches. Par contre, de

l'étude anthropologique ressort la parenté de certains Imeriniens avec les europoïdes et les mongoloïdes.

Ces faits s'accordent aux données des autres auteurs. En effet, Grandidier classe en trois groupes toutes les tribus malgaches : dans le premier groupe, on rencontre des types dont l'aspect physique se rapproche de celui des Indo-Mélanésiens ; dans le second groupe, il englobe les Malgaches résultant du métissage entre les Indo-Mélanésiens et des europoïdes ; enfin, dans le dernier groupe, il y a prédominance de types javanais et mongoloïdes.

Les études comparatives de Machado de Sousa, sur les Indochinois et les Malgaches, ont permis également de constater que le pourcentage des Brachyskélie est à peu près le même dans les deux cas.

* * *

L'ensemble de ces résultats tend à prouver que la presque totalité de la population malgache est indo-océanienne et semble correspondre au fond primitif même de la population de la Malaisie, du Siam, d'Indochine, du Japon et même de l'Inde. Ils sont corroborés encore par les mesures anthropologiques comparatives condensées dans le tableau ci-après (voir page 70).

* * *

Nous allons voir maintenant que les observations linguistiques et ethnographiques cadrent avec ces données anthropologiques.

Données linguistiques et ethnographiques.

(en collaboration avec G. Nédovès.)

A. — Données linguistiques.

L'étude comparée des langues donne des indications précieuses sur les origines des peuples. Les langues offrent, en effet, le meilleur moyen en notre pouvoir pour remonter aux rapports originaux des races. Il convient donc d'examiner brièvement de quels éléments est formée la langue malgache.

Ce qui frappe tout d'abord dans l'étude ethnique des Malgaches, c'est la singulière *unité* de la langue de toutes les tribus qui peuplent l'île. Ce fait parut tellement étrange aux ethnographes du siècle dernier, que certains d'entre eux, comme Balbi se refusèrent longtemps à y croire. Les travaux de Weber vinrent cependant en démontrer l'uniformité d'une manière incontestable.

Voici sous forme de tableau quelques indices importants pris sur les différents types malgaches comparés à ceux des indonésiens, des mélanésiens et des africains.

	Indonésien	Imerinien hova	Mélanésiens	Nègres africains	Esclaves imeriniens	Makoa Madagascar	Sakalava
Peau	claire	claire	foncée	foncée	foncée	foncée	foncée
Cheveux	lisses	lisses	crépus	crépus	crépus	crépus	crépus
Taille	163	164	167	167,8	167,8	165	165
I. C.	80-84,9	80,1-84,8	78	73,7-77,9	78	78,99	76,61
I. N.	81,92	84	93,8	90	95	92,5	91,36
I. O.	91,89	96	—	86,5	86,5	78,6	95,1
I. Facial	69,40	66,4	—	107	124	121	117
I. Radio-pelvien	84	89	99	104	101	—	—
I. Tib. fémur	84;92	85,90	—	—	84,56	—	—
Tache mongol.	90 %	60 %	90 %	40-80 %	80 %	45 %	30 %

	Betsileo	Betsimisaraka	Sihanaka	Antandroy antanosy Tanala	Antaimorona	Bara
Peau	foncée	foncée	foncée	foncée	foncée	foncée
Cheveux	crépus	crépus	crépus	crépus	crépus	crépus
Taille	166	167	166	167	170	169-170
I. C.	75,5	77,5	71,42	76-80	76	76
I. N.	79	54	—	54	54	,57
I. O.	—	—	—	—	—	69
I. Facial	—	—	—	—	—	119
I. Radio-pelvien	92	102	101	105	—	—
I. Tib. fémur	85,21	84,33	—	83,49	—	83,49
Tache mongol.	78 %	74 %	79 %	78 %	66 %	50 %

On voit que les Imériniens (caste libre) se rapprochent du type javanais, tandis que toutes les autres tribus semblent s'apparenter du nègre océanien ou africain.

« La langue malgache » dit Weber « est *une*, dans toute l'île, pour ses termes et ses règles ; il n'y a de différences que pour les accidents (formes dialectales) ».

Les *origines* de cette langue ont donné lieu, comme de juste, à bien des controverses. Jusqu'au XVIe siècle, les différents voyageurs européens qui visitèrent Madagascar ne virent en elle qu'un dialecte dérivé selon les uns du bantou, suivant les autres de l'arabe. Depuis, la philologie comparée a fait bien des progrès. On a établi les rapports existant entre le malgache et les langues malayo-polynésiennes et, plus récemment, le sanscrit. Nous allons passer rapidement en revue les différents éléments de la langue malgache.

1° *L'élément malais.*

Il existe entre le malgache et les langues du groupe malayo-polynésien occidental (1) une parenté incontestable. Cette parenté a été établie par les travaux de Van der Tuuk, Kern, Brandes, Brandstetter, Schmidt, Ferrand, pour n'en citer que quelques-uns.

D'après Olivier Beauregard, sur 120 mots malgaches usuels, il y en a 96 d'origine malaise. Razafintsalama, qui s'est livré à un patient travail de philologie comparée, a trouvé 563 mots malais dans le vocabulaire malgache. Balbi, dans son monumental *Atlas ethnographique*, classe le Malgache (qu'il appelle madécasse) sous le titre de malais africain.

Il est en effet impossible de méconnaître les affinités qui lient cette langue au malais ; quelques philologues ont même fait remarquer que le nom de Madagascar pouvait avoir pour étymologie celui de malayou (malais), par l'effet du changement, fréquent dans cette langue, de l'*l* en *d* (2). Notons que la ressemblance qui existe entre le malgache et le malais n'est pas uniquement basée sur la rencontre d'un grand nombre de racines identiques ; elle ressort également, comme le fait remarquer J. F. Jehan dans son savant traité de linguistique, « de la comparaison générale que l'on peut faire du génie et de la structure des deux langues ». « Entre le malais et le malgache » poursuit le même auteur « il y a pour bien des mots, identité complète. »

1. Ce groupe comprend les langues et dialectes « de Formose, des Philippines, des Celèbes, de Bornéo (d'une partie) de la péninsule malaise, de Sumatra, de Java, Madura et des petites îles qui se trouvent dans leur entourage immédiat » (Brandes).

2. C'est en vertu de cette même loi de permutation des lettres que l'on nommait indifféremment, autrefois, malgache et madécasse, l'habitant de la Grande-île et la langue qu'il parle.



Fig. 20. Carte schématique montrant la dissémination de divers types dans les différentes tribus malgaches.

1, Antandroy, Antaisaka ; 2, Mahafaly, Antanosy ; 3, Bara ; 4, Antaimorona ; 5, Betsileo ; 6, Imerina, Vakinankaratra ; 7, Betsimisaraka ; 8, 9, Sakalava, Masokoro ; 10, Bezanozano, Sihanaka, Tsimihety ; 11, Antakarana.

D'autres mots présentent des nuances dans leurs voyelles ; d'autres encore certaines altérations dans leurs consonnes, altérations dont les plus fréquentes sont le changement du *b* en *v*, celui du *p* en *f*, celui du *k* en *h*, celui du *d* en *r*, etc... Il n'y a donc pas de doute que le malgache n'appartienne à la famille des idiomes malayo-polynésiens ».

Dans un ouvrage de Ferrand (1), nous relevons la phrase significative suivante : « Le malais et le malgache ont en commun un certain nombre de termes somatiques et culturels qui constituent de précieuses indications ethnologiques. » En effet il est facile de retrouver l'origine malaise des mots se rapportant :

Aux parties du corps : Exemples, Malais tangan = Malgache tanana, main ; Mal. lidah = Malg. lela, langue ; Mal. hidun = Malg. orona (2), nez ; Mal. leher = Mal. lokohero, gorge, etc...

A la maison et aux objets usuels : Exemples, Mal. danan = Malg. trano, maison ; dinding = rindrina = mur, cloison ; bubun = vovona, toit ; tesun = laona, mortier à riz ; karong = harona, panier, corbeille ; senduk = hondroka, cuiller ; timba = tavi, seau, auge, etc...

Aux armes : lembin-puhi = lefom-pohy, lance courte, etc...

Aux instruments de pêche et de chasse : bubu = vovo, nasse ; jarin = tsarini, filet pour la chasse, etc...

A la navigation : paho = paraho, barque, pirogue ; layar = lay, voile ; rakit = rahitra, radeau ; kamudi = hamodi, gouvernail, etc., etc...

Ajoutons que dans les mots composés on retrouve les mêmes expressions figurées si pittoresques dans les deux langues.

Exemples : Mal. mata-hari = malgache maso-andro litt. orbite du soleil, le soleil.

lidak api = lel'afo, litt. langue de feu, flamme ;

anak panah = zana-tsipika, litt. fils de l'arc, la flèche ;

anak tanga = zana-tohatra, litt. fils de l'escalier, l'échelon ibu negri = reni — vohitra, litt. ville-mère, capitale.

Le pantum, œuvre caractéristique du génie malais se retrouve, d'après Paulhan, d'une façon étonnante dans la littérature malgache

1. Essai de phonétique comparée du malais et des dialectes malgaches.

2. *N.-B. — En malais, la voyelle* « u » *se prononce* « ou » *et a par conséquent le même son que l'*o *malgache. Il est à noter également que l'*a *malgache ne se prononce qu'à peine à la fin des mots et que le* j *se prononce* dj *en malais et* dz *en malgache.*

Ferrand, Essai de phonétique comparée du malais et des dialectes malgaches.

de l'Imerina (hain-teny) (1). On voit que les affinités entre le malgache et le malais sont étroites et nombreuses. Elles fournissent, comme nous le verrons par la suite, des indications précieuses sur l'origine des Malgaches.

2º *L'élément sanscrit.*

La plupart des Malgachisants du siècle dernier (Marre, Grandidier, Gautier) étaient persuadés que le malgache ne contenait pas de mots sanscrits. Il semble que cette assertion était basée sur un manque de documents, de preuves.

En 1893, Brandstetter vit bien que le sanscrit et le malgache n'étaient pas tout à fait étrangers l'un à l'autre, mais il restait sur la réserve, faute de preuves suffisantes, et c'est à Van der Tuuk que revient l'honneur d'avoir découvert les affinités de ces deux langues. « Sanskrit words » dit-il dans son *Esquisse de Grammaire malgache* « there are *un Malagazy*, but they have undergone the changes of native words » (2).

Par la suite Ferrand, dans ses *Origines africaines* d'abord, puis dans son *Essai de phonétique* déjà signalé, établit tout une liste de mots sanscrits : noms de *produits végétaux* (Malg. *tavu* skr. *alàbu*, courge, citrouille ; Malg. tamboro, skr. *tambûla*, bétel Malg. *sakarivo*, skr. *cringavera*, gingembre, etc...), *noms d'animaux* (Malg. *fosa* ; skr. *pausa* (*renard*) ; *noms de dieux* (Zanahari, Anahari, Tayvadey, etc., etc...).

Thomas et Malzac relèvent près de 300 mots communs au sanscrit et au malgache. Razafintsalama porte cette liste jusqu'à 550, mais il rapporte la plupart des mots relevés au bouddhisme mahayanitse. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de cette assertion.

« Il est à remarquer » dit Thomas « qu'il ne s'agit pas de mots implantés artificiellement comme cela peut se produire dans les contacts fréquents de peuples (ainsi certains mots arabes, soahili, européens que l'on trouve dans la langue malgache moderne) mais bien

1. L'étude approfondie de la littérature des primitifs permet de reviser complètement les données classiques sur la mentalité primitive. « Pour les esprits que passionne l'étude des peuples primitifs, la parution des Hain-teny de J. Paulhan apportait sur la vie intérieure du peuple malgache des vues fort opposées à celle que Frazer, Durkeim et Lévy-Bruhl ont conçues à l'égard de la mentalité primitive. L'on y voyait un peuple primitif pour lequel la foi cédait le pas au scepticisme, les interdits à la fantaisie la plus ondoyante. De plus, le peuple malgache poussait les raffinements et la réserve jusqu'à remplacer les guerres par des tournois poétiques... (de Reneville).

2. Outlines of a grammar of the Malagasy language.

de mots fondamentaux se rapportant aux relations essentielles de la vie ».

« Les emprunts du sanscrit se font dans les ordres d'idées les plus divers et supposent chez le malgache et l'indo-aryen une communication intime sur tous les points » (Origine indo-aryenne de la langue malgache).

Les similitudes grammaticales remarquables que présentent les deux langues ont même fait dire à cet auteur que « la grammaire malgache est toute sanscrite ». Il est certain qu'il y a quelques rapports grammaticaux assez frappants entre les deux langues — notamment dans la construction des mots par addition d'affixes à la racine — que certaines formes verbales se ressemblent un peu et que certains adverbes, adjectifs et préfixes ont été empruntés au sanscrit ; mais nous craignons fort que cette exclamation de Thomas ne soit due qu'à un excès d'enthousiasme.

Il est à noter également que certains poèmes malgaches offrent parfois des ressemblances frappantes avec des poèmes hindous.

D'après les travaux des différents linguistes, il ressort que la présence d'éléments sanscrits dans le malgache est aujourd'hui un fait acquis. Ce fait a une grande portée dans la question qui nous occupe. Nous aurons l'occasion d'y revenir un peu plus tard.

3° *L'élément africain : bantou.*

La présence d'un élément africain dans le vocabulaire malgache est également un fait acquis. Les recherches actuelles ne tendent plus qu'à préciser son ancienneté.

En 1881, Dahle avait déjà remarqué la ressemblance entre les mots d'animaux en souaheli et en malgache. Par la suite, Richardson et Julien donnèrent plusieurs listes de mots africains. Ferrand reprit cette question dans ses *Origines africaines* et l'étudia d'une manière scientifique. Il distingue les mots d'apport accidentel et ceux qui semblent appartenir au fond même de la langue.

D'après Richardson et Birkeli, il y aurait dans la langue malgache, près de 300 mots d'origine africaine. Ces mots se rapportent principalement :

Aux animaux domestiques.

Exemple : Malg. amboa = bantou, mbua, chien
Osy = mbuzi, chèvre
ampondra = punda, âne
anondry = nondri, mouton

omby = ngombe, bœuf
kongona = kongani, punaise
akoho = ekoo, poule (1)

A l'agriculture.

Exemple : ampemby = mapemba, sorgho
mahogo = muhogo, manioc.

A la sorcellerie (2).

Exemple : Malg. mosavy, sorcellerie = bant. msawi, sorcier.
mohara, dent de caïman que l'on porte comme amulette = mokakaki, petite boîte renfermant une amulette.

Il est possible enfin que le mot Vazaha (en malgache ancien Vazaka) qui désigne les étrangers et plus spécialement les Européens, vient du bantou Wazungu, les étrangers blancs, les Européens.

Notons, pour terminer, que la structure grammaticale des deux langues offre de nombreuses affinités. Ainsi les Bantous comme les Malgaches emploient les mots mâle et femelle pour désigner le sexe ; les règles d'accord de l'adjectif sont les mêmes dans les deux langues ; il y a des ressemblances dans les adjectifs et les pronoms démonstratifs et possessifs ; les degrés de comparaison se font presque de la même façon ; la formation et la conjugaison des verbes offre de grandes similitudes.

Pour Dubois, le bantou est le résidu d'une langue primitive parlée par les prédécesseurs des Malgaches actuels.

C'est également l'opinion de Birkeli dans son étude sur les Vazimba. « Leur langue, dit-il, n'est qu'une forme archaïque de la langue malgache. Elle appartient au groupe des langues bantoues » (3).

4° *L'élément arabe.*

L'élément arabe est incontestablement un élément additionnel postérieur. La langue était en effet formée depuis longtemps lorsque

1. Les mots tels que *omby*, bœuf, *anondry* mouton, *osy*, chèvre sont particulièrement significatifs dit Ferrand, car les animaux ainsi nommés sont également d'origine africaine.

2. D'après Razafintsalama, le développement de la sorcellerie à Madagascar serait dû en grande partie aux Musulmans de Zenzibar, de langue swahili, connus sous le nom de Silamo. Ils apportaient régulièrement des amulettes aux Malgaches avec lesquels ils avaient des rapports commerciaux.

3. Birkeli. Rapport à l'Académie Malgache.

les immigrants arabes vinrent s'installer dans l'île. Cet apport est donc purement accidentel et n'a pas modifié le fond même de la langue.

Les mots d'origine arabe qu'on trouve dans le vocabulaire malgache se rapportent principalement :

... *à l'astrologie* (1) *et aux constellations zodiacales* :

Exemples : alahamady, le Bélier (arabe : el hamal)
adaoro, le Taureau (arabe : eth-thour)
adizaoza, les Gémeaux (arabe : el djuza), etc...
...alakaforo, obstination, persistance (arabe : el ghafur, trois étoiles de la Balance).
...au sikidy ou art divinatoire (2) exp. adinkisy, Asoravavy, dabra, karija, marika, mikareja, motarita, samory, taraiky..., etc...

... *aux instruments de musique* :

Exemples : sobaba, flûte (arabe : shubaba) ; anjomara, clarinette (arabe : az zamara) ; bongina, bokara, clairon (arabe : bouq) ; kitsantsona, cymbale (arabe : tsandsh).

La même origine se retrouve dans les termes de salutations tels que : arahaba, salut, salutation (arabe marahaba bik, sois le bienvenu) salama, santé, paix (arabe salam, santé, salut, être sain et sauf) ainsi que dans le mot *vintana* qui vient de l'arabe aouinat, temps, saison et signifie littéralement temps et par extension, destinée de l'homme comme dépendant du temps (3).

Il est à remarquer que beaucoup de mots malgaches se rapprochent davantage de l'arabe ancien que de l'arabe moderne. Le cas des noms des jours de la semaine offre un exemple frappant à cet égard :

1. On sait que l'astrologie malgache est d'origine arabe.
2. Le mot sikidy (arabe chikel. figure) qui a été généralement traduit par divination a, comme le fait très justement remarquer Dahle, un sens plus large. Il renferme deux choses : la recherche de ce qui est ignoré et l'art d'y trouver un remède. Il a le Vintana pour base. Sa confection diffère légèrement de la « Science du Sable » des arabes, mais les principes en sont les mêmes. Il serait donc préférable, pensons-nous, de remplacer le mot divination qui est un terme vague par *geomancie* qui se rapproche plus de la vérité.
3. Autrement dit la destinée de chaque homme, son vintana, dépend de sa date de naissance et des puissances célestes qui régissent sa destinée. Le vintana repose donc sur l'astrologie.

Malgache	Arabe moderne	Arabe ancien	Français
—	—	—	—
Alahady	El-ahad	Al-ahadou	Dimanche
Alatsinainy	El-etnin	Al-itznani	Lundi
Talata	El-etalatha	Al-zalatzatou	Mardi
Alarobia	El-araba	Al-arba'atou	Mercredi
Alakamisy	El-khamis	Al-khamisou	Jeudi
Zoma	El-djoma'a	Al-djom'atou	Vendredi
Asabotsy	El-sebt	Al-sabtou	Samedi

Enfin, on sait qu'avant l'introduction de l'alphabet latin par les missionnaires de la Société de Londres, le malgache s'écrivait à l'aide des caractères arabes sur du papier rudimentaire.

4° *L'élément océanien.*

Nombre d'auteurs ont noté une ressemblance du malgache avec les idiomes océaniens.

Après Dumont d'Urville (1) (1833), de Rienzi (1863) le célèbre voyageur en Océanie, a observé que le « Malekassan » (malgache) offrait de grands rapports de prononciation et même de signification avec plusieurs langues océaniennes (2). Ellis après son séjour en Océanie, fut frappé par les affinités qu'il trouvait entre la langue malgache et les idiomes polynésiens. Grandidier a également insisté dans ses ouvrages sur le caractère océanien de cette même langue.

« On pourrait supposer à première vue, dit Jehan, que c'est à l'intermédiaire du malais que le malgache devrait son analogie avec les idiomes polynésiens. Il n'en est rien. Cette hypothèse se trouve en effet détruite, comme le fait observer Dumont d'Urville, du fait que bien des mots communs au malgache et au polynésien et existant sous une forme identique dans les deux langues, ne se retrouvent que très altérés dans le malais ou même lui sont tout à fait étrangers. »

Qu'on nous permette une observation, à propos de l'élément mélanésien, qui a été particulièrement étudié par Codrington, van der Tuuk et Razafintsalama.

Bien loin de nous la pensée de contester la valeur de ces travaux ; nous ferons cependant remarquer que l'élément mélanésien n'est pas aisé à retrouver dans le vocabulaire malgache, car les différents dialectes mélanésiens appartiennent au même groupe que le malais : le groupe malayo-polynésien. Et il est parfois bien difficile de dire

1. Cf. *Voyage de l'Astrolabe*, Philologie, Paris, 1833, p. 275.
2. Cf. *Océanie*, Paris, 1863, t. III, p. 575.

si tel mot est d'origine mélanésienne ou malaise. Ainsi Razafintsalama fait dériver le mot valavo (rat) du mota (1), kalavo, alors que Marre, qui est un linguiste de profession, rapproche le même mot du dayak, Balawau, en vertu du changement, fréquent en malgache du b. en v. Cette dernière hypothèse nous paraît d'autant plus plausible qu'on retrouve le même mot aux Célèbes et chez les Batak de Sumatra.

De même le mot *vava* (bouche) que le même auteur fait venir du mota vava, *parler*, nous paraît plus proche du batak baba (v = b) qui signifie précisément *bouche*.

Le mot *afo* (feu) que Codrington fait dériver du mota *av* peut aussi bien venir du malais (api) d'autant plus qu'en dayak feu se dit *apuy* (u = ou) et que le « p » malais permute souvent avec le « f » malgache.

Nous pensons également que le mot *hazo* arbre auquel van der Tuuk donne une étymologie fidjienne (kau) serait plutôt à rapprocher du batak *hazu*.

Conclusion.

Les considérations qui précèdent nous permettent de conclure que la langue malgache est formée :

1° *d'un fond malayo-polynésien* fortement imprégné de *sanscrit* ;
2° *d'un élément africain* ;
3° *d'un élément additionnel postérieur* : l'arabe.

II. — Données ethnographiques et sociologiques.

Nous ne pouvons faire ici une étude complète d'ethnographie et de sociologie comparées. Nous nous contenterons de dégager les faits principaux, de les caractériser et de voir comment on peut rattacher les Malgaches à tel ou tel groupe ethnique. Par la suite nous comptons revenir plus en détail sur certains points et, plus particulièrement, sur les rapports entre Madagascar et l'Inde.

Notons d'abord deux faits particulièrement significatifs : la similitude des méthodes de culture et du mode d'habitation.

La culture du riz, qui forme comme on le sait la base de l'alimentation des Malgaches, se fait selon les mêmes principes à Madagascar et en Extrême-Orient.

1. Le mota est un dialecte parlé dans l'île du même nom, dans l'Archipel Banks.

Quant à l'habitation, il est curieux de constater ici et là des ressemblances frappantes en ce qui concerne *la forme* (toujours rectangulaire), (fig. 21), *les matériaux employés* (bois, fibres, écorce de certaines plantes), *la position par rapport au sol* (cases surélevées sur pilotis). Dans le centre de l'Ile, où les Mérina et les Betsileo sont les seuls à employer le pisé, les maisons offrent parfois des analogies remarquables avec certaines constructions primitives hindoues.

1° *Relations avec la Malaisie.*

Nous n'avons pas besoin d'insister beaucoup sur cette question, car les rapports entre Madagascar et l'Insulinde sont universellement admis et des preuves indiscutables ont été apportées par de nombreux auteurs.

Nous nous bornerons à citer les faits les plus significatifs, tels que la similitude des instruments les plus essentiels du ménage, le pilon et le mortier à riz (toujours en bois comme en Malaisie), les récipients en bambous pour puiser l'eau, etc..., celle des rites funéraires et de l'ornementation des tombeaux (July, Piolet, Hamy, etc...).

La pêche se fait de la même façon (nasses, barrages, paniers, etc...). La fabrication des paniers est identique.

Nombre d'instruments de musique offrent des ressemblances remarquables : le bambou frappé à l'aide de deux baguettes qu'on rencontre aussi bien à Madagascar qu'à l'île Nias (Nord-Ouest de Sumatra), le xylophone sur cuisses si commun en Malaisie, les sonnailles élastiques, etc....

Même passion pour la domestication et la capture des Oiseaux (à l'aide de trappes et de lacets) (1).

Enfin Ferrand, dans son *Empire Sumatranais* cite un manuscrit chinois du XIIIe siècle (2) où il est dit que les sumatranais de Crivijaya se servaient de morceaux d'argent coupé pour leurs transactions commerciales. Or l'usage de couper en morceaux la pièce de monnaie était encore en usage à Madagascar à la fin du XIXe siècle.

On retrouve également une tradition identique sur l'origine des bœufs. A Sumatra comme à Madagascar, on croyait que les bœufs sortirent un jour par myriades d'une crevasse produite par une ou-

1. A Madagascar comme en Malaisie, les combats de coq sont en honneur. Certains coqs ont leur état civil, leurs soins particuliers, tout comme les chevaux de course en Europe.

2. Il s'agit du « Tchou-fan-tche » de Tchao-Jou Koua (1225).



Fig. 20 *bis*. — Madagascar : région batsileo : rizières disposées en terrasse.



Fig. 21. — Madagascar : type de maison du haut plateau imérinien, rappelant des constructions indo-malaises.

verture subite de la terre. Les habitants s'en emparèrent alors et les mangèrent à l'envi.

2° *Relations avec l'Inde.*

La question des rapports entre Madagascar et l'Inde — rapports longtemps insoupçonnés — présente pour nous un intérêt particulier, car elle nous permet de tirer certaines indications précieuses, particulièrement pour la chronologie des migrations.

Nous avons déjà signalé le rôle important que jouait l'élément sanscrit dans le vocabulaire malgache. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

L'importance de l'influence indienne n'a pas échappé à Grandidier ; « les Indiens et les Arabes, dit-il, ont les premiers civilisé Madagascar. Ce sont eux qui ont enseigné aux Malgaches l'art de forger et de travailler le fer ».

Par la suite Ferrand (1891) signale la ressemblance remarquable existant entre le « salaka » (1), malgache et le « langouti » des Hindous.

Zaborowski (1897) rapproche certaines mœurs Betsileo de celles de l'Inde. Après avoir fait des constatations anthropologiques intéressantes et insisté sur la présence de monuments mégalithiques à Madagascar (2), il conclut ainsi : « Tous ces faits, comme les traits dominants de leur physionomie et les traces de l'existence *ancienne* de *castes*, pourraient bien faire rechercher leurs origines, leurs affinités réelles du côté de l'Inde. »

Signalons encore d'autres faits intéressants ; la survivance du matriarcat (3) comme dans l'Inde du Sud, la croyance à la métempsychose, le lavage des mains par aspersion pour éviter la souillure, la posture habituelle du repos rappelant la posture hindoue, dite « padmasana » (4), le serpent à 7 têtes des Betsileo rappelant le naga heptacéphale, l'habitude de planter des ficus religiosi autour des demeures royales, l'exploitation agricole faite collectivement, certaines manifestations artistiques et littéraires rappelant celles de

1. Morceau d'étoffe que les hommes se passent entre les jambes et autour des reins.

2. A Madagascar, comme dans l'Inde, la femme s'adresse au pouvoir fécondant symbolisé par une pierre dressée (lingam) reposant sur une pierre plate (yoni). Ambatobehovohoka (pierre des femmes enceintes) de Tananarive est bien connue à cet égard.

3. Chez les Malgaches, la femme est l'égale de l'homme. Enceinte, elle est très respectée et la parenté est établie par les femmes.

4. Posture du lotus dans laquelle est le plus ordinairement représenté le Bouddha.

l'Inde ; or et argent travaillés à la manière hindoue ; certaines poésies malgaches offrent des similitudes saisissantes avec des poésies hindoues.

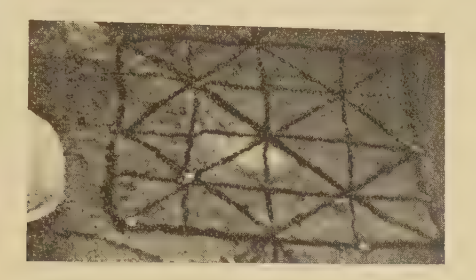


Fig. 22. — Jeu de dame aux Indes (Encyclopédie Française).

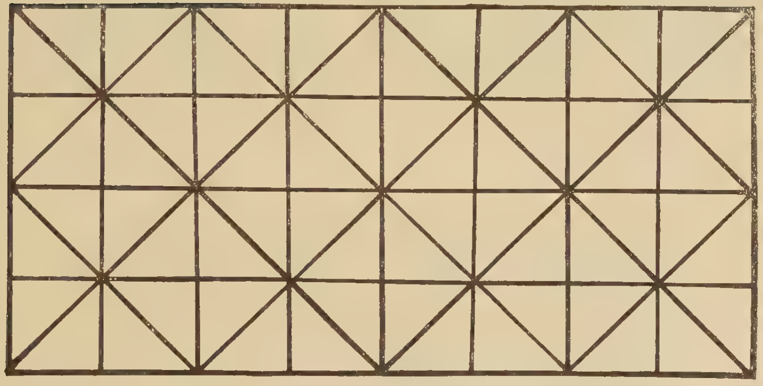


Fig. 23. — Jeu de dame malgache.

Enfin, dans un récent communiqué à l'Académie malgache, Sebelin a fait remarquer que l'aloalo (1) ornant les tombeaux des rois mahafaly ressemblait beaucoup à l'alpona du Bengale (fig. 22, 23, 24, 25).

3° *Relations avec l'Océanie.*

a) Généralités. — Dans son étude comparative désormais classique entre les Malgaches et les Océaniens, Grandidier conclut ainsi :

1. L'Aloalo est un poteau de bois sculpté haut de 3 à 4 mètres et surmonté de statuettes d'animaux ou des personnages divers (femmes tissant leurs cheveux, etc...). L'Alpona est également une perche sculptée et décorée, très communément employée comme motif décoratif au Bengale.

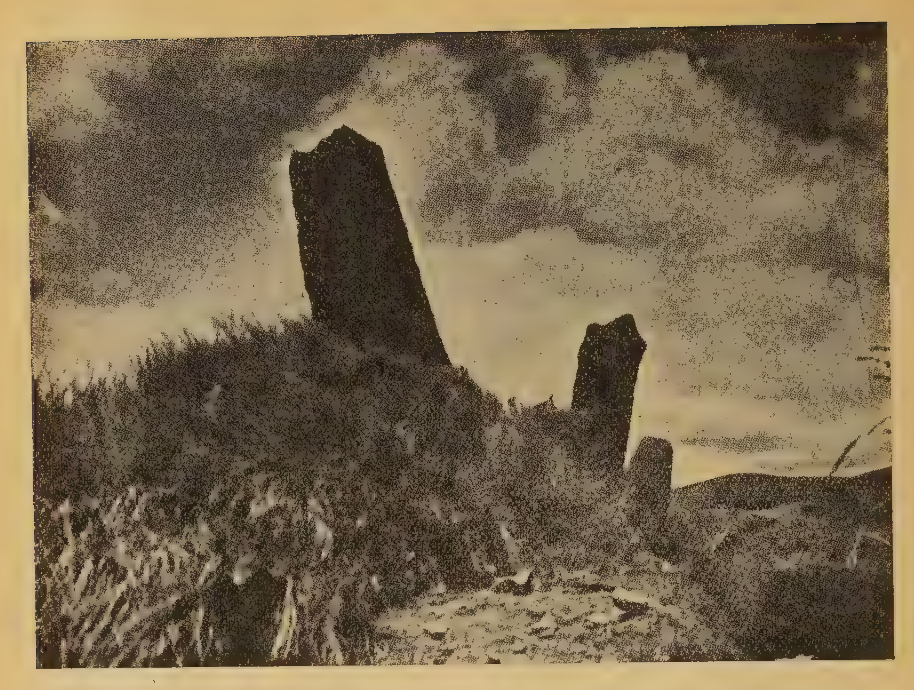


Fig. 24. — Pierres levées à Madagascar comme aux Indes (Photo Manhès).



Fig. 25. — Aloalo malgache (ornements funéraires) rappelant l'alpona hindou (Photo Manhès).

« L'étude de la population nous amène à cette conclusion... que la race que j'appellerai autochtone, sans rien vouloir préjuger sur son mode de diffusion est bien certainement par ses traits, par ses mœurs, et par sa langue, du groupe des populations de l'Océanie. « C'est également l'opinion de Quatrefages, Froberville, Hamy, Leclerc, Sibrée, etc... »

Le parallèle fait par Rivet entre les Océaniens et les Amérindiens apporte certains faits nouveaux à la question qui nous occupe.

On sait que Rivet englobe dans le groupement océanien les Australiens, les Tasmaniens, les Mélanésiens, les Polynésiens et les Micronésiens, les Mon-khmer de l'Indochine et les Munda de l'Inde. Il les considère comme formant une vaste unité linguistique.

Or, c'est un fait avéré qu'il existe une parenté *culturelle* indéniable entre les différentes peuplades de l'Océanie, de l'Amérique et de Madagascar, si éloignées qu'elles soient les unes des autres. En effet, tout ce que Rivet a trouvé chez les Indiens nous l'avons rencontré également à Madagascar : manteau de pluie en fibres végétales (le sarotro malgache), vêtements d'écorce, étoffes tissées de la même façon, arc musical, tablette de jeu à cupule, échasses, sarbacane, fronde ; culture en terrasse avec irrigation.

Quelques faits particuliers consolident encore ce point de vue. Ains les Malgaches de la côte occidentale désignent la cire sous le même nom que les Indiens sud-américains : « botel ».

Sebelin signale également que certains ornements des tombeaux de la tribu mahafaly de la région occidentale de l'île offrent des ressemblances avec les perches de totem que Beynon a étudiées chez les Indiens de la Colombie et de l'Alaska (1).

Tous ces faits plaident en faveur d'une parenté culturelle entre les Océaniens et les Malgaches. Nous allons maintenant restreindre notre champ d'observation en le portant sur les deux grandes divisions de l'Océanie : la Mélanésie et la Polynésie.

1. Le Professeur Brumpt vient de nous signaler la répartition particulière d'une punaise d'origine asiatique : le Triatoma rubrofasciata (Patton). Son territoire d'expansion, extrêmement vaste, englobe la Chine, l'Inde, les Iles Andaman, l'Indochine, l'Insulinde, la Nouvelle Guinée, l'Amérique du Sud, l'Afrique Australe (Hase) et Madagascar, où elle est très répandue. D'après Krikaldy, elle aurait été introduite aux îles Hawaï avant de passer en Amérique. Sa présence dans des pays ayant eu des rapports plus ou moins directs avec les nègres orientaux (mélanésiens) mérite d'attirer l'attention. Il n'est pas illogique de penser que ces derniers l'auraient transportée dans leurs pirogues, au cours de leurs voyages, d'autant plus qu'elle vit sur les rats. Or on sait que les Mélanésiens domestiquent les rats pour leur nourriture (Lapicque).

b) Mélanésie. — On constate des similitudes remarquables entre certaines habitudes malgaches et celles des Mélanésiens. Mêmes méthodes de chasse aux roussettes et aux sangliers, mêmes pratiques agricoles (travail en commun).

Le four souterrain, les filets à porter, les escabeaux et les poteries sont communs aux deux groupes.

Certaines croyances religieuses offrent également de grandes analogies. Ainsi les Mélanésiens comme les Malgaches croient que les âmes des morts errent autour des vivants et pensent qu'il y a un lieu de rendez-vous particulier pour les âmes. Chez les Mélanésiens ce lieu est situé dans l'île Tuma (1) ; chez les Malgaches, il se trouve à Ambondrombe, une montagne du sud de Madagascar.

c) Polynésie. — Là encore on peut faire de nombreux parallèles. *Mêmes distinctions de classes dans la société* : nobles et roturiers (2). Pratique du tatouage par *piqûre*, déformation cranienne, *manifestations artistiques semblables* : la musique imerinienne se rapproche de celle des îles Hawaï (par la mélodie, le ton, etc...) ainsi que certaines poésies et danses. Le bois est souvent sculpté à Madagascar de la même façon qu'en Polynésie. Le « fady » ou interdit malgache n'est autre chose que le « tabou » polynésien (Hamy).

4° *Relations avec l'Australie.*

La possibilité d'existence d'Australiens à Madagascar est une question à l'ordre du jour et mériterait un développement qui dépasse le cadre de notre travail. Nous pensons y revenir un jour.

Disons-en simplement un mot. Lapicque, Sarasin, semblent admettre que le fond de la population de l'Inde, de l'Indochine et de la péninsule de Malacca est formé d'austro-mélanésiens. L'existence de types australoïdes dans la grande Ile, semble consolider cette hypothèse. On a trouvé en effet à Madagascar, des individus portant des stigmates australoïdes : arcades sourcilières formant une visière, front fuyant, cheveux à peine ondulés, et gros orteil très écarté du 2e doigt.

5° *Relations avec l'Indochine.*

Il y a de nombreux traits communs entre les Malgaches, les Moï, et les Thaï. Ainsi le soufflet de forge malgache fait de deux roseaux

1. F. Malinowski, Mœurs et coutumes Mélanésiens.
2. Cette hiérarchie pourrait bien avoir, dans les deux cas, une même origine : l'Inde.

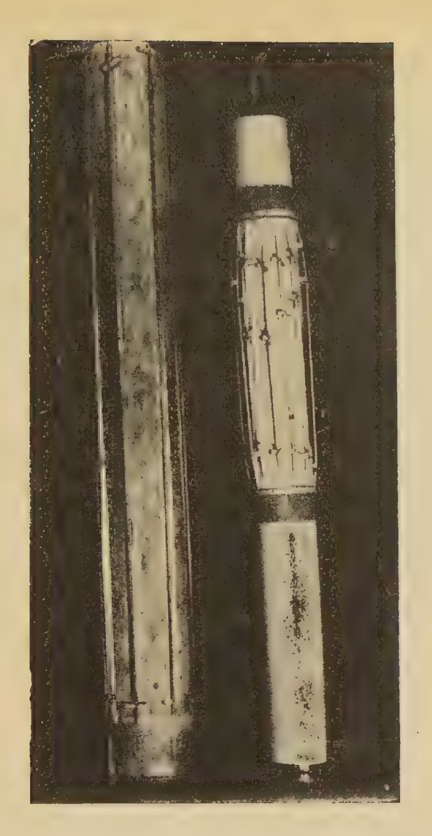


Fig. 26. — *A gauche* : instrument à corde en bambou moï (Collection Champy).
A droite : instrument à corde en bambou malgache (valiha).



Fig. 26 *bis*. — Violon en calebasse malgache rappelant le sakkeï Moï (Photo Razafitrimo).

dans lesquels se meuvent deux pistons se retrouve chez les Moï (Neis).

Plusieurs instruments de musique sont communs aux deux groupes. Il convient de citer en premier lieu le « lokanga voatavo » (sorte de violon malgache) qui ressemble étrangement au « sadieu ou takke » de l'Indochine. Une sorte de cithare en bambou se rencontre chez les uns et chez les autres. Les Malgaches possèdent également une sorte de harpe en bambou qu'Harmand a trouvé entre les mains des Moï. Il est à remarquer cependant que les Malgaches jouent sur ces instruments indochinois des airs se rapprochant davantage de la musique polynésienne que de celle de l'Extrême-Orient.

Autre remarque : contrairement à l'opinion de certains auteurs, nous pensons que les dessins géométriques figurant sur les lambamena et les nattes de joncs ne sont pas arabes et se rapprochent davantage de l'Indo-Chine. On retrouve en effet les mêmes dessins sur les étoffes tissées par les Moï et les Thaï (fig. 27 et 28). La petite maison sur le tombeau se voit également à Madagascar comme chez les Thaï (fig. 29).

6° *Relations avec l'Afrique.*

Il est certain qu'il y a eu dans le passé des rapports entre Madagascar et l'Afrique (2). Mais il faut s'entendre sur leur importance et sur l'influence qu'ils ont exercé sur la population malgache.

Les importations d'esclaves expliquent bien des choses africaines, maintes fois citées par tous les auteurs, et qu'il n'est pas nécessaire de répéter ici. A propos des Makoa, Dubois, s'exprime ainsi : « Les Makoa sont plus de 50.000, mais ce ne sont pas des Malgaches. Personne ne s'y trompe. Il y a des types plus africains encore parmi certaines tribus, on sent qu'il y a eu intervention d'une ancienne race, mais on se rend compte aussi que cette influence n'a pas supprimé le type malgache de l'ensemble ».

Nous aurons à revenir, au cours de ce travail, sur l'élément nigritien à Madagascar ; nous verrons que l'île a été peuplée surtout par l'Est et non par l'Ouest, et qu'on peut d'ailleurs concilier les divergences d'opinion en admettant la communauté d'origine de tous les nègres.

Retenons, pour le moment, cette phrase de Montandon à propos de « la population de l'île qui n'a pas de sang malais, la population

1. Linceuil.
2. La question culturelle a déjà été étudiée d'une façon détaillée par les auteurs et nous n'y insistons pas.



Fig. 27. — *A gauche* : tissu malgache.
A droite : tissu moï (Collection Champy).

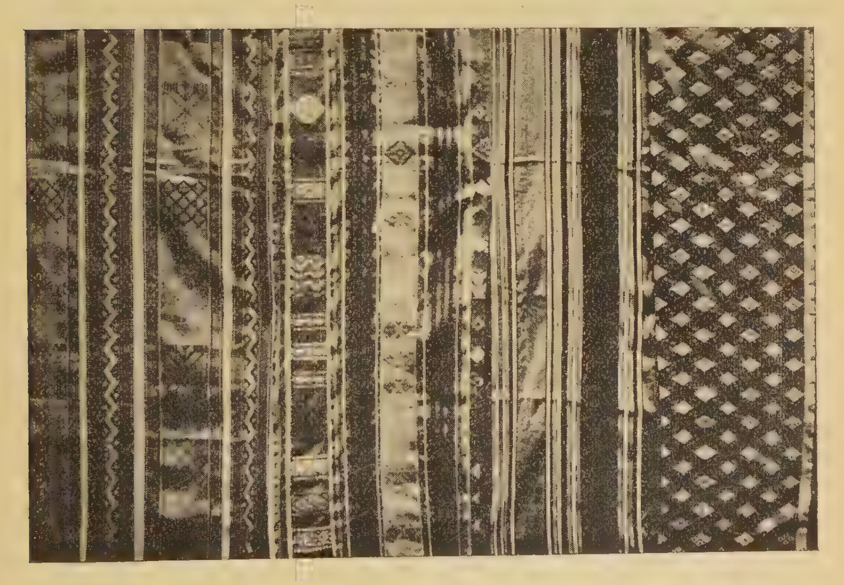


Fig. 28. — Linceul malgache.
Motifs ornementaux rappelant le type moï.

franchement noire » « ... les caractères somatiques qui ne sont pas nigritiens doivent être vraisemblablement rapprochés à un type papouasien protomorphe... et c'est vraisemblablement la sous-race sud-africaine qui a fourni le plus gros appoint de l'élément nigritien à Madagascar, quoiqu'il puisse aussi y avoir des résidus d'éléments nigritiens protomorphes » (1).



Fig. 29. — Tombeaux royaux malgaches surmontés d'une maisonnette en bois (trano manarana : maison froide) rappelant les tombeaux des Thaïs.

Chronologie des migrations.

Discussion. — On sait que les savants sont loin d'être d'accord en ce qui concerne le peuplement du globe. Les uns prétendent qu'il a eu un centre primordial, un berceau de l'humanité d'où auraient rayonné des migrations successives. D'autres pensent que l'espèce humaine aurait pris naissance sur une aire plus vaste et que les migrations n'auraient été que tout à fait secondaires (Ologogénèse de Rosa-Montandon).

1. *La race, les races*, p. 144, 5.

Pour ce qui est de Madagascar, il semble que son peuplement s'est effectué par migrations successives, et l'ordre dans lequel elles se sont effectuées suscite encore bien des controverses. Les uns disent qu'il y a eu, à une époque très reculée, des immigrations de malayo-polynésiens ; d'autres prétendent que des éléments africains étaient déjà sur place au moment de l'arrivée de ces étrangers. On discute également sur l'ordre chronologique des immigrations secondaires : arabes, persanes..., etc...

D'ores et déjà, on peut admettre que Madagascar a subi les mêmes lois d'invasion que l'Océanie et ne constitue pas un cas particulier.

Dans les chapitres qui vont suivre, nous examinerons les différentes thèses concernant les migrations qui ont assuré le peuplement actuel de l'île, en insistant plus particulièrement sur l'origine du groupe indo-malais qui a fourni matière à tant de discussions.

Etudions d'abord l'origine de l'élément négroïde qui forme le fond des tribus « malgaches » proprement dites.

I. — L'élément négroide.

Si nous analysons ce groupement complexe qui constitue la population « négroïde » de Madagascar, nous voyons qu'il est formé de deux groupes ethniques sensiblement différents :

1° des individus au teint très foncé, aux traits assez rudes, aux cheveux plus ou moins crépus, au prognatisme parfois prononcé qui se rapprochent ainsi des Mélanésiens.

2° des individus au teint plus clair, aux traits plus réguliers, aux cheveux parfois ondulés.

Dans le sud de l'île on rencontre des indigènes, vivant dans un état voisin de celui des cueilleurs, tandis qu'on voit d'autres négroïdes tels que les Betsiléo, les Sihanaka, les Masikoro, travailler le sol, pratiquer l'élevage, tisser des vêtements, construire des maisons spacieuses ; bref donner des preuves incontestables d'une civilisation relativement avancée. D'où vient cette différence ? Pourquoi ces deux groupes ne sont-ils pas au même stade d'évolution ?

Tout porte à croire que nous nous trouvons en présence de peuples venus à des époques différentes.

a) *Groupe océanien :*

Négrilles et Austro-Mélanides. — Le premier groupe qui forme la souche la plus primitive de Madagascar, semble avoir quitté l'Ex-

trême-Orient depuis fort longtemps. Le baron d'Eckstein (1857) a émis l'hypothèse, défendue par maints auteurs, que le pays d'origine des nègres océaniens (Mélanésiens et Négritos) aurait été l'Inde et la presqu'île de Malacca, ils en auraient été chassés par les invasions mongoliques et caucasiques qui eurent lieu vers l'an 2.500 avant J.-C.

Il n'est donc pas illogique de penser que certains de ces émigrants, se portant vers l'ouest, soient venus jusqu'à Madagascar tandis que d'autres groupes se sont répartis vers l'est et le sud-est : Insulinde, Océanie, etc... On peut même supposer que de là ils soient allés jusqu'en Afrique.

Mais une question se pose ici : ces nègres trouvèrent-ils des aborigènes à leur arrivée à Madagascar.

Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut y répondre d'une façon catégorique. Cependant on sait que de nombreuses traditions malgaches mentionnent l'existence d'indigènes de petite taille : les Kimosy (1).

Certains indigènes de type australoïde du sud de Madagascar pourraient, semble-t-il, être rapprochés de ce qu'Eickstedt appelle les « Australides » (2) ; et l'on peut supposer que la vague d'invasion venue après les Négritos aurait été celle des Austro-Mélanésiens ou Austro-Mélanides d'Eickstedt.

Il nous semble nécessaire de donner ici quelques explications. On sait qu'Heine-Geldern situe le peuplement de la Polynésie vers 2.000 avant notre ère. D'autre part, certains ethnographes, Métraux notamment, pensent que cette occupation s'est produite en 3 vagues successives : la première, formée de Mélanésiens, aurait eu les îles Fidji pour point de départ. Des peuples de race blanche venant de

1. Il en est souvent question dans les ouvrages anciens sur Madagascar, Maudave, Coppalle et Commerson en donnent une description détaillée.

Les auteurs s'accordent même pour situer leur pays à l'ouest des Hauts-Plateaux, dans la région d'Ivohibe. Leurs caractéristiques les apparentent étroitement aux négrilles africains. Or, on sait que ceux-ci sont antérieurs aux nègres, comme leurs congénères d'Océanie (les Négritos) sont antérieurs aux Papous. « Nous sommes, disent-ils, les Maîtres de la Terre; nous venons du nord, des bords de la grande eau d'où nous ont chassés les géants noirs ». Il est donc tout naturel de supposer que Madagascar ait reçu une partie de ces émigrants nains. Autrement dit, il serait difficile d'expliquer la tradition des Kimosy.

2. Les Australides d'Eickstedt comprennent les Australiens et certaines populations de la Nouvelle Calédonie considérées comme Paléomélanésides.

D'autre part, on sait que Sarasin apparente étroitement les Australiens non seulement aux Tasmaniens, mais aux Mélanésiens en général et aux Néo-Calédoniens en particulier.

l'Indonésie seraient arrivés par la suite. Enfin, une invasion indonésienne aurait eu lieu en dernier lieu. Elle aurait colonisé Hawaï d'une part, la Polynésie occidentale et orientale d'autre part.

C'est donc à la première vague que pourraient être rattachés les immigrants en question (Mélanésiens). On ne peut nier le caractère archaïque de certains habitants de Madagascar.

Les Betsimisaraka, par exemple, se rapprochent des types de l'île Fidji, les Baras de certains Néocalédoniens et Neohébridais (fig. 34-40).

Faudrait-il situer aux environs de cette date (2.000 avant J.-C.) le départ des Mélanésiens qui forment le fond de la population malgache ? Ou bien serait-il plus logique de penser que ce départ a eu lieu en même temps que celui des Malais hindous au début de la période sanscrite non écrite ?

Pour répondre à cette question, des études linguistiques comparatives plus approfondies, sont nécessaires.

Signalons, tout simplement, que les Mélanésiens malgaches ne connaissent pas les habitats de 150 mètres de longueur comme les Moïs d'Indochine ou les habitants du delta de l'Aird (Nouvelle Calédonie). Ils ignorent également les habitations creusées dans les troncs d'arbres et les huttes rondes de l'archipel Bismarck, des îles de l'Amirauté et de Fidji. Deux hypothèses sont donc permises : ou bien ils ont quitté leurs pays d'origine avant l'adoption de ces modes d'habitation ou bien, soit spontanément, soit par la force des circonstances, ils ont tout simplement adopté le type d'habitation en usage dans l'Indonésie.

b) *Groupe africain.*

La question des migrations Bantou. — Comme nous l'avons vu dans la nomenclature des différentes thèses concernant le peuplement de Madagascar, beaucoup d'auteurs croient que des apports bantou auraient eu lieu *avant* notre ère. Certains présument que les Sakalaves sont des Bantou. Nous avons vu, dans le chapitre anthropologique, qu'on peut admettre par contre que certaines sous-tribus sakalaves se rapprochent des Mélanésiens.

La présence d'éléments africains à Madagascar est un fait incontestable. On en retrouve des traces aussi bien dans la langue que dans certains types ethniques. La question est donc d'établir leur ancienneté.

A notre avis, la migration bantou ne peut être que *postérieure* à l'arrivée des Malais hindouïsés. Cela nous semble dans la logique des choses. Toutes les traditions des Bantou affirment qu'ils sont

venus du nord de l'Afrique. D'après Ellenberger, le grand spécialiste de la question, la migration vers l'ouest et le sud n'aurait commencé que vers le Ier siècle de notre ère.

C'est vers le XIIe et le XIIIe siècle qu'ils auraient traversé le Zambèze pour aller séjourner longuement au sud du fleuve ; et ils n'auraient atteint l'extrémité méridionale de l'Afrique que vers le XVIIe et le XVIIIe siècle. C'est donc entre le XVe et le XVIIe siècle qu'il faudrait situer leur arrivée à Madagascar.

Fait digne d'être noté, c'est vers le milieu du XVIIe siècle que s'affirma la supériorité des Sakalaves sur les Hova qui furent repoussés vers le centre de l'île. Pendant plus d'un siècle (1), les Sakalaves sous la conduite d'Andriandahifotsy (le noble blanc) (2) harcelèrent les Hova, attaquant et ravageant leurs villages.

Les récits des anciens Imériniens, ainsi que la disposition encore subsistante du système de défense des villages (3), confirment ces faits.

De tout ce qui précède nous pouvons donc tirer cette conclusion que les Bantou sont venus à Madagascar, non pas avant, mais bien *après* l'ère chrétienne.

II. — Les Polynésides.

La présence d'un élément polynésien dans le vocabulaire malgache, l'analogie de certaines manifestations artistiques et sociales, la ressemblance de certaines mœurs, l'usage tout polynésien du tabou (Bordier, Catat, Hamy, van Gennep) dénotent l'existence d'un noyau polynésien à Madagascar. Mais la question est complexe : on le conçoit aisément quand on réfléchit aux innombrables difficultés que présente en lui-même le problème ethnique polynésien.

On sait que Dixon et Sullivan reconnaissent quatre éléments raciaux chez les Polynésiens : un élément négrito (métissé), un élément mélanésien (métissé), un élément europoïde dolichocéphale et un élément brachycéphale de provenance malaise (Dixon) ou proto-arménoïde et proto-alpine (Sullivan). Il pourrait également y avoir un apport d'éléments amérindiens (Pycraft). D'autre part, nous avons vu que le peuplement de la Polynésie s'est fait en 3 vagues successives.

1. Jusqu'en 1780, époque de la dislocation du royaume sakalave.
2. Pour les uns, c'était un arabe, pour les autres un portugais.
3. A cette époque, les villages construits sur des hauteurs étaient de véritables forteresses. Ils étaient entourés d'un ou deux fossés de 10 m. de profondeur et d'une haie d'épines. Quatre portes étroites fermées d'une lourde pierre ronde en gardaient les issues. Chaque habitant avait un rôle déterminé dans la défense du village.

Il semble que les Polynésiens dont on retrouve des traces à Madagascar sont venus à l'époque où la troisième vague — l'invasion indonésienne — se déversa sur une aire immense, puisqu'un rameau indonésien passant par la Micronésie colonisa Hawaï jusqu'alors inoccupé ; et une autre branche se répartit dans la Polynésie occidentale et sud-orientale. Ainsi s'expliquerait la présence de types indonésiens et polynésiens europoïdes surnageant à Madagascar — au milieu d'un fond négroïde. On trouve, en effet, de nombreuses traces de l'influence polynésienne sur le Haut Plateau et la culture malgache est d'un caractère indonésien. Dans un ordre d'idées plus général, il semble que cette migration correspond à celle des peuples qui forment actuellement les Moï et les Thaï. Nous avons vu (v. p. 86) les nombreuses affinités existant entre ces peuples et les Malgaches. Le fait que les Malgaches jouent, sur des instruments de musique semblables à ceux de ces Indonésiens continentaux, des airs se rapprochant de ceux de la Polynésie, semble être une nouvelle preuve de l'ancienneté de ces immigrantions ; en effet, on ne trouve dans la musique malgache aucune influence hindoue ou chinoise manifeste.

Mais ce qui importe ici, c'est de savoir vers quelle période ces Polynésiens ont pu venir à Madagascar. Leur arrivée est-elle antérieure ou postérieure à la souche indo-malaise que nous étudierons plus loin ?

Ces Polynésiens seraient partis avec le groupe mélanésien — moins australoïde — et il est vraisemblable que leur arrivée à Madagascar est postérieure à l'arrivée des Europoïdes en Polynésie. Sans cela il serait difficile d'expliquer la présence de nombreux Europoïdes à Madagascar. Il est possible qu'elle ait eu lieu entre le XVe et le Xe siècle avant J.-C.

On peut même aller plus loin : la hiérarchie sociale polynésienne pourrait avoir comme origine une influence lointaine hindoue, mais cette question dépasse le cadre de notre travail.

III. — Groupe indo-malais.

(Origine des Imériniens (Hova) et des Vankinankaratra).

L'existence d'un groupe malais-hindou est un fait incontestable et déjà étudié par de nombreux auteurs. Pour Ferrand, ce sont des Sumatranais hindouisés ; pour Razafintsalama, ce sont des boudhistes qui s'ignorent.

Beaucoup d'auteurs placent l'arrivée des Imériniens ou Hova — du moins une partie — au XVIe siècle. Cette théorie se trouve nette-

ment infirmée, comme nous allons le voir, par les données historiques, anthropologiques, linguistiques et par l'argument du nombre.

Il est certain que les Hova sont beaucoup plus anciens que ne le pensaient certains auteurs. D'après Grandidier, les Andriana seraient de purs Malais provenant de Javanais naufragés vers 1555, tandis que les Hova seraient les descendants des chefs Vazimba.

Les données anthropologiques contredisent formellement le premier argument ; les Hova se rapprochent davantage du type malais pur que les Andriana.

La date proposée soulève également de grosses objections. En 1550, Nacquart signale déjà la présence de deux races bien distinctes à Madagascar : « l'une noire à cheveux frisés, l'autre blanche à cheveux longs ». En 1613, Mariano fait mention d'un royaume Hova qui s'étend sur une surface considérable. Il distingue également plusieurs catégories d'habitants : « les uns sont noirs et ont des cheveux crépus, comme les cafres de Mozambique et d'Angola ; d'autres sont également noirs, mais ont les cheveux lisses ; certains ont le teint des mulâtres et quelques-uns sont presque blancs comparables aux métis les plus clairs. Ce sont ceux qu'on amène du royaume des Hova ». Il ajoute que dans tout l'intérieur du pays « on parle la langue buque, très semblable au malais, ce qui prouve d'une manière presque sûre que les premiers habitants sont venus de Malacca » (1) (lire l'Insulinde)

Peut-on admettre sans porter atteinte à la logique, qu'une poignée d'envahisseurs javanais — parmi lesquels les femmes faisaient peut-être défaut — aient pu donner naissance, en un espace de temps aussi court, à un royaume dont l'étendue correspondrait au tiers de la superficie de la France ? Comment ce groupe restreint a-t-il pu traverser des régions déjà habitées sans laisser de traces de son passage ? Comment a-t-il pu changer le caractère somatique de toute une race alors que des apports ultérieurs beaucoup plus importants n'ont pu modifier ni le type ethnique, ni la langue des tribus côtières ? Autant de questions qui restent sans réponse. Mais poursuivons.

Les Imériniens (Vakinankaratra compris) sont actuellement plus d'un million. D'après les calculs de J. D'Eraisnes (2), il faut compter (en supposant à l'origine 500 couples doublant leur nombre tous les 50 ans) près de 500 ans pour atteindre le million ; il en faudrait 750 si la population ne doublait que tous les 75 ans, 1.000 si elle doublait tous les 100 ans. Il est impossible, compte tenu des conditions locales, des guerres, des maladies, du taux de mortalité certainement plus

1. Collection des ouvrages anciens sur Madagascar : t. II, p. 12 à 22.
2. Le problème des Origines et des Migrations. Paris, 1914 (in Dubois).

élevé à cette époque, que la population Hova ait pu augmenter si rapidement de nombre depuis le XVIe siècle. Second point acquis (1).

Les travaux de Malzac ne sont pas non plus favorables à cette thèse récente. Se basant sur des documents anciens, sur la découverte d'une pièce de monnaie datant de 1766 et sur le voyage à Madagascar de Mayeur qui aurait été contemporain du célèbre roi hova Andriamasinavalona (1705), cet auteur est arrivé à établir approximativement que les premiers monarques hova — qui étaient d'ailleurs de descendance Vazimba — régnèrent vers 1500. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'arbre généalogique des Andriana représenté ci-contre pour se convaincre qu'il remonte bien au delà du XVIe siècle. (fig. 32).

La thèse selon laquelle le royaume Hova n'aurait pris naissance qu'au XVIe siècle ne semble donc pas fondée.

Pour Jully, les Andriana seraient d'origine arabe et c'est à l'invasion des Arabes de la Mecque qu'il faudrait faire remonter la fondation du royaume Hova. Cette hypothèse est également très contestable, car aucun monarque de l'Imérina ne correspond au type arabe (fig. 30 et 31) et ne porte de nom de consonnance arabe. « Les noms arabes, remarque très justement Malzac, ne se sont pas implantés sur le Haut-Plateau ». Cela ne veut pas dire que les Hova n'ont reçu aucune influence arabe. Il y a certainement eu une période de contact lors du séjour des Hova sur la côte, avant la montée de ces derniers sur le Haut-Plateau. Les mots arabes du vocabulaire Mérina, l'usage du calendrier musulman et diverses coutumes en sont la preuve.

Les faits linguistiques nous apportent des preuves incontestables d'une date de migration antérieure à l'invasion des Arabes de la Mecque.

Détermination des dates d'après les faits linguistiques.

L'étude du sanscrit a permis aux linguistes de tirer des conclusions assez intéressantes (Thomas, Malzac, Razafintsalama), mais remar-

1. Il suffit de calculer qu'il faut un nombre considérable de couples pour pouvoir donner un million de descendants pendant deux siècles (1550-1750) ; ce qui est d'accord avec les conceptions de Rivet qui dit : « de même l'influence malaise à Madagascar ne saurait être l'œuvre d'une poignée d'envahisseurs (Encyclopédie Française).

Ces faits se trouvent encore confirmés par les recherches récentes de Randriamanana qui montre que le nombre des Hovas — malgré les efforts louables de l'Assistance Médicale Indigène — n'a pas augmenté depuis un demi-siècle (Problème démographique malgache. Thèse médecine, Paris 1939).

quons d'abord qu'il y a des mots sanscrits qui se trouvent seulement dans la langue malgache et d'autres uniquement dans la langue malaise ; enfin, il y a des mots sanscrits que l'on retrouve dans les deux langues.

Les mots communs aux deux langues laissent supposer qu'avant la séparation des Malais de Madagascar d'avec les Malais de la Malaisie, ils ont tous reçu pendant la même période les mêmes influences





Fig. 30 et 31. — Roi Radama I. Reine Ranavatona III.
Leurs traits ne montrent aucun caractère arabe.

hindoues. Ensuite, l'existence de mots sanscrits propres à chaque langue laisse entendre qu'après la séparation, il y a eu continuation pour chaque cas d'un apport se servant du sanscrit. C'est pour cette raison que Razafintsalama fait remarquer que les Malgaches ont probablement encore subi l'influence de l'enseignement bouddhique après la séparation d'avec les Malais.

Vers quelle époque a eu lieu la séparation ?

Ferrand et Razafintsalama sont à peu près d'accord pour situer la date de départ de Sumatra entre le IVe et le Xe siècle de notre ère :

le premier, à la suite de ses études sur l'existence d'un grand empire sumatranais vers cette époque ; le second, en essayant d'identifier les racines sanscrites malgaches et en cherchant à les faire cadrer avec les faits bouddhiques. Razafintsalama est arrivé à cette conclusion qu'il y a un grand nombre de mots malgaches qui auraient une certaine ressemblance avec les mots sanscrits des périodes mahayanistes et tantriques du bouddhisme des VIIe, VIIIe et IXe siècles.

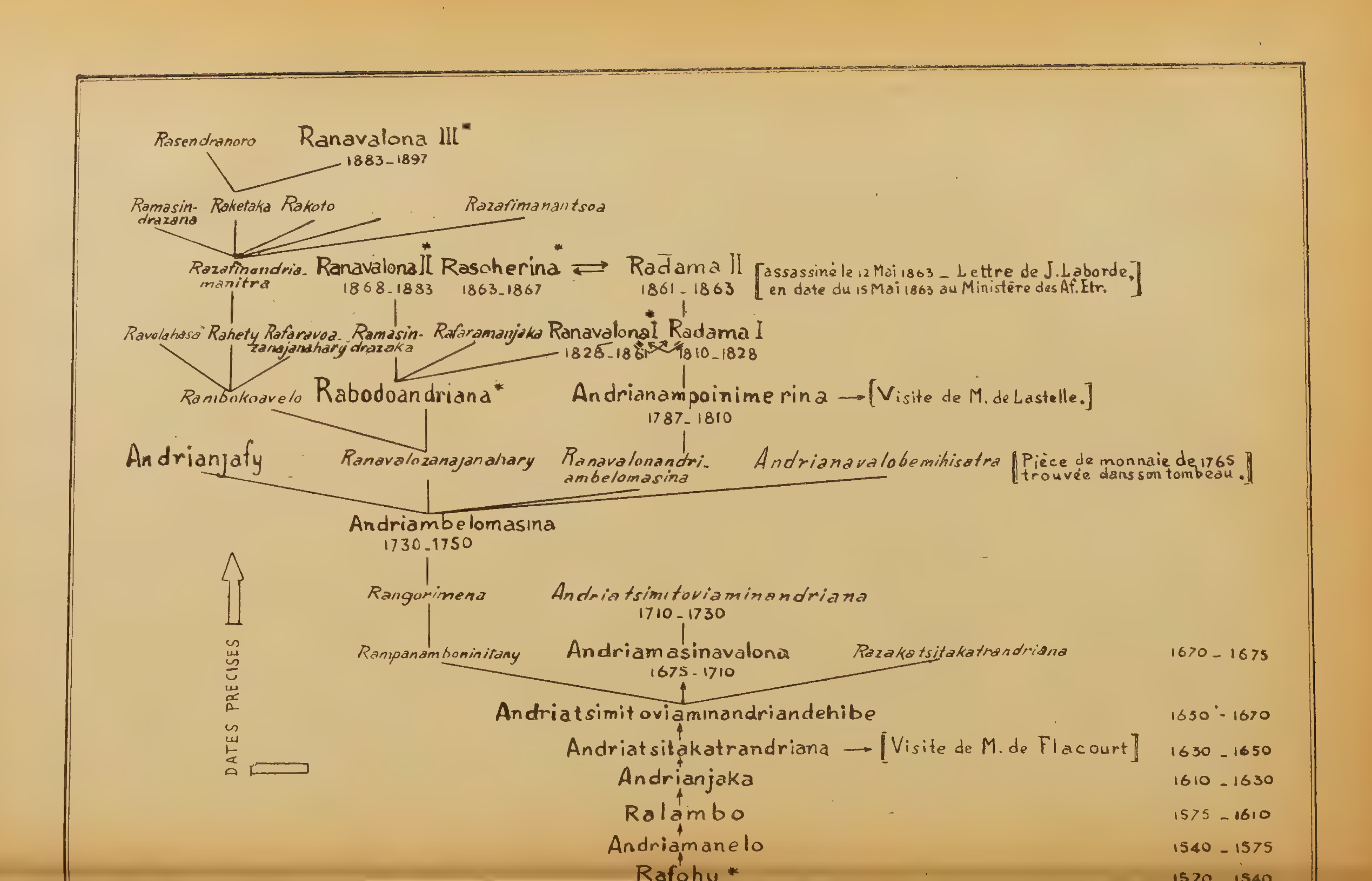
Tels sont les faits avancés par les auteurs. Comment devons-nous accepter ces différentes hypothèses ? Nous exposerons d'abord en détail les faits acquis et ensuite nous émettrons quelques objections.

Le fond malais de la langue malgache ressemble au malais d'avant le VIIe siècle de l'île de Banka (Kota Kapur) et a très peu de rapport avec le malais actuel qui est une langue nettement élémentaire par rapport à la langue malgache (Ferrand). Un point serait donc acquis ; la séparation, du moins philologique, a eu lieu avant le VIIe siècle.

Toutefois, si l'on adopte les hypothèses de Ferrand et de Razafintsalama, si les éléments indonésiens n'avaient donc vraiment quitté la Malaisie qu'entre le IVe ou le Xe siècle de notre ère, l'art malgache devrait être riche en influence bouddhique ; or ce n'est pas le cas : on n'y trouve aucune trace de l'art bouddhique supérieur.

On peut se demander pourquoi ces bouddhistes — si profondément religieux — n'ont élevé aucun monument culturel, aucun temple, comme ils l'ont fait partout ailleurs. Or, la pénétration du boudhisme dans les îles malaises a commencé déjà avant le IVe siècle de notre ère ; en effet, on sait que Mahendra et D'Açoka (vers 277 avant J.-C.) envoyèrent des missionnaires partout : Ceylan, Indochine, etc... Au VIIe siècle de notre ère, des temples existaient depuis longtemps dans ces régions et les manifestations artistiques malaises étaient imprégnées et le sont encore aujourd'hui d'art hindou. Si les ancêtres des Malgaches avaient quitté la Malaisie seulement vers le VIIe siècle, on devrait retrouver à Madagascar des traces de l'art bouddhique. Or, nous ne trouvons — jusqu'ici — aucune manifestation bouddhique réelle à Madagascar. Tout ceci laisse supposer que la séparation s'était produite avant que l'art hindou ne se manifestât chez les indonésiens, par conséquent avant le IVe siècle de notre ère.

D'autre part, on peut se demander pourquoi ces Indo-Malais de Madagascar, — même s'ils avaient déjà quitté la Malaisie vers le IVe siècle de notre ère, — ne savaient pas écrire le sanscrit, alors que celui-ci était déjà une langue écrite depuis 150 ans avant Jésus-Christ. Ce fait est



Rasendranoro
Ranavalona III*
1883_1897
Ramasin-drazana
Raketaka
Rakoto
Razafimanantsoa
Razafinandria-manitra
Ranavalona II*
1868_1883
Rascherina*
1863_1867
Radama II
1861_1863
[assassiné le 12 Mai 1863 _ Lettre de J. Laborde, en date du 15 Mai 1863 au Ministère des Af. Etr.]
Ravolahasa
Rahety
Rafaravoa-zanajanahary
Ramasin-drazaka
Rafaramanjaka
Ranavalona I*
1828_1861
Radama I
1810_1828
Ranibokoavelo
Rabodoandriana*
Andrianampoinimerina
1787_1810
[Visite de M. de Lastelle.]
Andrianjafy
Ranavalozanajanahary
Ranavalonandri-ambelomasina
Andrianavalobemihisatra
[Pièce de monnaie de 1765 trouvée dans son tombeau.]
Andriambelomasina
1730_1750
DATES PRECISES
Rangorimena
Andriatsimitoviaminandriana
1710_1730
Rampanamboninitany
Andriamasinavalona
1675_1710
Razakatsitakatrandriana
1670 _ 1675
Andriatsimitoviaminandriandehibe
1650 - 1670
Andriatsitakatrandriana
[Visite de M. de Flacourt]
1630 _ 1650
Andrianjaka
1610 _ 1630
Ralambo
1575 _ 1610
Andriamanelo
1540 _ 1575
Rafohy*

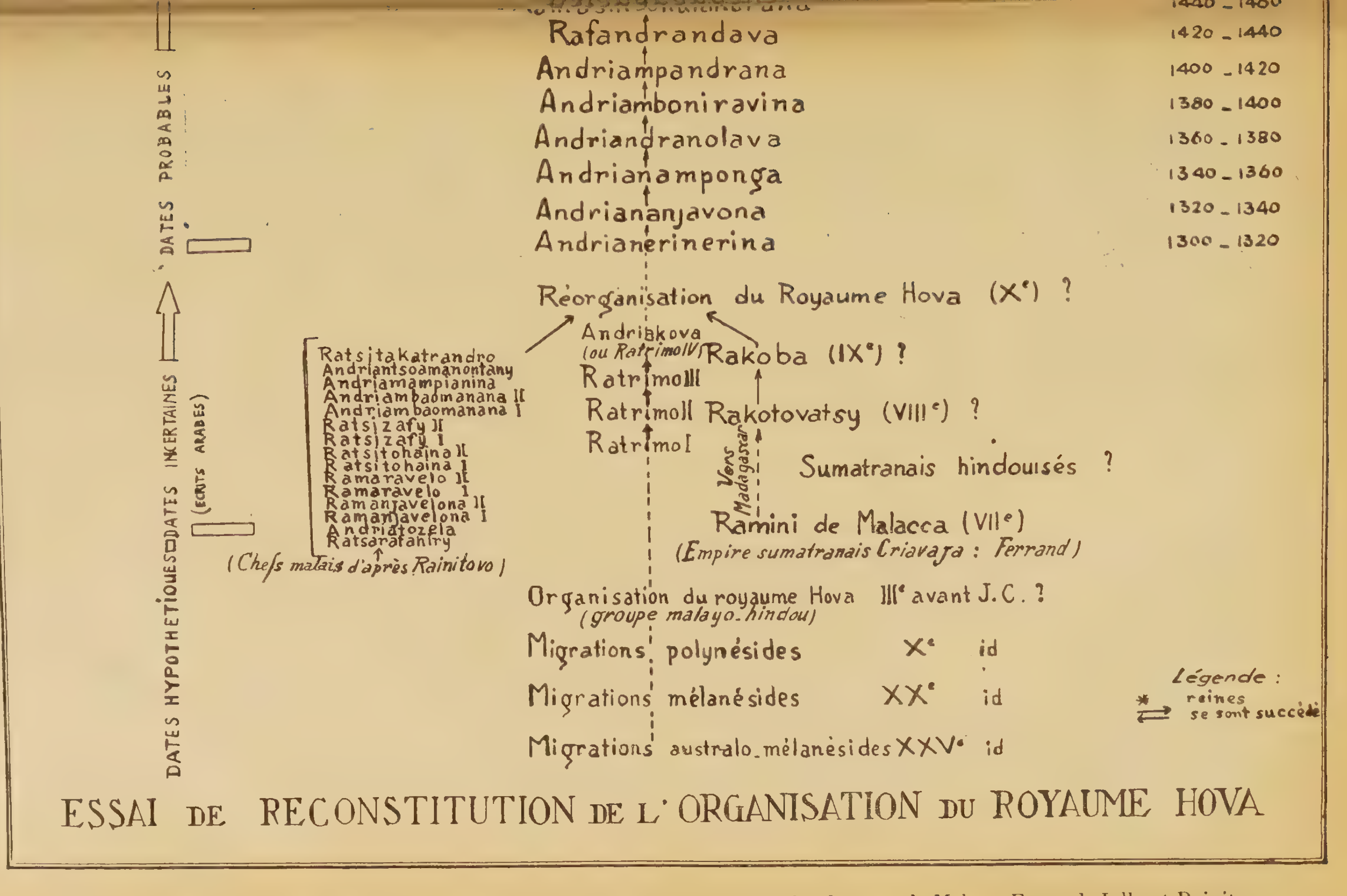


Fig. 32. — Essai de reconstitution de l'organisation du royaume hova d'après les données de Malzac, Ferrand, Jully et Rainitovo complétées par A. Rakoto-Ratsimamanga.

d'autant plus surprenant que si l'on accepte la thèse de Razafintsalama, les moines hindous se mariaient aux femmes autochtones (fait difficile à concevoir) ; pourtant les Thaïs de l'Extrême-Orient — malgré leur civilisation beaucoup plus primitive que celle des Iméniens de Madagascar — emploient les caractères sanscrits. On serait donc tenté de dire que justement les Malais de Madagascar ont quitté leur pays d'origine avant que le sanscrit ne fût une langue écrite. Ce serait donc pour nous entre le VIe (début du boudhisme) et le IIe siècle (sanscrit écrit) avant J.-C.

Différents faits viendraient en faveur de cette hypothèse. D'abord l'étude comparative de l'art malais et de l'art malgache actuel permet, *à priori*, de constater un fond commun, comme l'a montré depuis longtemps l'ethnographie. Mais un examen plus approfondi permet de relever une grande différence ; tandis que l'art malgache semble ne porter aucune empreinte bouddhique, l'art malais, au contraire, est imprégné de bouddhisme.

Depuis le début de notre ère et pendant plusieurs siècles, l'influence bouddhique s'était manifestée en Malaisie jusqu'à l'arrivée des Arabes (XIIIe siècle). Cette influence bouddhique supérieure ne se retrouve pas chez les Malgaches ; chez eux, on ne constate *qu'un embryon de bouddhisme primitif avec une plus grande prépondérance de l'hindouïsme que l'on rencontre également chez les autres peuples d'Asie à fond malais* (serpent à sept têtes, métempsychose, etc...).

Nous avons vu que nombre d'instruments d'usage courant en Malaisie se retrouvent à Madagascar : maisons sur pilotis rectangulaires, greniers à riz, sarbacanes, arbalètes, vanneries, cordages, instruments de musique..., etc... Pourtant alors qu'ils ont conservé la technique de culture de riz (rizière en étages, captage d'eau..., etc...), les Malgaches n'emploient pas la charrue en bois qui est courante en Malaisie.

Comment se fait-il que les Malais de Madagascar ne savent pas employer la charrue primitive qui est depuis longtemps en usage en Malaisie. En ont-ils par suite de la nature du terrain, abandonné l'usage ou bien au contraire ont-ils quitté la péninsule malaise avant l'emploi de cette charrue en bois ?

Mais on peut nous objecter les arguments linguistiques de Razafintsalama, à savoir l'existence de mots sanscrits se rapportant aux périodes mahayanistes et tantriques du VIIe siècle de notre ère. D'abord il existe indiscutablement des mots sanscrits ayant le même sens que les mots malgaches, mais tous ces mots se rapportent à des

faits à sens concret et matériel. Ils existaient avant les périodes mahayanistes et tantriques du VIIe siècle. Quant aux autres mots — se rapportant à ces dernières périodes proprement dites — on constate d'abord qu'ils n'ont pas le même sens en malgache et en sanscrit. Il a fallu à l'auteur des explications longues et savantes, non seulement pour établir une corrélation entre leur signification mahayaniste et tantrique avec le sens actuel de ces mots en malgache, mais aussi pour les identifier au point de vue phonétique.

Razafintsalama appuie son hypothèse — nos observations n'enlèvent rien à la valeur exceptionnelle de son travail qui mérite beaucoup d'éloges — sur l'existence des mots se rapportant au mahayanisme et au tantrisme du VIIe siècle. Il explique lui-même que les ancêtres des Malgaches étaient en contact avec des prêtres bouddhistes hindous et que ceux-ci leur avaient enseigné le bouddhisme mahayaniste. Etant d'un niveau intellectuel relativement inférieur, ces malgaches ont donné un sens tout à fait dévié (par analogie) aux mots sanscrits qui, de ce fait, ont perdu leur sens réel. Voici comment l'auteur s'exprime : « On devine sans grand effort comment le mot « dosa », — péché ,— identifié par Van der Tuuk, a évolué sémantiquement vers le sens de dette : — « trosa » — s'endetter n'est pas une chose bonne et même on arrive à commettre un péché, une faute réelle, quand on refuse de payer une dette importante. Il est clair que dans cette évolution ou plus exactement cette régression de sens, on soupçonne une action religieuse qui a été subie par ceux qui ont déformé le sens du mot sanscrit « dosa » (péché) et l'ont abaissé à celui d'une simple dette. Or cet *abaissement* de sens nous donne la clef de l'énigme de l'histoire malgache. »

A titre indicatif, voici encore quelques mots sanscrits cités par Razafintsalama :

Examinons le mot « devi ». En sanscrit, il désigne la grande déesse « Adya » femme du Dieu « Siva ». Quand on s'adresse à elle, le mot « devi » se répète souvent sous une forme bruyante et tapageuse et cela, d'après Razafintsalama, a donné lieu au changement de sens qu'a subi le mot sanscrit « devi » devenant en malgache « levi », qui veut dire « le mouvement de l'eau qui est sur le point de bouillir ; au sens figuré (très employé) : colère, verbiage ».

Nous voyons par là qu'il est difficile de dire si vraiment le « levi » malgache est le « devi » du sanscrit.

Prenons le mot sanscrit « tantra » qui veut dire armées, troupes. Il y a en malgache un mot qui veut dire, conte, légende. Razafintsalama pense que les « tantras » sont des écrits du bouddhisme, de

sortes de formulaires magiques et mystiques formant une sorte de dialogue entre Siva et Devi, dans ce mot « tantra » le malgache n'aurait saisi alors que le sens de « conte » parce que seul le dialogue a retenu son attention.

Prenons un autre mot sanscrit « sastra » — qui veut dire invocation, hymne — tandis qu'en malais il signifie magie et en malgache, fatigué, épuisé.

Voici l'explication donnée par Razafintsalama : « Les mantras ou syllabes mystiques — qui jouissent aux yeux des hindous d'une efficacité surnaturelle, — portent dans les tantras le nom spécial Mantra-sastra. C'est de la fastidieuse répétition des prières vocaliques qu'est née la signification péjorative du mot malgache « sasatra » (la deuxième voyelle se prononce à peine en malgache).

Et nous pourrions citer d'autres exemples, malheureusement la place nous manque.

Nous estimons, pour notre part, que l'examen de ces différents mots ne permet pas d'affirmer que les Malgaches ont connu le tantrisme du VIIe siècle.

On pourrait nous objecter qu'il existe des mots se rapportant au mahayanisme ayant à peu près le même sens. C'est possible, mais la ressemblance du sens n'est que très lointaine. Du reste, ne pourrait-on admettre que c'est dans le sanscrit à un sens concret que les mahayanistes ont puisé leur vocabulaire à sens abstrait. Comme exemple prenons le sanscrit « abha », qui veut dire lumière, splendeur et comme l'a fait remarquer Razafintsalama « *amit-aba* » est le dieu de la lumière infinie qui est une création du mahayanisme. En malgache, l'équivalent de ce mot est « ava » qui signifie action de sarcler et d'ajourer, et « zava » veut dire lumière. Il serait plus logique de penser que le mot « amit-aba » désignant le dieu mahayaniste a été tout simplement tiré du sens primitif de « abha » = *lumière*. comme le comprennent encore les Malgaches. La langue malgache aurait ainsi, d'après notre hypothèse, conservé le sens peu évolué du sanscrit.

Ce fait se trouve encore confirmé quand il s'agit de mots à sens concret ne se rapportant pas à des phénomènes religieux. Tout devient clair et ces détours ne sont pas nécessaires ; quelques exemples le montreront.

Le mot « bada » qui a un sens plus concret, se retrouve en malgache sans variations et signifie dans les deux cas : lié, stérile.

Le mot « sasi », aussi bien en malgache qu'en sanscrit, a à peu près le même sens : éloquence. Il en est de même des noms communs que nous ne pouvons pas citer faute de place.

Sans vouloir critiquer les interprétations des linguistes, nous nous permettons d'apporter quelques suggestions. Ne pourrait-on pas supposer que ces mots, se rapportant au mahayanisme et au tantrisme du VIIe siècle, n'ont pas pris naissance avec le mahayanisme et le tantrisme, mais qu'ils existaient déjà dans le vocabulaire sanscrit et qu'ensuite les disciples de Bouddha — à cette période — y avaient puisé les mots dont ils avaient besoin pour exprimer leurs idées philosophiques. On pourrait donc dire que le sens primitif véritable de ces mots sanscrits est celui que les Malgaches leur attribuent actuellement, les futurs Malgaches étant partis avant le mahayanisme et le tantrisme du 7e siècle. Le même fait s'est produit récemment à Madagascar au début du XIXe siècle, au moment de la christianisation de l'île. En effet, les anciens missionnaires, sans soupçonner l'existence des racines sanscrites dans la langue malgache — et croyant que certains mots malgaches ont le même sens que les mots européens, au point de vue religieux, — s'emparaient de nombreux mots malgaches, entre autres : Andriamanitra (ce mot vient du mot sanscrit *Adiatiman* nom d'un Dieu hindou..., etc...) pour désigner le Dieu chrétien et, de ce fait, ont donné à ces mots un sens différant totalement du réel. Ne pourrait-on pas supposer que le même fait s'était produit au moment du mahayanisme du 7e siècle. Il serait plus logique d'admettre, d'après nous, que les futurs Malgaches avaient déjà quitté le pays, en emportant apparemment avec eux le sens primitif du sanscrit, sans avoir connu le mahayanisme et le tantrisme de cette période. Il faudrait plutôt penser que le groupe bouddhiste mahayaniste de Razafintsalama, s'il existait, ne serait venu que plus tard et en petits groupes.

La thèse de Ferrand nous paraît reposer sur une base plus stable. Cet auteur, linguiste authentique et compilateur érudit, a prouvé, en s'appuyant sur des documents chinois, malais, sanscrits, pâli, tamils, arabes, persans, l'existence certaine, dans les premiers siècles de notre ère, d'un puissant empire sumatranais. C'est dans cet empire de Crivijaya, centre d'expansion de la civilisation indienne dans l'Insulinde, qu'il retrouve la descendance des lointains ancêtres qui colonisèrent Madagascar. Voici le texte qui résume ses recherches : « En utilisant les renseignements fournis par Edrisi, Ibn'Sa'Id, Diogo de Conto, le Père Luiz Mariano, Manuel Freire de Andrabe, le Père Nacquart, Flacourt et les témoignages que fournissent les dialectes malgaches anciens et modernes... je suis arrivé à la conclusion que Madagascar a été colonisé vers le début de notre ère par des Indonésiens occidentaux hindouisés. J'ai, depuis 1919, repris l'étude de l'inscription

en vieux malais de Kota-Kapur, dans l'île de Banka. Les affinités remarquables de ce texte avec le malgache ancien et moderne, à l'exclusion de toute autre langue du domaine, tant au point de vue de la phonétique que de la morphologie et la syntaxe, permettent de préciser davantage : à Indonésiens occidentaux hindouisés, on peut substituer maintenant : Sumatranais hindouisés. »

L'inscription de Kota-Kapur dont parle Ferrand est datée de l'année Caka révolue 608 (686 de notre ère). Elle relate qu'à cette époque l'armée de Crivijaya venait de partir en expédition contre le pays de Java qui ne reconnaissait pas la suzeraineté de l'Empire sumatranais. Pour oser diriger une expédition contre la redoutable Si-mo, reine de Java (1), l'Empire de Crivijaya devait donc être à ce moment au faîte de sa puissance (2).

On peut bien accepter la thèse de Ferrand mais l'arrivée du groupe malais-hindou le plus important nous paraît antérieure au Crivijiaya, car l'étude de l'élément sanscrit qu'on trouve dans le vocabulaire malgache nous permet de supposer que c'est bien avant cette époque qu'eût lieu le départ pour Madagascar. En effet, si l'on examine attentivement la structure de la langue malgache, on s'aperçoit que ses racines correspondent à des *thèmes*, c'est-à-dire à des développements du sanscrit : « Elles ont subi, remarque très justement Thomas, une dérivation par allongement ou par nasalisation. » Cependant le malgache ne paraît pas posséder la richesse du sanscrit *développé*. Par rapport à ce stade du sanscrit, le malgache semble archaïque.

Cela prouve donc :

1° que les ancêtres des Malgaches ont bien *eu un contact avec le sanscrit* ;

2° que ce contact a eu lieu *en Malaisie*, très probablement à Sumatra; car autrement on ne pourrait expliquer pourquoi il existe, d'une part, des mots sanscrits particuliers au malais, d'autre part, des mots sanscrits particuliers *au malgache* (3) et, enfin, des mots sanscrits communs aux deux langues. En outre, on sait

1. Cf. Le sin t'ang chou ou nouvelle histoire des Tang : « dans la période *chang-yuan* (674-375) les gens du royaume de Ho-ling appelé également Chö-p'o = (Java central) élevèrent à la royauté une femme nommée Si-mo dont le gouvernement plia tout à la règle ».

2. D'après l'inscription sanscrite de Kalsan de 701 Caka = 779 cette expédition réussit et le royaume javanais fut occupé jusque dans la seconde moitié du IXe siècle par les Cailendra de Sumatra (Krom).

3. Le malgache semble donc avoir subi l'influence du sanscrit même après la séparation des malais de Madagascar d'avec ceux de la Malaisie.

que Van der Tuuk apparente étroitement le malgache au Batak de Sumatra ;

3° que ce contact s'est produit *aux premiers âges du bouddisme avant le sanscrit écrit.*

L'ensemble de ces faitssemble donc démontrer que la majeure partie des Malais-hindous, les ancètre des Imériniens actuels (les Hova), ont quitté leur pays d'origine vers le IIe siècle environ avant l'ère chrétienne.

D'autres groupes plus restreints ont débarqué entre le Ier et le Xe siècle de notre ère (Sumatranais hindouisés de Ferrand). Vers le Xe siècle de notre ère, un second groupe d'émigrants, *plus restreint*, auraient débarqué à Madagascar (Razafintsalama). Ils se seraient naturellement portés, suivant la loi d'affinités, vers leurs compatriotes perdus au milieu de la masse négroïde. Ces sujets au teint clair, une fois réunis, auraient eu conscience de leur supériorité et affirmé leur suprématie sur les autres tribus.

Groupes sporadiques.

Groupe israélite.

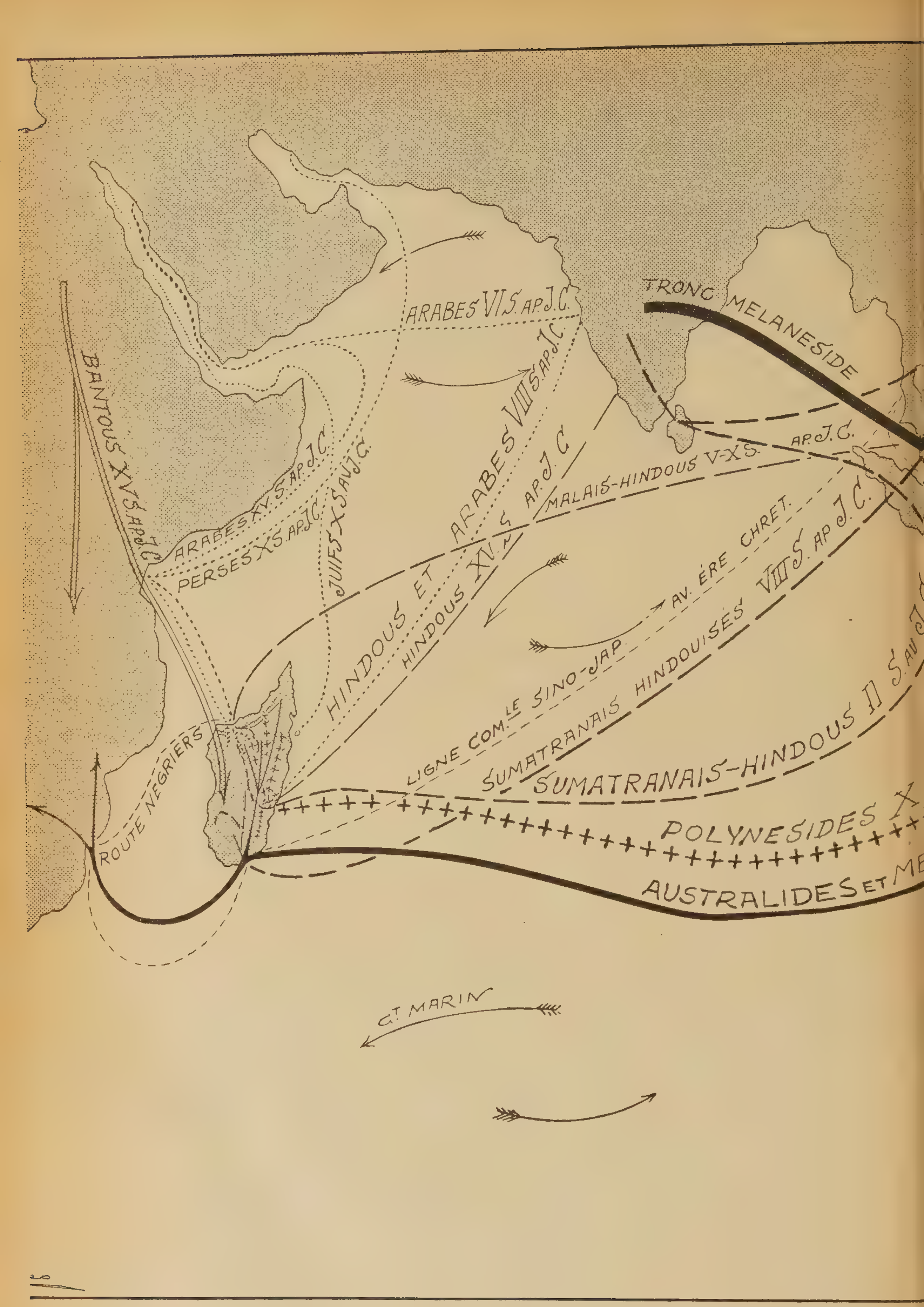
De Flacourt signale l'existence d'un groupe d'israélites qui seraient venus à Madagascar après leur départ d'Egypte.

J. Cameroun, faisant un parallélisme entre les mœurs malgaches et les mœurs primitives juives, a montré leur grande similitude. La découverte à Madagascar de monnaies égyptiennes de la 13e dynastie (?), est encore en faveur de cette hypothèse.

Groupe arabe.

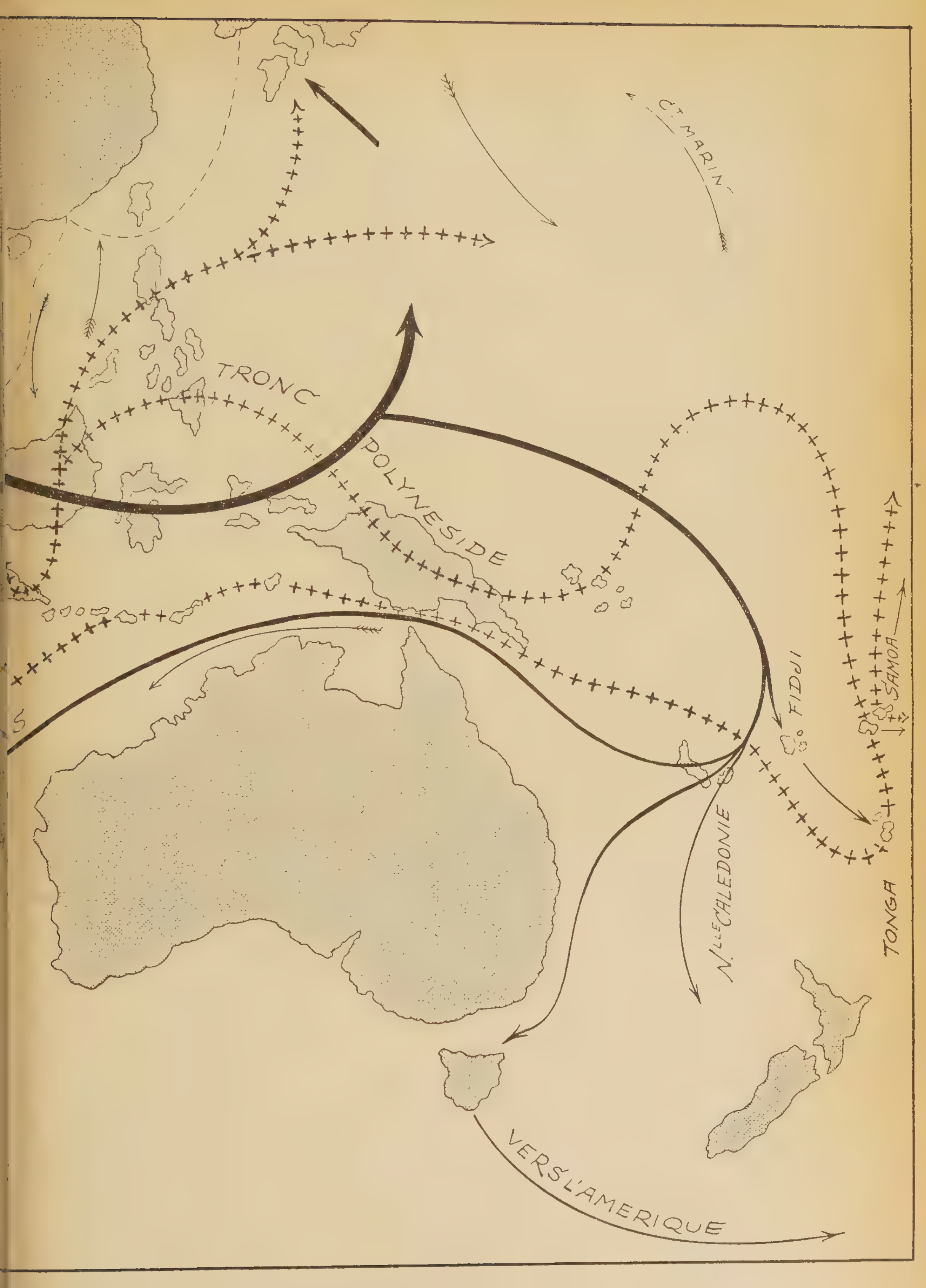
Les Arabes connaissaient la côte Ouest de Madagascar. Venus en petit nombre et à titre de trafiquants d'esclaves, il semble qu'ils n'ont pu modifier le type somatique des habitants de l'île. Il est plus logique de penser qu'il s'agissait plutôt d'Africains islamisés. D'après tous les auteurs, Grandidier, Malzac, Ferrand, Jully et Gautier, Fraud, Rabozaka, Rabemanana, les migrations arabes se sont échelonnées entre le VIIe siècle et le XVe siècle.

Une partie de ces Arabes auraient formé les Antaimorona. Pourtant parmi ces derniers, les types arabes ne sont pas si fréquents comme nous l'avons constaté nous-même dans la partie anthropolo-



Dessin de Gallo.

Fig. 33. — Reconstitution des différentes migratio
et complétées par Rakoto Ratsimam



...nie et l'Amérique, d'après les données Eicksledt-Rivet
...ssin de l'Océan Indien et Madagascar.

gique. Il semble, en effet, qu'hormis les chefs, il ne s'agissait pas de véritables Arabes. Pourquoi ne pas admettre alors que ces tribus, dites d'origine arabe, seraient d'origines diverses et islamisées par la suite (bantou ou même malais).

Un des cas les plus discutés est celui des Zafi-Raminia qui seraient des Arabes ayant passé par la presqu'île de Malacca. Selon Luiz Mariano, Ferrand, qui ont étudié l'étymologie du mot Ramini, il semble qu'il s'agirait des descendants de gens originaires de Ramini à Sumatra (in Dubois). On pourrait être tenté de dire qu'il s'agit de Sumatranais islamisés.

Résumé de l'ordre chronologique.

On peut distinguer, en définitive, deux grandes périodes d'immigrations :

1° *celles qui ont eu lieu avant l'ère chrétienne* ;
2° *celles qui ont eu lieu après.*

Les premières sont nettement plus importantes, car elles ont formé le fond de la population malgache.

On peut noter que toutes les grandes migrations qui ont eu lieu dans l'hémisphère austral se sont faites selon certaines lois bien déterminées : fuite du plus faible devant le plus fort, et mélanges raciaux secondaires. Il a été établi, d'autre part, que l'ordre de ces migrations a été le suivant : les éléments au teint foncé ont précédé les éléments clairs.

Les mêmes *lois générales* se retrouvent pour Madagascar. On retrouve dans ses différentes couches ethniques des traces de toutes les grandes migrations qui se sont déversées sur l'Océanie. Celle-ci est, comme l'a si bien remarqué Neuville, « une zone de refoulement, c'est-à-dire un refuge pour les races asiatiques primitives ». *Madagascar peut être englobé dans cette zone.*

A. — Immigrations antérieures a l'ère chrétienne.

1° A une époque lointaine, vers 2.500 ans avant notre ère, des *Négrilles* chassés des régions méridionales d'Asie se sont éparpillés dans toute l'Indonésie, l'Indochine, etc... Madagascar aurait pu servir d'étape dans la poussée vers l'Afrique.

2° Vers 2.000 ans avant J.-C. — date approximative de la première

vague des migrations qui ont peuplé la Polynésie — des négroïdes seraient venus par la suite. C'étaient vraisemblablement des Austro-Mélanésiens comprenant des individus à caractères australoïdes et surtout mélanésiens. Ils répondent aux types de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Guinée et des Nouvelles-Hébrides (Ce sont les *Bara*, *Bezanozano*, *Masokoro*, une partie des *Sakalava*).

3° Plus tard un groupe compact toujours à fond mélanésien — mais déjà plus mélangé et se rapprochant du type malayo-polynésien — aurait pénétré à Madagascar. Il aurait formé le fond de la population du Haut-Plateau et plus particulièrement, une partie des *Hova*, *Tsierondahy*, *Sihanaka*, *Betsimisaraka*, *Betsileo*, celui des régions de l'Ouest : *Tsimihety* et *Mahafaly*.

Ce groupe correspondrait au rameau indonésien. Dernièr en date des différentes migrations des groupes polynésiens, il se dirigea vers deux directions, l'un passant par la Micronésie colonisa Hawaï — jusqu'alors inoccupée — et l'autre vers la Polynésie occidentale. Quelques éléments polynésiens europoïdes auraient été entraînés dans ce courant (car une branche caucasoïde occupait à ce moment déjà les îles polynésiennes). Cette immigration correspondrait aux Moïs d'Indochine et aux groupes qui peuplent actuellement les petites îles de la Malaisie.

La date de cette dernière migration est difficile à préciser ; elle se situerait entre le xe et le vi^e^ siècle, c'est-à-dire avant l'influence bouddhique dans ces régions.

4° Une immigration juive ou phénicienne, se placerait entre le 7e et le 8e siècle avant J.-C.

5° Vers le iie siècle avant J.-C. un groupe *important* de Sumatranais hindouisés aurait quitté l'Insulinde et atteint Madagascar. Après un séjour plus ou moins long sur la côte, ces immigrants se seraient retirés sur le Haut-Plateau. Ils auraient formé le fond des *Hova-Ambaniandro* et des *Vakinankaratra*.

B. — Immigrations pendant l'ère chrétienne.

1° Des immigrations sporadiques d'Arabes s'échelonnèrent entre le viie et le xve siècle.

L'islamisation d'une partie des Malgaches (les Antaimorona en particulier) fut le résultat de ce contact.

2° Plusieurs immigrations de Sumatranais hindouisés dont la principale vers le xe siècle.

3° Une immigration persane vers le xie siècle.

4° Une immigration bantou entre le xve et le xviie siècle.

5° Des venues d'Européens de plus en plus fréquentes à partir du xve siècle.

Voies de migrations et moyens de transports.

Pour terminer, on peut se demander comment des gens dont la civilisation matérielle était si rudimentaire (du moins en ce qui concerne les austro-mélanésiens) ont pu entreprendre de si longs voyages.

Il est probable que des conditions naturelles ont rendus ces derniers possibles. L'existence des courants marins a toujours facilité les voyages entrepris par les anciens.

Les anciens manuscrits arabes et chinois mentionnent même des voyages de commerçants chinois et japonais sur la côte orientale d'Afrique, voyages entrepris sur de petits bateaux plus que rudimentaires. L'existence, bien avant l'ère chrétienne, d'une importante voie commerciale sino-japonaise, traversant l'Océan Indien et Madagascar pour se terminer en Sofala (Afrique) en est une preuve. On peut supposer que, même avec des moyens de fortune, ces voyages ont pu avoir lieu grâce aux courants marins (1).

Il faut penser aussi à l'existence de relais aujourd'hui disparus. L'hypothèse de Basedow, selon laquelle il aurait existé un vaste continent, actuellement disparu, ayant relié l'Inde à l'Australie et l'Afrique à l'Amérique du Sud, est à retenir. Les débris encore existants de cet ancien continent auraient pu servir de points de relais à nos migrateurs.

De fait, tant au point de vue faune, flore, que constitution géologique, il existe une relation manifeste entre l'Amérique du Sud, Madagascar et la Malaisie. En outre, il faut noter également l'apparition et la disparition d'îles dans l'Océan Indien et les variations fréquentes du littoral oriental de Madagascar. L'hypothèse de Basedow est donc très plausible.

Possibilité d'une communauté d'origine de tous les nègres.

Nous avons vu que le fond de la population malgache se rattache à la race noire, dont une partie est océanienne et l'autre africaine.

1. Les laves volcaniques provenant de Krakatoa ont été retrouvées sur le côté Est de Madagascar.

Une question vient alors tout naturellement à l'esprit : celle de l'origine des nègres.

Nous avons émis l'hypothèse que Madagascar aurait servi d'étape à certains habitants de l'Afrique.

Les nègres africains sont-ils de même origine que les nègres océaniens ? Cette origine commune a été soutenue par L. Lapicque dès 1905. En étudiant différents caractères anthropologiques et particulièrement l'indice radio-pelvien de divers types de nègres, Lapicque est arrivé à cette conclusion que « *la race des hommes à peau noire est fondamentalement une* ». Le problème malgache semble apporter des données qui étayent cette hypothèse. En effet, en employant des méthodes d'investigations différentes, nous sommes arrivé à la même conclusion.

De nombreux faits anthropologiques, ethnographiques et linguistiques sont particulièrement favorables à cette conception.

En effet, qu'est-ce qu'un nègre ? D'après Lapicque, trois caractères fondamentaux frappent de prime abord l'observateur : cheveux crépus, nez camus et prognathisme. Or on rencontre ce facies chez toutes les races noires du Globe depuis l'Afrique jusqu'en Océanie en passant par les Indes.

Voici, sous forme de tableau comparatif, les caractéristiques des différents types nègres : africain, malgache, océanien et dravidien.

	Peau	Cheveux	Taille	I. C.	I. N.	I. Radio-pelvien	Tache pigmentaire héréditaire 0-1 an
Nègre océanien (Nouvelle-Calédonie)	foncé	crépus	167	76	65-93,8	99	90 %
Nègre africain type Cameroun.	foncé	crépus	168	75	63-90	91-111	40-70 %
Nègre malgache type Bara ou Antakarana ...	foncé	crépus	166	75	51-90	102	30-80 %
Dravidien	foncé	bouclés	163	75,6	60-75,6	101	tr. fréquente.

Dans un sens général, ces faits se trouvent encore corroborés par des données anthropométriques plus étendues comme le montre le tableau suivant :

	Malgache se rapprochant du type nègre	Nègre océanien (mélanésien)	Nègre africain (Mozambique)
Peau	foncée	foncée	foncée
Cheveux	crépus	crépus	crépus
Taille	166-170	166-170	167,8
CRANE :			
Indice cranien	78	78	77,85
Indice nasal	91,39	93,8	90
Indice orbitaire	85	80,6	86,5
Indice facial	119	112	110
FÉMUR :			
Indice robusticité : Tête	19,23	19,64	19,64
Diaphyse	11,7	11,79	11,96
Indice pilastrique	108,25	114,74	109,24
Indice platymérique	75,40	79,29	84,65
Indice de la tête	100	100	99,6
Longueur du col	15,48	15,40	15,79
Angle du col	129,30	132	122,2
Torsion du fémur	18,5	17-22,8	15-21
Indice tibio-femoral	83,92	85,63	85,05
Indice radio-pelvien	100	99	103
Tache pigmentaire héréditaire (0-1 an)	80 %	plus de : 80 %	70 %

On voit, d'après ces tableaux, que les caractères anthropologiques révèlent peu de différences entre les divers types de nègres. Leur allure générale est aussi semblable.

La tache mongolique se retrouve chez toutes les races pigmentées ; on la rencontre chez les nègres aussi bien d'Afrique que chez ceux de Madagascar, des Indes et de l'Océanie. En Afrique et dans certains groupes, elle y présente une fréquence analogue à celle que l'on peut rencontrer chez les nègres océaniens. Ce fait se trouve confirmé par les données ethnographiques sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre ici. Disons cependant, que bien des croyances, bien des rites présentent un caractère de communauté frappant. Pour ne citer qu'un exemple, signalons ici un rite que l'on observe aussi bien chez les océaniens que chez certaines tribus malgaches et africaines (Grandidier l'a signalé en Océanie ; Titayna l'a observé récemment aux îles Célèbes, Piolet, Dubois et Rabialahy chez les Betsileo de Madagascar

et Monseigneur Le Roy chez les Warundi d'Afrique). Voici en quoi il consiste : lorsqu'un mourant est expiré, on attache son corps au pilier central de sa case et on l'abandonne à la décomposition. Le liquide qui s'écoule par des incisions pratiquées aux talons est soigneusement recueilli par des veilleurs funèbres. L'enterrement n'a lieu qu'après l'apparition dans le sein du liquide d'un ver qu'on entoure des plus grands soins. Ce ver doit se transformer par la suite — selon les croyances — en serpent à 7 têtes (Betsileo), en python, ou en lion (Warundi), etc... qui sont autant d'incarnations du défunt (1).

On pourrait multiplier les exemples. Ils plaideraient tous en faveur de la communauté d'origine des nègres.

L'Afrique et l'Océanie sont les deux domaines nègres classiques (Lapicque). Si l'on admet la théorie ologénétique de Rosa-Montandon, les nègres qui occupent ces régions sont issus d'une même branche et répartis sur une vaste étendue en foyers multiples qui auraient évolué pour leur propre compte.

Par contre, pour ceux qui adoptent la théorie des migrations, le foyer initial des nègres serait l'Inde d'où ils auraient été chassés par des invasions caucasiques et mongoliques et se seraient répartis dans toute l'Asie Orientale, l'Indonésie, l'Océanie et enfin l'Afrique.

Si l'on parcourt les auteurs anciens, on voit que les Hindous de l'Antiquité étaient foncés (Cf. Ctesias de Cnide 415 av. J.-C. ; Nearke compagnon d'Alexandre 327 av. J. C., Mégasthènes, grec établi à la cour de Chandraoupta 300 ans av. J.-C. ; Ovide, etc...).

Ces données historiques concordent parfaitement avec celles de l'anthropologie. On retrouve plus particulièrement 4 types de crâne aux Indes : le plus fréquent est le type homo-méditerranéus, le type australoïde vient ensuite et, plus rarement, on rencontre les types mongoloïde ou indo-européen (Sewell et Guha). Même de nos jours, le type australoïde — que Lapicque considérait comme prédravidien — se rencontre fréquemment dans l'Inde. Les observations de Boulnois (1938) confirment les résultats obtenus par Lapicque ; en effet le dravidien est un « compromis entre un élément blanc à prépondérance méditerranéenne et un élément noir à prépondérance mélanésienne, australienne et négritoïde. »

Chassés des Indes, les nègres se seraient répandus d'abord sur le

1. J. Perret a récemment observé une coutume semblable chez les nègres Boshs de la Guyane.

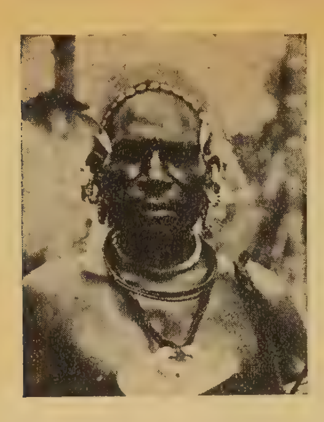


Fig. 34. — Habitant de la Nouvelle-Guinée (Photo Encyclopédie française).



Fig. 35. — Malgache : type bara.

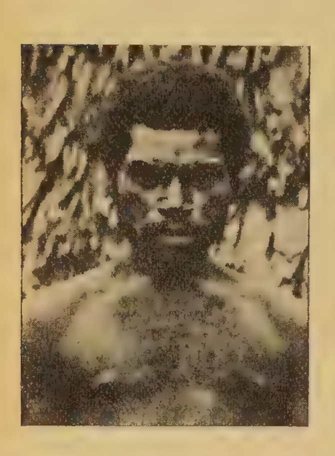


Fig. 36. — Habitant Nouvelles-Hébrides (Encyclopédie française).



Fig. 37. — Camerounien (Photo Lester).



Fig. 38. — Malgache : type tanala.



Fig. 39. — Malgache : type bara.



Fig. 40. — Camerounienne (Encyclopédie française).

Habitant des pays très différents, ces sujets présentent entre eux une certaine ressemblanc

continent asiatique, indonésien et océanien. En effet l'étude de la population de l'Indochine, du Japon (où prédomine l'élément mongoloïde) permet de retrouver un élément négroïde comme dans l'Inde (Sarrasin).

Il en est de même pour l'Indonésie, la Polynésie, la Micronésie et la Mélanésie. On sait que le fond de la population de ces deux derniers archipels est négroïde. Il n'est donc pas impossible que de là ils aient atteint l'Afrique en passant par Madagascar comme nous venons de le voir. Il n'est pas impossible — étant donné les grandes difficultés que l'on éprouve à traverser les bouches du Gange — qu'une partie de la population formant le fond primitif de l'Inde ait pris le chemin de l'Afrique, après avoir occupé le Béloutchistan (Eckstein).

Ces nègres auraient en effet emprunté plusieurs voies d'invasion en Afrique, dont l'une aurait eu Madagascar pour étape. Ils seraient parvenus en Afrique par le Sud en passant par l'Océanie en même temps que les futurs Malgaches. Une autre, comme on a tendance à l'admettre actuellement, aurait été la voie nord-africaine.

L'ensemble de nos résultats est très favorable à cette communauté d'origine.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

En définitive, la tache mongolique ou tache pigmentaire héréditaire est une zone de derme pigmenté, généralement localisée dans la région sacro-coccygienne. Elle est constituée par la présence, dans les couches profondes de ce derme, de nombreux mélanoblastes. Elle se transmet héréditairement, selon un mécanisme complexe dans lequel interviennent plusieurs facteurs génétiques.

Elle appartient à un système de pigmentation dont on peut retrouver histologiquement les traces temporaires sous forme de quelques cellules pigmentaires dermiques chez tous les nouveau-nés, quelle que soit leur race. Mais elle ne prend de l'importance et ne devient nettement visible que chez les races de couleur. Sa fréquence varie suivant les races. Elle se rencontre dans la proportion de 90 à 100 % dans la première année de la vie chez toutes les races à peau pigmentée de l'Extrême-Orient (Malais, Océaniens, Japonais, Chinois) ou se rattachant à ces peuples. Cette proportion est faible au contraire chez les races blanches — dont la peau est à peine pigmentée — et la tache demeure même parfois invisible à l'œil nu.

Elle peut donc être considérée — à condition d'être visible à l'œil nu — *comme un caractère racial complémentaire*. Le métissage influe sur sa durée et sa fréquence. *Elle paraît constituer un caractère racial dû à une mutation fortuite sans adaptation précise.*

L'étude de sa fréquence dans une race donnée, à un âge déterminé, permet d'envisager des connexions ou des mélanges avec des races qui en sont *anatomiquement* dépourvues.

Sa répartition chez les Malgaches est digne d'être notée.

Elle est fréquente (80 %) chez les tribus qui s'apparentent aux Océaniens et paraissent en dériver directement : Betsileo, Sihanaka, Masikoro, Betsimisaraka, Antanosy et Tanala.

Par contre, cette proportion baisse sensiblement (30 à 50 %) chez les tribus ayant subi de nombreux métissages avant leur arrivée à Madagascar, telles que les Makoa d'Afrique.

Elle est plus rare également (de 40 à 50 %) chez les tribus présentant plus ou moins de caractères d'europoïdes par suite du métissage : Hova, Antaimorona.

L'ensemble des données anthropologiques, linguistiques, ethnographiques et la répartition de la tache mongolique permet en plus de conclure que la masse des Malgaches *est d'origine indo-océanienne.*

Certains arguments linguistiques et ethnographiques permettent même de préciser l'ordre chronologique des migrations. Il est probable que la plupart de celles-ci ont eu lieu *avant notre ère*. Les migrations qui se sont produites par la suite furent beaucoup moins importantes et leur chronologie est relativement facile à établir grâce aux documents écrits qu'on possède et à l'étude comparative de l'art et de la technique.

* * *

Nous ne nous flattons pas d'avoir éclairci tous les points obscurs du problème malgache. Il y reste encore des inconnues. Nous pensons cependant avoir apporté quelques éléments nouveaux que nous approfondirons au fur et à mesure. Nous espérons surtout avoir montré l'intérêt de ce problème : ne remonte-t-il pas aux âges les plus lointains ?

La science progresse sans cesse et, grâce à ses acquisitions, de nombreux faits sont aujourd'hui définitivement acquis.

L'existence d'une parenté étroite entre les nègres africains et indo-océaniens semble être de ceux-là. Lapicque était arrivé à établir leur parenté en se basant sur diverses données anthropologiques : indices céphalique, nasal et surtout radio-pelvien. Des données du même

ordre, des arguments ethnographiques, linguistiques et la répartition de la tache mongolique, nous conduisent à la même conclusion.

Ainsi semble accompli le vœu d'un éminent anthropologiste de la première heure, le Professeur R. Hartmann, qui disait : « Je suis fermement convaincu que l'avancement général de la science permettra de découvrir un jour un *lien primordial quelconque entre tous les peuples noirs.* »

* * *

Ce travail a été élaboré sous la bienveillante direction de MM. les Professeurs L. Lapicque et Ch. Champy ; les conseils éclairés de M. le Professeur agrégé A. Giroud ainsi que du Dr Lelièvre assistant d'Histologie nous ont été très précieux.

Aux nombreux collaborateurs qui ont bien voulu nous donner leur concours nous adressons nos meilleurs remerciements : Mmes Razafimahefa et Rasoavololona ; MM. les Docteurs Raobelison-Andriamihamina, Ratsimihety, Rakotomalala J. M., Ramiandrasoa, Rakotonirainy, Randrianarisata, Razafindralambo, Rakotonantoandro, Ranaivo, Ramboarison, Ranoarivony, Ratsivalaka, Razafindrakoto Alp., Ratsimiharo et Razafindrazaka-Haritiana.

Nous tenons particulièrement à adresser l'expression de notre profonde reconnaissance aux Rév. M. Rasamoely, Razafintsalama et Rabenasolo ; Mmes Demay assistante d'Histologie, Rasoarivony et Razanoelina ; MM. Nédovès, J. Raoely, Randria Rob., E. Razafitrimo, Ranarison, Rabialahy, Géro, Rajaofera, Randriamanana, notre ami Gallo et surtout notre frère L. Rakotoson et Mme Lincké-Boutelant.

Notre respectueuse gratitude va à M. Delord Directeur au Ministère des Colonies et à M. Ribard, Chef du Service des Affaires Politiques à Madagascar pour les renseignements qu'ils nous ont communiqués.

La publication de ce travail est due à la bienveillance de MM. les Professeurs Anthony et Briand de l'Institut International d'Anthropologie ; nous ne saurions oublier M. de Francqueville, secrétaire de l'Ecole, et le remercions de son accueil cordial.

BIBLIOGRAPHIE

ABDEL KADER (ben). — Thèse Toulouse, 1919.
ABINAL. — Paris, 1885.
ABINAL et MALZAC. — Tananarive 1921, 1 vol., 3e édit. Imp. cathol. édit.
ADACHI. — Zeitschr. f. Morph. und Anthropol., 1903.
— Anat. Anz. Band 22, 1913.
— Und Fujisawa, Zeitschr. f. Morph. und Anthr., 1903.
ANDERODIAS. — *Bull. Soc. obst. et gynécol. de Bordeaux.*
ANTHONY. — *Arch. de morph. gén. et expér.* Paris, t. 14, 1922.
APERT. — Paris, Baillière, 1907.
— *Bull. de la Soc. méd. des Hôp. de Paris*, n° 26, 1909.
— Paris, *Le Journal*, juillet 1914.
— *Presse médicale*, 1919.
ARDANT DU PICQ. — Paris, *Le Tour du Monde*, nov. 1905 ; Tananarive, *Bull. Acad. malgache*, 1912.
ASHMEAD. — Journ. of cut. and vener. diseases, t. 22, 1905.
ATGIER. — *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1901, p. 276.
— *Bull. de la Soc. de Med. d'Anthrop.*, 1894.
AUDEBERT. — *Bull. Soc. Obst. et Gynécol.*, Toulouse, 1919.
AVELOT. — Paris, *Bull. de Géogr. hist. et descr.*, nos 1-2, 1912.
BAELZ. — Mitt. d. deutsch. Ges. f. Natur. u. Voelkerkunde Ostasiens, t. 6, 1885.
— Mitt. d. deutsch. Ges. f. Natur. u. Voelkerkunde Ostasiens, t. 8, 1900.
— Zeitschr. f. Ethnologie, t. 2, 1901.
BAHRAWY. — Arch. f. Dermatol. u. Syphil., Bd. 141, 1922.
BARTELS. — Ztschr. Ethnologie, t. 35, 1903.
BAUDOIN. — *Bull. soc. d'Anthrop. de Paris*, 1907, n° 3.
BIJLMER. — Leide, Brill, 1923.
BLOCH. — *Bull. Soc. d'Anthrop.*, Paris, t. 7, 1896.
— *Bull. Soc. d'Anthrop.*, Paris, t. 8, 1897.
— *Bull. Soc. d'Anthrop.*, Paris, t. 6, 1901, p. 271 et 618.
— *Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1908.
— Anatomie der Haut., 1927, S. 434.
BONIFACY. — *Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1908.
BOPP. — Paris, Hachette, 1872.
BOUCHEREAU. — Anthropologie, t. 8, 1897.
BRENNEMANN. — 1907, Americ. Anthropol., IX, 12.
BREUL. — Inaug. Diss. Strasbourg, morphol. Arbeiten, t. 6, 1896.
BROCA. — Paris, 1879.
BRUCH. — 1924, Monatssch f. Kinder, XXVIII, 199.
BÜLOW (von). — Globus, Bd. 78, n° 13, 1900.
BEAULIEU. — *Revue des Questions historiques*, juill. 1904.

Belloy (Rodriguez). — Paris, vol. 1, 1909.
Berthier. — Paris, *Rev. de Madag.*, 1906.
— Tananarive, *Bull. Acad. malg.*, 1913.
Bertillon. — *Rev. d'Anthropol.*, t. 1, 1872.
Callamand. — *Revue d'Anthrop.*, 2e série, t. 1, 1878.
Cabaton. — Paris, *l'Ethnographie*, décembre 1923.
Callet. — Tananarive, *Bull. Acad. malg.*, 1. trim. 1904.
— Tananarive, 1908.
Camo. — Paris, *l'Art vivant*, juin 1930.
Casalis, Vollet et Vernier. — Paris, 1 broch., 1903.
Catat. — Paris, Hachette, 1890.
Carnot. — Thèse de Paris, 1909-1910.
Chapus. — Montpellier, 1930, 1 vol.
— Tananarive, 1932, 1 vol. et *Tribune de Mad.*, févr. 1932.
Chantre. — L'Afrique orientale, Egypte, Lyon, Rly, 1904.
Chemin. — *Revue de l'Ecole d'Anthrop. de Paris*, t. 6, 1899.
— *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. X, 1899.
Chevket. — *Revue Anthrop.*, t. 39, 1929.
— *Revue turque d'Anthrop.*, 1932.
Clugny. — *Journ. de phys.* de l'abbé Rozier, t. 8, 1776.
Collignon. — *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 7, 1896.
Comby. — *Arch. de Méd. des enfants*, 1910.
— *Prov. Médicale*, 1911, p. 208.
Comby et Schreiber. — *Prov. Méd.*, 1911.
Coppalle. — Tananarive, *Bull. Acad. malgache*, 1910.
Correa. — Anais. de Facul. de Scien. de Porto, t. 15, 1928 ; Bull. S. A., 1929.
Corre. — Paris, 1 vol.
Costa da. — *Bull de la Soc. portug. des S. Natur.*, t. 2, 1908.
Cottes. — Paris, Leroux, 1911.
Crudden. — *Arch. int. Med.*, 1918.
Cuénot. — Paris, Alcan, 1923.
Caullery. — Paris, Payot, 1931.
Dahle et Sims. — Tananarive, 1 broch., mars 1930, imp. F. F. M. A. édit.
Dalmond. — Vocabulaire, Bourbon, 1842.
Dandouau. — Paris, E. Larose, 1922.
— Tananarive, *Bull. Ac. malg.*, t. 5, 1907 et *la Tribune de Madag.*, octobre 1912.
— Tananarive, *Bull. Acad. malg.*, 1908.
— Paris, *Revue de Madagascar*, 1907 ; juin 1908 ; juin 1909.
— Tananarive, *Bull. Acad. malg.*, 1911.
— Tananarive, *Bull. Acad. Malg.*, 1908, p. 73.
— Vienne, Anthropos, t. 9, 1914, nos 3 et 6.
— Paris, *La Revue* et Tanan., *La Tribune de Madagascar*, juin et juillet 1912.
— Tananarive, 1913, 1 broch.
— Paris, *Rev. d'ethnog. et des trad. popul.*, 2 trim., 1922.
— Paris, *Rev. d'ethn. et des trad. pop.*, 1er trim., 1925.
Darwin. — Paris, Reinwald, 1887.
Dantec (Le). — *Pathologie Exotique.*

Davis. — Londres, 1 vol., 1867.

Decary. — Paris, *Bull. et Mém. de la Soc. d'anthrop.*, 1928.
— Paris, 1930, 1 vol. et Tanan., *La Trib. de Mad.*, oct. 1930.
— Paris, 1933, 1 vol.
— Paris, *Bull. et Mém. Soc. d'anthrop.*, 1920.
— Tananarive, 1927, album in 4 et 8, et Paris, *Bull. Musée ethnogr. du Trocadéro*, 1932.

Deniker. — *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 7, 1896.
— *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 2, 1901.
— 2e édition, 1907.
— *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, n° 3, 1907.

Dubois. — *Revue intern. d'Ethnologie et de linguistique*, 22, 1927.
— Dictionnaire Betsileo, 1924.
— Monographie des Betsileos, Institut d'Ethnographic, 1938.
— Tananarive, *Bull. acad. malg.*, t. 7, 1924.
— Vienne, Anthropos., vol. 21, 1926.

Eickstedt. — Anthropolozischer Auzeiger, t. IV à VII, 1927-1931.

Epstein. — Jahrbuch f. Kinderheilkunde, 1906.

Eschricht. — Leipzig, I, 1849.

Ferrand. — Tananarive, *Le Progrès de l'Imerina*, juin 1891.
— Paris, *Revue de Madagascar*, mars 1904 et nov. 1904.
— Paris, *Mém. de la Soc. de Linguistique*, t. 13, 1904.
— Paris, *Rev. des traditions populaires*, t. 19, 1904.
— Paris, Imprimerie Nationale, 1906.
— Paris, *Revue de Madagascar*, février 1907.
— *J. asiatique*, 1908, p. 353.
— Paris, *Mém. Soc. de Linguistiques de Paris*, t. 13, 1905.
— Paris, Geuthner, 1909.
— *Extrait du J. asiatique*, 1910.
— Paris, *Journ. asiatique*, 1919.
— Paris, Imprimerie Nationale, 1922.
— *J. asiatique*, juill.-sept. 1922.
— *J. asiatique*, 1923.
— La Haye, Bijdragen tot de taal-land-en volkenkunde van Nederlandich-Indié, t. 61, 1908.
— Leide, T'oung-pao, 1909, vol. X, n° 1.
— Alger, 1905.
— Paris, *Ann. du Musée Guimet, Rev. de l'hist. des religions*, 1907.
— Paris, 1913 et 1914, 2 vol., E. Leroux, édit.
— Vienne, *Anthropos.*, janv.-févr. 1909.
— Paris, *Mém. de la Soc. de Linguistique*, t. 15, 1908-1909, et t. 7, 1911-1912.
— Paris, *Mém. de la Soc. de Linguistique*, t. 17, 1911-1912, p. 200.
— Paris, *L'Anthropologie*, 1923.
— Paris, 1924, 1 vol.
— Batavia, Feestbundel uit gegeven door het Kom. Bataviaasch genootschap bij gelegenheid van zijn 150 jarig bestaan 17 78-1828, 1929, t. 1.
— Leyde, Congrès of s, 4 en 5 April 1929.
— Paris, *Journ. asiatique*, oct.-déc. 1932.
— Paris, *Rev. de Mad.*, 1903.

— Paris, *Ann. du Musée Guimet ; Rev. de l'hist. des religions*, 1905, t. 52.

— Paris, *Revue de Madagascar,* mai 1902.

Fiedenthal. — Zeitschr. f. Etnologie, 58, 1926.

Fiedenthal. — Iéna, Beiträge z. Naturgeschichte des Menschen, 1 vol., 1910.

Finot. — Thèse de Paris, 1910.

Fontoynont. — Paris, *Le Monde moderne,* 1900 ; Tananarive, *J. of. Madag.,* avril 1904 ; Paris, *Revue de Madagascar,* juill. 1904, et Congr. colonial de Paris, 1904 ; *Bulletin de l'Académie Malgache,* vol. VIII, 1911.

— Tananarive, *Bull. Acad. malg.,* 1909

— Tananarive, *Bull. Acad. malg.,* 1913, t. 1.

— Tananarive, *Bull. Acad. malg.,* 1931.

Fruhinsholz. — *Province Médicale,* 1911.

Fujisawa. — Jahrb. f. Kinderh., 62, 1905.

Flacourt. — In : Biblioth. Froberville (Château de la Pigeonnière, près Blois).

— Dictionnaire de la langue de Madagascar d'après l'édition de 1658, Paris, 1905.

Froberville. — Manuscrit in : Biblioth. Froberville (Château de la Pigeonnière, près Blois).

— Dictionnaire (Château de la Pigeonnière, près Blois).

— Vocabulaire malgache, Ile-de-France, 1815-1834.

— Vocabulaire malgache français, Ile-de-France, 1807-1833.

— Langue madécasse ; manuscrit, Biblioth. Froberville.

— Dictionnaire franç. et madécasse, Ile-de-France, 1 vol. in : Biblioth. Froberville, et 2 vol.

Froidevaux. — Paris, *Revue de Méd.,* juill. 1904.

— Stuttgart, Vierteljahrsschrift f. Social u. Wirtschaftsgeschichte, 1905, Heft 1.

— Paris, *Revue des Questions historiques,* oct. 1909.

— Paris, *Rev. de l'hist. des Col. fr.,* 2e année, 1914.

— Paris, *Rev. de l'hist. des Col. fr.,* 2e année, 1915.

— Paris, *Rev. de l'hist. des Col. fr.,* 2e année, 1919.

Gaupp. — Zeitschr. f. Ethnologie, 41, 1909.

Gautier. — Paris, Imprimerie Nationale, 1900.

— *Rev. Médic. de la Suisse Romande,* XLV, 30, 1925.

Gennep (van). — Paris, Leroux, 1894.

— Paris, 1904.

Gille. — *Echo Médical du Nord,* Lille, 2e série, nos 646 et 649, 1932.

Gouy. — *Revue de l'Ecole d'Anthrop. de Paris,* 1907.

Grandidier. — Paris, Imprimerie Nationale, 1901.

— *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar,* 1908-1917.

Grimm. — Dermatol. Zeitschr., 2, 1895.

Haddon. — Paris, 1 vol., 1927.

Haga. — Mitt. d. med. Ges. z. Tokio, III, 1889.

Heine-Geldern. — Archiv f. Anthrop., t. 18, 1920.

Hildebrandt. — Berlin, Verhandl. d. Berl. Ges. f. Anthrop., Ethnol. u. Urgeschichte, 1880.

Hansen. — Bidrag til Ostgrœnlaendernes Anth., 1886.

— Meddelelser om Grœnland, 1888, Kjœbenhavn.

— Bidrag til Vestgrœnlaendernes Anth., 1893.

— Meddel. om Grœnland, 1893.

Hartmann. — Intern. wissenschaftl. Bibliothek, Bd. 60 (1883).

Hercourt. — *Bull. de la Soc. d'Anth. de Paris*, III, 1868.

Hervé. — *Revue Ecole anthrop.*, Paris, 1898, 1906, 1907.

Ikeda. — *Journ. of the Anthropol. Soc. of Tokio*, t. 3, n° 20, 1887.

Jadassohn. — Handbuch der Hautkrankheiten, t. 1, 1927.

Julien. — Paris, La Renaissance de l'Art français et des Industries de luxe, avril 1922 ; Paris, *Le monde colonial illustré*, janvier 1924 ; Paris, *La Terre et la Vie*, 1931.

Jully. — *Manuel des Dialectes*, Paris, 1901.

— Tananarive, *Bull. de l'Acad. malgache*, t. 3, 1904.

— Tananarive, *Bull. Acad. malg.*, 1905-1906.

— Paris, *Revue de Madagascar*, décembre 1905.

— Paris, *Revue de Madagascar*, décembre 1906.

— Paris, *Revue de Madagascar*, janv. 1907.

Junod. — Londres, 2 vol. in-8° de 559 et 660 pages, illust., Macmillan, édit.

Kohlbrugge. — Zeitschr. f. Ethnologie, Bd. 32, 1900.

— Verh. Berl. Anthropol. Gesell., 32, 1900.

Koganei. — Mitt. d. med. Facult. d. kais. Univ. Tokio, Bd. 2, 1893-1894.

Kroeber. — New-York, 1 vol., 1919.

Kate Ten. — *Revue d'Anthropol.*, 2e série, t. VII, 1884.

— *Journ. de la Soc. des Américanistes de Paris*, nouv. série, t. 16, 1924.

— Globus, Bd. 81, 1902.

— Zschr. Ethn., 37, 1905.

— *Bull. Soc. Anthrop.*, 1908.

La Lande (de). — Paris, *Le Journ. des Savants*, 1771 ; Paris, *Journ. de Phys.* de l'abbé Rozier, t. 8, 1776.

Langerhans. — Virchow's Arch. f. Pathol. Anatomie u. Physiol., Bd. 44, 1868.

Larsen, Nils and Godfrey. — Amer. Journ. Phy. Anthrop., X, 253.

Lehmann. — Z. Ethnologie, 40, 1908.

Lehmann-Nitsche. — Globus. Braunschweig, t. 85, 1904.

Leclerc. — *Revue d'Ethnographie*, t. 5, 1886, et t. 6, 1887.

Lester et Millot. — Paris, Armand Colin, 1936.

Leys et Joyce. — The Journ. of the royal anthropol. Institute, t. 43, 1913.

Linton. — Chicago, Daily News, octobre 1925.

Lobingier. — Shanghai, Journ. of the North China branch of the royal Asiatic Society, vol. 4, 1919.

Loth. — Paris, Masson, 1931.

Lamarck. — Paris, Savy, 1873.

Lapicque. — *Bull. du Muséum d'Histoire naturelle*, t. 11, 1905.

— *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthropol. de Paris*, 5e série, t. 6, 1905.

— C. R. des séances de la Soc. de Biol., t. I et II, 1905, et 2 juill. 1906.

— *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. VII, 1906.

Lutrovnick. — Thèse Paris, 1908.

Maachon. — Hadj Ben Abdekoder. Toulouse, thèse, 1918-1919.

Maass. — Arch. f. mikr. Anatom., Bd. 34, 1889.

Menabuoni. — Monatsschr. f. Kinder, vol. I, 1907.

Marie et Mac Auliffe. — C. R. Ac. Sciences, 1913, et Paris, *l'Ethnographie*, 3 fasc., 1914.

MAGET. — Soc. d'Anthrop. de Paris, 1883.
MAHOUDEAU. — Rev. de l'Ecole d'Anthrop. de Paris, 1904.
MENDES-CORREA. — Archivo de Anatomia et de Anthrop., t. II et IV, 1916 et 1918.
MAINAGE. — Paris, Picard, 1921.
MAYERHOFFER. — Zschr. Kinder. 47. 734. 1929.
MALZAC. — Dictionnaire, Tananarive, 1888.
— Tananarive, 1908.
— Philologie comparée du malgache, 1910.
— Tananarive, Mission catholique, 1912.
— Vocabulaire, Paris, 1924, 1 vol.
MANOUVRIER. — *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 7, 1884.
— *Bull. de la Soc. d'Anthrop.*, Paris, 1904.
MANQUAT. — *Rev. des questions scient.*, 51e année, 1932.
MARRE. — Vocabulaire, Paris, 1896.
— Paris, Madag. au début du xxe siècle, 1902.
MARTIN. — Iéna, t. 1, 1928.
MATIGNON. — *Bull. de la Soc. d'Anthrop.*, Paris, 1896.
— *Arch. cliniques de Bordeaux*, n° 9, 1896.
MONTFORT. — Tananarive, *Bull. Soc. sc. méd. Madag.*, 1911.
MORGAN. — Paris, Leroux, 1909.
MEYER. — Mitt. K. Zool. Museum z. Dresden, fasc. 1, 2, 3, 1875-1878.
MURAZ. — *Rev. anthropologique*, nos 1-3, 1936.
MONTANDON. — *L'Anthrop.*, t. 37, 1927.
— *Journ. de la Soc. des Américanistes de Paris*, nouv. série, t. XIX, 1927.
— Genève, Archives suisses d'Anthrop. générale, t. 1, nos 1-2, Paris, Alcan, 1928.
MAYEUR. — Tananarive, *Bull. Acad. malg.*, 1912, p. 49-91 ; p. 93-145 ; p. 147-156.
— Tananarive, *Bull. de l'Acad. malg.*, t. 12, 1913.
METGER et CLARIN. — *Bull. de la Société d'Obst. et de Gynécologie*, Paris, juillet 1934.
NANSEN. — London, 1890, u. Hamburg, 1897, II.
NEUVILLE. — *Espèce humaine*, 1936 ; in *Grande Encyclopédie française.*
NOËL. — *L'Anthropologie, Paris*, t. XXXII, 1922.
NOTHNAGEL. — Zeitschr. f. klin. Med., t. 9, 1885.
NEUHAUSS. — Berlin, Reimer, 3 vol., 1911.
OKA. — J. of the Anthrop. Soc. of Tokio, vol. X, n° 103, 1894.
OKABE. — Journ. of Anthrop. Soc. of Tokio, vol. V, n° 54, 1890.
OPPENHEIMER. — Virchow's Arch., Bd. 106.
ŒTTEKING. — Ztschr. f. Morph. u. Anthrop., t. 34, 1934.
PALÈS. — *Bull. des recherches congolaises*, n° 17, 1932.
PAPILLAUT. — *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 2, 1901.
— *République française*, janvier 1907.
— *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, n° 3, 1907.
PERRIER. — *Rev. Médic. de la Suisse Romande*, XLV, 252, 1916.
PINARD DE LA BOULLAYE. — Paris, Beauchesne, 1924.
PIOLET. — Paris, Challamel, 1895, et Paris, 1898.
POISSON. — Tananarive, *Bull. Acad. malg.*, 1924.
— Paris, *Bull. Agence générale des colonies*, juin-juillet 1925.

— Tananarive, *Bull. Econ. Mad.*, n° 4, 1925.
— Anthropologie, 1935.
PRENANT (M.). — *Arch. Morph. exp.*, 2, 1924 ; *Bull. Hist.*, I, p. 499.
PRICHARD. — Paris, 2 vol. 1843.
PRUNER BEY. — Ztschft der morgenl., Ges. I, 1901.
QUATREFAGES. — Paris, 1867.
— Paris, 1889.
RABAUD. — *Bull. de la Soc. d'Anthrop.*, Paris, 1903.
RAJORO et RATIANARIVO. — Tananarive, 1930, 1 broch.
RAINITOVO. — Tananarive, Paoli, 1930.
RATZEL. — Londres, 3 vol., 1896-1898.
RAY. — London, Nature, août 1911.
RICHARDSON. — Dictionnaire, Tananarive, 1885.
— Tananarive, 1878, 1 broch.
RETTERER. — Soc. de Biologie, 1887.
RIEDEL. — Zschr. f. Ethnologie, 33, 1901.
RIEHL. — Vierteljahrsschrift f. Dermat. u. Syphil., 11, Jahrgang, 1884.
— Zeitschr. f. klin. Med., Bd. 10, 1886.
— Jahrbücher, Jahrgang, 1884.
ROCHE. — *Marseille Médical*, 1898.
ROSNY DE. — Paris, Leroux, 1900.
ROY (Mgr LE). — Paris, Beauchesne, 1911.
RUSSEL. — *R. Ecole Anthrop.*, Paris, 1892.
RUSSILLON. — Paris, Picard, 1912.
— Tananarive, *Bull. Acad. malg.*, 1908.
— Genève, *Arch. suisses d'Anthrop. gén.*, t. 1, 1914.
— Tanan., *Bull. Acad. malg.*, 1914.
ROUQUETTE. — Paris, *Bull. et Mém. Soc. anthrop.*, juillet-août 1914.
— Fort-Dauphin, 1914, et in Bib. Grandidier.
— Tanan., *Bull. Acad. malg.*, 1914.
RABEARIVELO. — Paris, *Revue d'Afrique*, n° 8, mai-juin 1931.
— Paris, *La Vie*, déc. 1930.
RABEARIVELO. — Tananarive, *La Tribune de Madagascar*, Septembre 1931.
— Bruxelles, *Journal des Poètes*, mai 1931.
RANDZAVOLA. — Tanan., *Bull. Acad. malg.*, 1932.
RASAMUEL (M. Rev.). — Tananarive, 1927, Imprimerie F. F. M. A.
— Tananarive, *Bull. Acad. malg.*, 1928.
RAZAFINTSALAMA. — Tananarive, 18, Latitude Sud, 1924.
— Tananarive, 2 vol. 1928.
— La période du Manjaka-Hova, Tanan., 1 broch. in-8°.
RAZAFIMINO. — Tananarive, 1924, 1 broch., Imp. F. M. A., édit.
RIVET (P.). — *Journal de la Soc. des Améric.*, Paris, t. VII, 1910.
— *Journal Asiatique*, Paris, 1923.
— *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. IX, 1908.
— *Journ. de la Soc. des Américanistes de Paris*, nouv. série, t. VI, 1909.
— Grande Encyclopédie française, 1937.
— *Bull. Soc. d'Anthrop.*, Paris, n° 3, 1907.
RUSILLON. — Tanan., *Bull. Acad. malg.*, 1918-1919, p. 223-230 et 231-246.
— Tanan., C. R. Séances Acad. malg., juil. 1918.
— Tanan., *Bull. Acad. malg.*, 1922-1923.

ROSA. — *Revue scient.*, 1933.
— Paris, Alcan, 1931.
ROSTAUD. — Paris, Hachette, 1932.
RUGGLES (Gates). — Heredity by man Constable C°, London, 1929.
SANDE van der). — Ethnography and Anthrop., t. III, 1907.
SARASIN. — 1887.
— Berlin, Kreidel, 1916-1922.
— *Arch. suisses d'anthrop. gén.*, t. II, 1916-1917.
— Anthropol., t. 34, 1924 et t. 35, 1925.
SCHILLER-TIETZ. — Deutsch. med. Wochenschr., t. 27, n° 36, 1901.
SCHLAGINHAUFEN. — Abbandlungen u. Berichte d. königl. Zoolog. Museums z. Dresden, t. 14, 1914.
SCHOHL. — Zeits. f. Kind. Ref., IV, 145, 1913.
SEBELIN. — Tananarive, *Bull. Acad. malg.*, 1925-1938.
SCHWEITZER. — Paris, Payot, 1936.
SEKIBA. — J. of the anthrop. Soc. Tokio, t. 3, n° 22, 1887.
SELIGMANN. — The Journ. of the royal Anthrop. Intitute, t. 39, 1909.
— University Press, 1910.
SERGI. — Arch. f. Anthrop., t. 21, 1892-1893.
SIBREE. — London, 1880.
SPERK. — Jahrb. f. Kinderh., 64, 1906.
STANLEY. — Paris, 1890.
STAU. — Paris, 1909.
SUK. — 1928, Anthropologie, Prague, VI, 28.
SULLIVAN. — Anthrop. Papers of the American Museum of Natural History, t. 23, 1920.
— Memoirs of the Bernice Pauahi Bishop Museum, t. 9, 1923.
— Tananarive, Annual, 1875-1900.
THEVENIN. — *Journ. des Maladies cutanées et syphil.*, vol.X, Paris, 1898.
THOMAS. — Louvain, 1905.
THOMAS et CADET. — Paris, Poussielgue, 1901.
TOPINARD. — *L'Anthropologie*, 3e édit., 1879.
— *Eléments d'anthropologie générale*, 1885.
TSUBOÏ. — Journ. of the antropol. Soc. of Tokio, vol. 4, n° 62, 1891.
— J. of the Anthropol. Soc. of Tokio, vol. 16, n° 183, 1901.
TURNER. — Transactions of the royal Soc. of Edinburgh, t. 39, 40, 45 et 49, 1899 à 1913.
TUGENDREICH. — Berl. klin. Woch., 1907.
VAISSIÈRE (de la). — Paris, Lecoffre, 1884.
VARIOT. — *Arch. de Phys. normale et Path.*, 3e série, 1887, vol. X.
VERNE. — C. R. des Séances de la Soc. de Biol., 83, 1920.
VERNEAU. — *Revue de l'Ecole d'Anthrop.*, Paris, 1906.
— *Anthropologie*, 1923.
— Paris, 1 vol., 1931.
VIRCHOW. — Virchow's Archiv, Bd., 16, 1859.
— Correspondenzblatt d. dtsch. Ges. f. Anthropologie, Ethnologie u. Urgeschichte, 1888.
VOLZ. — Beiträge z. Anthropologie der Südsee, t. 23, 1895.
VRIES (de). — Paris, Alcan, 1909.
WALDEYER. — Virchow's Archiv, Bd. 52, 1871.

WARDLE. — American Anthropologist., t. IV, 1902.
WATEFF. — *Bull. Soc. Anthropol.*, Paris, n° 3, 1907.
WEBER. — Dictionnaire, Bourbon, 1855.
WEISMANN. — Paris, Costes, 1920.
WINKLER. — Arch. f. Dermatol. u. Syphil., 100, 1910.
ZABOROWSKI. — *Bull. de la Soc. d'Anthropol.*, t. 8, Paris, 1897.
— *Bull. de la Soc. d'Anthropol.*, Paris, 1901.
ZARLF. — Zeits. f. Kinderh, XXXI, 80 ; XLI, 356, 1926.



NÉCROLOGIE

LE PROFESSEUR A. VAYSON DE PRADENNE

Un terrible accident vient de priver la Science préhistorique française d'un de ses meilleurs maîtres, A. Vayson de Pradenne, Professeur à l'Ecole d'Anthropologie et à l'Institut d'Ethnologie, Directeur à l'Ecole des Hautes Etudes.

Né le 16 octobre 1888, il était âgé de 51 ans seulement, et pouvait compter encore sur une longue carrière scientifique, suite de celle qu'il avait déjà brillamment remplie. Ses travaux personnels et la situation professorale qu'il venait d'obtenir depuis quelques années lui donnaient un rôle important dans le développement des connaissances préhistoriques, de sorte que sa disparition prématurée nous laisse, avec de profonds regrets, la sensation d'une lacune difficile à combler dans les rangs des Préhistoriens.

Son goût pour la Préhistoire, qui a présidé à toute sa carrière, s'était manifesté de très bonne heure, pendant même son enfance. Par suite de circonstances familiales il passa souvent sa jeunesse dans cette vallée de la Somme que l'on peut considérer comme le berceau de la Préhistoire, illustré par les recherches de Boucher de Perthes et de ses successeurs, jusqu'à celles de Commont. Vayson, encore tout jeune, assista à ces dernières, prit goût aux fouilles, et commença à collectionner.

Après de bonnes études scientifiques, il fut admis à l'Ecole supérieure des Mines, et en sortit en 1911 avec le diplôme d'Ingénieur civil des Mines. Dans cette illustre école, il prit l'habitude des méthodes rigoureuses, et il acquit une connaissance très développée de la Géologie, cette précieuse science auxiliaire de la Préhistoire.

Pendant la guerre de 1914-1918, il se distingua comme officier d'Artillerie, et reçut la Croix de guerre.

Chose curieuse, c'est la guerre elle-même qui lui fournit le sujet d'un de ses premiers travaux. Faisant partie du corps expéditionnaire en Italie, il cantonna près d'un lac où des fouilles mirent à jour une faucille à lames de silex. Il étudia cet instrument, rechercha les

types analogues déjà connus, et en fit la matière d'un article publié dans l'*Anthropologie* en 1918.

Rendu à la vie civile, il renonça à la carrière industrielle, et possesseur d'une grosse fortune, il se consacra désormais à la science qui l'avait toujours captivé.

En 1921, 1922, 1923, il publia dans l'*Anthropologie* trois articles sur l'outillage en pierre.

En 1923, il entreprit des fouilles importantes sur le Mont-Dol pour compléter et élucider d'anciennes recherches sur ce site. Les résultats remarquables qu'il obtint établirent qu'à l'époque moustérienne le niveau maritime s'était élevé graduellement jusqu'à une hauteur de 18 m. au-dessus du niveau actuel. Ces recherches si concluantes et si personnelles furent exposées dans un grand article de l'*Anthropologie* en 1929.

A cette époque, Vayson acquit une grande notoriété par son rôle dans l'affaire des faux de Glozel, comme instigateur et soutien de la campagne entreprise par la Société Préhistorique française pour mettre fin à ce regrettable incident. Il lutta de toute façon pour faire rétablir la vérité, et couvrit même les frais du procès engagé contre les fraudeurs. Ses efforts ont été couronnés de succès, puisqu'il n'est plus question de cette comédie de Glozel.

Cette intervention l'avait amené à examiner tous les faux scientifiques du même ordre, et à en étudier les aspects psychologiques, chez les fraudeurs comme chez leurs victimes. Il fut conduit ainsi à publier sur *Les fraudes en Archéologie Préhistorique* un ouvrage très complet qui fait autorité dans la matière.

La Société préhistorique française le récompensa de son rôle dans l'affaire de Glozel en le nommant Président pour l'année 1930.

Deux ans plus tard il était choisi par le Conseil de l'Ecole d'Anthropologie comme successeur d'Adrien de Mortillet dans la chaire de Préhistoire. Il y fit un cours d'une orthodoxie rigoureuse.

Il était nommé en 1935 secrétaire général adjoint de l'Institut international d'Anthropologie. Puis il était chargé un peu plus tard d'un cours de Préhistoire orientale à l'Institut d'Ethnologie, et fut enfin nommé Directeur du Laboratoire d'Anthropologie préhistorique à l'Ecole des Hautes Etudes.

En outre de divers travaux qu'il continua à publier sur plusieurs questions préhistoriques, il résuma la substance de ses cours dans un petit ouvrage de la collection scientifique Armand Collin, intitulé *La Préhistoire*, qui eut assez de succès pour être traduit en anglais.

Depuis quelque temps l'activité de Vayson était tournée vers le

professorat. Il y appliquait ses qualités de méthode et de critique, si utiles pour former les élèves à une discipline rigoureuse, et pour les prémunir contre des théories souvent illusoires.

Le caractère le plus remarquable de Vayson consistait en effet dans un esprit critique des plus développés. Il l'exagérait même parfois, et s'était ainsi aliéné certains collègues. Quoi qu'il en soit, ce caractère lui a permis d'introduire un peu plus de prudence et de rigueur dans une science où trop d'amateurs risquent de faire régner l'imagination. Son œuvre laissera des traces, et en aurait laissé davantage sans le déplorable accident qui le fit disparaître avec sa femme et sa fille.

Nous adressons aux rares survivants de cette malheureuse famille l'expression de notre sympathie et de nos regrets.

Georges Poisson.

Z. LE ROUZIC

Zacharie Le Rouzic est mort à Carnac (Morbihan) le 15 novembre dernier, à l'âge de 75 ans. Avec lui disparaît une des figures les plus imposantes et sympathiques des provinces bretonnes, la dernière et non la moindre, de « la génération héroïque » des études mégalithiques de cette contrée, qui en a compté plusieurs importantes ; son œuvre scientifique a été considérable par le nombre des études qu'il a publiées principalement dans les revues locales puis dans l'Anthropologie, la Société Préhistorique, etc.

Né à Carnac le 24 décembre 1864, il entra au service de l'archéologue écossais, James Miln à l'âge de 11 ans, et fut, sous son influence, pris d'un vif enthousiasme pour l'étude des monuments anciens, surtout mégalithiques, de cette contrée privilégiée. Il devait y consacrer toute sa vie, et nous espérions encore qu'il pourrait le faire quelques années de plus. Sous la direction de Salmon, à partir de 1878, de d'Ault de Mesnil depuis 1900, de Capitan, depuis 1920 jusqu'à 1929, avec mon appui ces dernières 7 années, il a relevé, acquis, fait classer pour le compte de l'Etat, dans sa région, un nombre considérable de mégalithes, menhirs et dolmens. Son expérience à leur sujet était incomparable, et sa dextérité prudente, sans égale pour remuer et remettre en place ces géants de pierre pesant des dizaines de tonnes.

La Commission des Monuments préhistoriques l'avait appelé à

siéger parmi ses membres, lui témoignant ainsi d'une reconnaissante estime, qu'il méritait pleinement. A entendre ses exposés clairs, précis et sobres, à considérer son visage noble et distingué, on oubliait que ce bon serviteur de la science avait tardivement appris à lire et écrire.

A côté de son œuvre scientifique, dont outre ses publications, les monuments mégalithiques de la région de Carnac et le Musée Miln-Le Rouzic conservent les vestiges durables, il est intéressant de voir que son activité n'a reculé devant aucune des tâches que sa supériorité personnelle justement consciente lui imposait dans la vie communale, cantonale et régionale : œuvres agricoles, sociales et scolaires, conseil municipal et d'arrondissement, commissions historiques, protection des sites et monuments, arts appliqués, etc : partout il a largement donné de son temps.

Durant la guerre précédente, à 53 ans, il s'est engagé pour la durée des hostilités et a été attaché comme canonnier, puis brigadier dans l'artillerie lourde, et il fut cité à l'ordre du jour, comme « modèle d'ardeur, de courage et de dévouement ».

Il faisait partie de la Société Polymathique du Morbihan, de l'Institut International d'Anthropologie, de la Société d'Anthropologie de Paris, de la Société Préhistorique, et était Membre d'Honneur de la Société Jersiaise, de la Société des Antiquaires de Lancashire et Cheshire, et du Royal Anthropological Institute de Grande-Bretagne. Médaillé militaire, il était chevalier de la Légion d'honneur, et avait reçu la médaille de Bronze de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, et celle de vermeil de l'Institut Finistérien des recherches archéologiques. Bon savant, laborieux et actif dans toutes les tâches, archéologiques et autres, qu'il avait assumées, il nous a quittés après une longue vie magnifiquement remplie, laissant un vide qu'il sera bien difficile de combler.

H. Breuil.



LIVRES ET REVUES

H. M. Dubois. *Monographie des Betsiléo* (Madagascar), in-8° de 1.500 p. avec 10 planches et 3 cartes hors texte ; ouvrage publié avec le concours de l'Académie malgache. Paris, Institut d'Ethnologie, Place du Trocadéro, 1938.

Malgré sa longueur l'ouvrage se lit d'un bout à l'autre avec plaisir ; il n'y a pas une partie qui ne soit clairement présentée ; les détails sont nombreux et précis ; on les sent vécus. Et l'interprétation des faits, quand il y a lieu, est toujours discutée de façon objective ; l'auteur a pour son sujet une sympathie qu'il ne cache pas, mais qui, aussi bien, ne tarde pas à gagner le lecteur.

La première partie est une DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE du pays : délimitation du territoire des tribus Betsiléo au centre même de Madagascar ; origine du nom ; climats et saisons ; particularités que la région offre à un voyageur de passage (paysages, rochers, cavernes et cours d'eau...) sont successivement passés en revue avec cartes et gravures suffisamment abondants pour rendre le texte facile à suivre. Des citations d'un ingénieur M. Pain ; de géologues, M. Grandidier, Mlle Brière ; d'un botaniste, M. Perrier de la Bathie, complètent à ces divers points de vue la description qui précède.

Suit un chapitre des plus intéressant sur *le peuplement* : villes de montagnes avec remparts de pierres, enceintes, fossés et portes ; hameaux avec disposition des cases et des parcs à bestiaux. Là aussi des gravures et des plans illustrent très heureusement le texte.

Seconde partie : L'HISTOIRE DES DIFFÉRENTES TRIBUS des Betsiléo, leur origine et la succession de leurs rois.

Qu'on lise maintenant pages 242 et suivantes le portrait que fait l'auteur du Betsiléo en tant qu'homme, et l'on regardera avec un intérêt tout particulier les portraits qui figurent pages 247 et 249. Après l'étude d'anthropologie physique une longue étude morale, puis la reprise en détail de tout ce qui concerne la vie journalière :

les vêtements : matériaux et métiers, le lamba (cf. figures p. 297 à 301 pour la manière de le porter et ses multiples usages), les prix et les modes d'entretien ;

les coiffures, si variées : en imitation de bananes, en paillassons, en nœuds, en tresses (cf. figures p. 311 à 316) ;

les parures ;

la maison : mode de construction et disposition intérieure (cf. p. 326 un plan de case avec la place traditionnelle des objets principaux) ;

le mobilier et les ustensiles parmi lesquels les corbeilles et les nattes

tiennent une place essentielle (cf. p. 330 pour leur fabrication, p. 332 pour leur extrême variété dont la fig. 77 fournit une éloquente représentation) ;

les ustensiles : marmites et cruches en poterie ; et *les outils*, bêches et couteaux notamment (cf. p. 344 le travail primitif du fer) ;

les modes d'éclairage : huiles, graisses, résines (p. 347).

Un long chapitre est consacré à *la cuisine*, préparation du repas, entretien du feu et cuisson du riz ; principaux aliments : riz, viandes, poissons, herbes diverses, etc. ; le cadre général du repas, très ordonné en préséances ; la préparation du sucre (pressoir à cannes à sucre, fig. p. 354)... et du rhum « la grande faiblesse des Betsiléo ».

La vie familiale est basée sur le principe de l'ancienneté. On lira en outre p. 364 et suiv. les curieuses pratiques de l'alliance de sang.

Toute femme Betsiléo désire enfanter (p. 369 et suiv.) *Grossesse et accouchements* sont entourés de pratiques superstitieuses mais aussi de soins attentifs (p. 372 à 374). Malheureusement (p. 376) la mortalité infantile est grande faute d'hygiène : aucune régularité d'allaitement, enfants non vêtus, etc.

La visite à l'accouchée (p. 377), le bain et *l'imposition du nom* contiennent maints détails pittoresques ; également les chapitres consacrés à *la première coupe de cheveux* (p. 385) et à *la circoncision* (p. 386) ; lire aussi p. 388 les soins particuliers donnés aux fontanelles.

A mesure que l'enfant grandit il prend des noms différents :

mitsing-tay qui fait ses dents ;
manongandady, qui commence à marcher à quatre pattes ;
manysa anakorena, qui marche en suivant les murs ;
mahay-maravarana, qui connaît la porte et peut sortir ;
mahafadelo, capable de se moucher, etc., etc. (p. 392).

A propos des jeunes gens sont examinés les empêchements au mariage (parentés trop proches) et sont décrits tout au long *les cérémonies rituelles de la demande en mariage*. Avec les discours des envoyés du jeune homme et des parents de l'accordée.

Les *rapports des gendres et des beaux-parents* ne semblent pas entourés de moins de conventions.

Le chapitre IV (p. 411) est consacré à *la vie des époux* : répartition des tâches, fidélité (relative), attachement aux enfants, gourmandise...; aux causes et aux modes de répudiation.

Quelles sont les occupations des Betsiléo ? Au premier chef l'agriculture ; et d'abord *la culture du riz*. Comment on acquiert légalement une rizière (héritage, achat, échange, etc.) ; également comment on la perd ; les divers types de rizières ; les grandes phases de la culture : choix des grains, ordre et date des opérations successives ; piétinage par les bœufs, repiquage par les femmes, etc., sarclage, surveillance contre les moineaux par les enfants armés de fouets ; la moisson, le battage du riz, le premier vannage, la mise en réserve, etc., les modes de vente et d'achat-constituent une série de chapitres dont l'énumération suffit à montrer le détail très instructif dans lequel entre l'auteur.

Quelques pages sur la place que tient le riz dans la langue et les proverbes, sur les pratiques religieuses dont s'accompagne sa culture, contribuent encore à faire ressortir l'importance du riz dans l'existence du Betsiléo.

L'élevage du bœuf peut seul lui faire concurrence. Mêmes descriptions pittoresques : les espèces de bœufs, l'élevage, la garde des bœufs, la vie des petits pâtres (p. 470), les parcs à bœufs, les maladies des bœufs et

leurs remèdes (p. 473) l'utilisation des bêtes et notamment de la bouse de vache (pour les constructions, la cuisson, l'éclairage, le nettoyage de divers objets, etc., etc., p. 477-478).

On ne s'étonne donc pas que les noms donnés aux bœufs représentent en betsiléo un vocabulaire important : d'après leur grosseur, leur caractère, le type de leurs cornes (cf. fig. p. 481), la couleur de leur robe, leurs attitudes et leurs mouvements.

La basse-cour est réservée aux femmes, mais si ce n'est pas viande chère, c'est, semble-t-il, que les poulets sont particulièrement étiques.

La liste des *parasites* au Betsiléo (p. 493) est au contraire assez abondante.

Les sauterelles sont un fléau ou une nourriture...

On trouvera p. 501 *la faune* du betsiléo : mammifères, oiseaux, serpents, insectes... avec leurs noms correspondants. *La chasse et la pêche* sont deux occupations de ses peuplades : les divers modes utilisés (pièges, nasses, à la course, à la ligne ou à la main) sont indiqués avec précision.

L'auteur n'a pas oublié les jeux ni les fêtes. *Les jeux des enfants* sont ce qu'ils sont partout : des imitations, des toupies, des sarbacanes, des luttes et des jeux avec des animaux : sauterelles... ou bœufs ; on trouvera p. 544 la description d'une variété de jeu de dames.

La vie sociale comporte des classes avec discussion du terme *hova* qui désigne le chef, étude des insignes et des droits de celui-ci, etc.

Les formules de politesse sont très développées ; il y a au Betsiléo tout un code de bienséance, avec usages spéciaux pour les repas et surtout pour les réceptions.

Un chapitre sur *le commerce* et les marchés nous renseigne sur *la monnaie* et le prix des choses.

La guerre paraît n'avoir jamais utilisé que des moyens assez primitifs.

Tout un chapitre fort important est consacré à la religion.

Qu'il y ait quelques superstitions, quelque magie et mystère qui réclament un certain formalisme opératoire, certaines incantations et qui donnent une valeur spéciale à des amulettes, talismans, fétiches, et surtout aux sorciers soi-disant possesseurs des paroles ou des gestes nécessaires, on n'en sera pas surpris et nous n'en sommes pas exempts.

Mais les ancêtres demeurent le fait religieux par excellence. Aussi la mort, les tombeaux (principalement des pierres dressées), *les formalités de l'enterrement* sont-ils longuement décrits. On trouve là un tableau curieux *d'orgies*... et de nouveau des exemples de *discours*.

La survivance semble admise avec un lieu de séjour d'où les âmes s'échappent quelquefois, mais le mâne se détache des hommes à mesure qu'eux-mêmes perdent son souvenir.

C'est aux ancêtres qu'on adresse *le grand sacrifice* dont tous les temps sont rigoureusement réglés : p. 798 et suiv. et c'est aux ancêtres qu'on adresse les prières, p. 806.

Ce sont les prescriptions des ancêtres qui règlent la morale d'ailleurs assez moyenne et encombrée de nombreuses superstitions (ou fady).

Cf. enfin dans cette partie, livre III, les éléments auxiliaires de la religion où il est également traité de *la divination* et de *l'astrologie*.

En bref Dieu *semble conçu au pays Betsiléo comme un être lointain, assez indifférent aux choses de la vie. Et ce sont surtout* les ancêtres *qui représentent pour les vivants la source des biens et des maux, d'où le soin minutieux apporté aux funérailles.*

Deux chapitres traitent de *la justice* et du droit betsiléo.

Quant à *la médecine* betsiléo, p. 1038 et suivantes, elle rappelle par ses remèdes nos remèdes d'autrefois ; de même que la choréomanie (salamanga et bilo...) rappelle certaines épidémies de convulsionnaires du Moyen-Age.

Une dernière partie est consacrée à *l'art* (dessin, sculpture, musique et chant), à *la langue* et à la littérature (technique du discours, 300 proverbes et dictons, contes et légendes, fables, poésies et chants populaires).

Empruntons enfin à la conclusion la citation suivante où l'auteur résume ses impressions, associons-nous à son vœu :

« Le Betsiléo ne demande qu'à vivre dans le labeur tranquille de ses cultures et de ses troupeaux... Ce que nous désirons pour lui c'est tout d'abord le maintien et le progrès dans ses qualités natives de bon sens individuel, de simplicité dans les goûts, de modération dans les ambitions, de bonhomie dans les relations, d'entr'aide bienveillante, d'esprit de famille, de respect de l'autorité, de politesse et d'hospitalité, d'attachement et de reconnaissance envers ceux qui savent l'aimer... »

Th. SIMON.

La Faune pléistocène d'Oetrange (Grand-Duché de Luxembourg). Fascicule IV. Par V. FERRANT et M. FRIANT. Tiré à part du *Bulletin mensuel de la Société des Naturalistes Luxembourgeois*, nos 1, 2 et 3. Luxembourg, 1939.

Voici un opuscule de 36 pages, bien illustré, qui nous fournit le résultat de l'étude faite par V. Ferrant et M. Friant sur les restes humains (5 adultes dont 2 femmes, 1 adolescent et 2 enfants) provenant d'Oetrange.

En ce qui concerne les caractères anatomiques que présentent ces individus et qui ont été décrits très soigneusement par les auteurs, ils n'ont pas beaucoup de différence avec les hommes actuels. Mais, cependant, il faut signaler la présence de quelques caractères tout à fait particuliers, rares et archaïques, à savoir : la fossette cérébelleuse moyenne, et la fossette torcularienne (fig. 65).

Un autre caractère archaïque qu'il est très intéressant de noter ici est la présence du *sulcus lunatus* déjà signalé par R. Anthony chez les hommes moustériens de la Chapelle aux Saints et de la Quina, par Elliot Smith chez les anciens Egyptiens, et par Shelleshear chez les Chinois actuels.

Par les caractères du pied en général, ces individus se rattachent plutôt à l'Homme de Chancelade. Mais, il y a d'autres caractères, la forme de l'astragale notamment, par lesquels ils se rapprochent de l'*Homo neanderthalensis*. Ils diffèrent, en même temps, de celui-ci par l'aplatissement de la facette calcanéenne postérieure de l'astragale (fig. 71, α, γ) : un trait qui n'a été signalé jusqu'ici « ni chez les Hommes (fossiles et actuels) ni chez les anthropoïdes ».

J. K. GAN.

Mélanges de préhistoire et d'anthropologie, offerts par ses collègues, amis et disciples au professeur Comte H. Begouen. — Toulouse, éditions du Muséum.

Dans sa livraison X-XII-1938, la *Revue anthropologique* a rendu compte

de la belle cérémonie au cours de laquelle l'Université de Toulouse a célébré le jubilé scientifique de notre collaborateur et ami, le professeur Begouen, un des fondateurs de l'I. I. A. dont il fut durant de longues années l'actif et dévoué secrétaire général. Un groupe important de ses collègues, amis et disciples disséminés à travers le monde ont composé en son honneur un volume de *Mélanges de préhistoire et d'anthropologie*, dont les bonnes feuilles lui furent remises solennellement ce jour-là, mais ce n'est que maintenant, par suite de longs et regrettables retards, que ce volume est en distribution. Mais si l'attente a été longue, les souscripteurs sont bien récompensés de leur patience, car ils reçoivent un véritable monument scientifique, faisant honneur à la maison Privat (de Toulouse) qui l'a imprimé, ainsi qu'au savant, auquel il est dédié. Ajoutons que ce gros livre de plus de 400 pages est abondamment illustré de gravures dans le texte et de planches hors texte.

Après la liste du comité d'honneur, où les plus grands savants ont tenu à figurer, on trouve en tête du volume une minutieuse bibliographie, dressée par M. Bourciac, un des disciples du maître, qui montre l'abondance et la variété des travaux scientifiques du professeur Begouen.

Nous ne donnerons pas ici la table des matières de cet important volume, nous nous contenterons de relever quelques noms : Fraipont, Miss Garrod, Burkitt, Pacheco, de Saint-Périer, Montandon, Dekeyser, Reygasse, etc. L'abbé Breuil y décrit une nouvelle grotte ornée de l'Ariège, la grotte des Eglises d'Ussat. Nos amis Absolon — dont nous sommes hélas, sans nouvelles depuis les tragiques événements de Tchécoslovaquie — ont donné deux articles remarquables sur les fouilles de Vistonitzé et de Pekarna. L'abbé Bouyssonie a écrit une monographie complète de la grotte de Tarté, attendue depuis longtemps et le commandant Octobon a fait de même pour le gisement de quartzites de Balma. Le professeur Stolhyvo de Varsovie — dont nous ne savons rien également — a démontré une fois de plus qu'on ne pouvait pas rencontrer l'homme paléolithique en Amérique du Sud, tandis que le professeur Sergio Sergi a établi une intéressante comparaison entre les hommes de Neanderthal et de Rhodésie. Enfin nous devons une mention spéciale aux trois fils Begouen, qui ont affirmé une fois de plus leur collaboration scientifique avec leur père en écrivant, sur la philosophie de la préhistoire, les signes mystérieux de quelques grottes ariégeoises et les galets magdaléniens gravés ou peints, des articles fort documentés.

Un second volume contenant des articles de MM. Pittard, Vayson de Pradenne, Saintyves, Favret, Mendes Correa, Teilhard de Chardin, etc. est annoncé comme étant sous presse, espérons que nous n'aurons pas à l'attendre aussi longtemps que le premier.

L. B.

P. S. — Le comité d'édition des *Mélanges Begouen* nous prie d'annoncer que par suite, d'une part, de la mobilisation du secrétaire et du trésorier qui ont seuls la liste complète et à jour des souscripteurs, et d'autre part de l'augmentation des frais de poste, il se voit dans l'obligation de demander aux souscripteurs qui voudraient recevoir ce volume par la poste recommandé, de s'adresser à M. R. Délieux, Assurance la Métropole, 1, rue Victor-Hugo, Toulouse. Chèque postal Toulouse. 18945, et de joindre pour frais d'emballage et de port, 10 francs pour la France et 20 francs pour l'étranger.

Il reste quelques exemplaires disponibles du premier volume au prix de 150 fr. (port en sus).



BIBLIOGRAPHIE

Matiegka (Prof. Dr. J.). — L'homme fossile de Predmosti en Moravie, t. II, autres parties du squelette (Académie tchèque des Sciences et des Arts, Prague, 1938).

Daisy Bates. — The passing of the aborigenes : A lifetime spent among the natives of Australia, with a foreword by the Hon. Sir Georg Murray and a introduction by Arthur Mu (George Murray, Albemarle str., 1938).

Bulletin du Musée ethnographique de Zagreb, 1938. Ivo Franic directeur.

Piero Barolelli. — Il R. Museo preistorico et etnografico « Luigi Pigorini » (Instituto di studi Romani, 1939).

Alfredo Niceforo. — Che cosa i « criminologia » (Ext. de Rivista criminalia an. I, fasc. I, Milano, 1939).

Bastos de Avila. — Contribuiçao ao estudo antropofisico do Indio Brasileiro (Ext. de Boletim do Museo Nacional Rio de Janeiro, 1938).

Ph. Quanjer. — Mœurs et coutumes de la Mélanésie. Traduit du hollandais par J. Quanjer (Payot, Paris, 1939, 30 fr.).

Georges Poisson. — Le peuplement de l'Europe (Payot, Paris, 1939, 50 fr.).

New Asia. — An organ of Oriental cultur and trhrought, vol. I, juillet 1939 (Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, t. XV).

Carl Schneiter. — Die Skelette aus dem Alamannen Gräbern des Zürichssee begusachtet von Prof. Dr. O. Schlaginhaufen (aus den anthropologischen Institut der Universität Zürich, 1939).

Otto Schlaginhaufen. — Zur Kenntniss der Bevölkerung von Schangnau im Oberennental (Ext. de Mittelungen der geographische & ethnographische Gesellschaft, Zürich, 1939).

Alexandre Alberto Sarmento. — Contribuiçao para o estudo das mutilaçoes etnicas dos « Banhembas » (Ext. des Annales de la Faculté des Sciences de Porto, t. XXIV, 1939).

NOTE

OFFICE DE L'AFRIQUE DU NORD

Après quelques années d'interruption, l'Office nord-africain de l'I. I. A. a repris, depuis plusieurs mois, son activité. Au cours de réunions très suivies qui ont eu lieu soit à l'Université d'Alger, soit au Musée d'ethnographie et de préhistoire, d'intéressantes communications ont été faites par M. Reygasse, sur la technologie des industries paléolithiques, M. le Dr A. Laffont, sur des considérations relatives à l'eugénisme en Afrique du Nord, M. le Dr P. Roffo, sur les monuments mégalithiques de la Berbérie, M. Dalloni, sur la classification du Quaternaire algérien. La séance de décembre s'est tenue, en présence d'un nombreux auditoire, dans la salle Stéphane Gsell de la Faculté des Lettres, où M. Reygasse, président de l'Office, a fait une brillante conférence sur « les Primitifs actuels ».

Le Secrétaire général : M. DALLONI.

AVIS

M. le Dr Thooris nous prie de faire savoir qu'il a repris ses leçons-consultations de morphologie humaine. Elles ont lieu dans son laboratoire à l'Institut prophylactique, 38, rue d'Assas, tous les Jeudis à 15 heures.

Le gérant : J. THIÉBAUD

61. — Imprimerie Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 3 1940

INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

Siège social : ECOLE D'ANTHROPOLOGIE,
15, RUE DE L'ECOLE-DE-MÉDECINE, PARIS, VIe

Secrétaire général honoraire : M. le comte BÉGOUEN.

BUREAU

Président : M. Eugène PITTARD, professeur à l'Université de Genève.

Président adjoint : M. Louis MARIN, député, ancien ministre.

Vice-présidents : M. Ch. FRAIPONT, professeur à l'Université de Liége ; — M. LEITE DE VASCONCELLOS, de Lisbonne ; — M. MATIEGKA, professeur à l'Université de Prague.

Secrétaires généraux : M. le Prof. SERGIO SERGI (Italie).
M. le Prof. Dr H. BRIAND (France).

Secrétaires généraux-adjoints : M. le Prof. Dr K. ABSOLON (Tchécoslovaquie).
M. le Prof. VAYSON DE PRADENNE (France).

Les cotisations (60 francs français) sont reçues par le trésorier, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris (6e). Compte de chèques postaux Paris 845.13.

La **Revue anthropologique** paraît tous les trois mois.

Elle est publiée par les soins de :

M. le Dr H. BRIAND, directeur,
15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, 6e.

Chaque livraison contient :

1° *Des articles originaux* ;

2° Des *analyses* et *comptes rendus* d'ouvrages et de revues concernant l'anthropologie.

Tout ouvrage anthropologique ou traitant de questions connexes, envoyé en double exemplaire, sera analysé.

ADMINISTRATION :

Librairie E. Nourry, J. Thiébaud, Successeur
62, rue des Ecoles, Paris-Ve

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an :	France..............	60 fr.
	Etranger............	70 fr.

La livraison : 15 fr.

On s'abonne à la LIBRAIRIE J. THIÉBAUD (Compte chèques post. Paris 947-45), chez tous les libraires et dans les bureaux de poste.

POUR LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, S'ADRESSER A L'ECOLE D'ANTHROPOLOGIE, 15, RUE DE L'ECOLE-DE-MÉDECINE, PARIS (6e).